L'abbé Hector Morin,
Séminaire, VILLE.

100e ANNEE
No. 43
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, ministère des Postes, Otawa.

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

S.-HYACINTHE
VENDREDI
30 JANVIER
1953

NOS INSTITUTIONS — NOTRE LANGUE — NOS LOIS

Le bill de Saint-Hyacinthe bien reçu au Comité des bills privés

Le bill de la ville de Saint-Hyacinthe, portant le numéro 116, a été étudié la semaine dernière à Québec, au Comité des Bills privés, et rapidement approuvé. Il lui reste à être soumis au Conseil législatif, avant d'être sanctionné. Au cours des séances d'étude, la ville était représentée dans la capitale par S.H. le maire Ernest-O. Picard, M. L.-V. Sicotte, trésorier de la municipalité, et Me Gaétan Sylvestre, son procureur, qui expliqua la teneur du projet de loi.

On remarquait aussi, dans l'assistance, M. Ernest-J. Chartier, député du comté à l'Assemblée législative; Me Jacques Lafontaine, notaire, nouvel échevin de Saint-Hyacinthe; MM. Marcel Solis et Roger Leblond.

En vertu du bill, la ville est autorisée:

1.—à ratifier le contrat intervenu entre elle et la *Griffin Steel Foundries Limited*, quant à la vente d'un terrain au prix de $11,000 et autres considérations, et à contracter un emprunt de $100 000 par voie de règlement municipal, sans autres formalités que l'approbation du ministre des Affaires municipales et de la Commission municipale de Québec, pour la construction d'une voie de raccordement entre celles du *Canadien National*, à Saint-Hyacinthe-Annexe, et celles du *Pacifique Canadien*, à Saint-Joseph-sur-Yamaska;

2.—à accorder à la dite *Griffin Steel Foundries Limited* une commutation de taxes pour une période de cinq ans, à dater du 1er janvier 1953;

3.—à imposer dans ses limites, par voie de résolution, une taxe municipale de vente de 2 pour cent, cette taxe devant porter sur tous les articles que frappe la taxe de vente provinciale, sauf l'huile de chauffage;

4.—à exploiter, dans les limites de son territoire et dans les municipalités à elle attenantes, un service de transport en commun par autobus; ou à aider, au moyen d'octrois, toute personne ou corporation à exploiter le dit service, aux mêmes endroits. Il est stipulé que *"le règlement accordant un octroi devra, avant d'avoir vigueur et effet, être approuvé par les électeurs-propriétaires de la cité"*;

5.—à changer son mode d'approbation des règlements municipaux, pour activer et faciliter les modalités à leur propos. Dorénavant, à la suite de l'adoption d'un règlement, une assemblée publique sera convoquée, au cours de laquelle les autorités en expliqueront la teneur aux électeurs-propriétaires. Dix de ces électeurs présents à cette assemblée et habiles à voter sur le dit règlement pourront, pendant l'heure qui suivra l'ouverture de l'assemblée, demander la votation, laquelle aura lieu dans les trente jours qui suivront l'assemblée. Dans les cas où dix électeurs-propriétaires ne demanderaient pas la votation dans le délai fixé, le règlement sera censé être adopté à l'unanimité par les contribuables intéressés.

Tout ce qui précède entrera en vigueur le jour de la sanction du bill.

En ce qui concerne la commutation de taxes en faveur de la compagnie *Griffin Steel*, celle-ci avait été demandée pour une période de dix ans, mais le Comité des Bills publics jugea à propos de ne l'accorder que pour cinq ans. A ce propos, l'hon. M. Duplessis, premier ministre de la province, déclara qu'une période de cinq ans paraissait raisonnable. Dans cinq ans, ajouta-t-il, s'adressant aux représentants de la ville de Saint-Hyacinthe, nous serons encore ici. Si vous avez besoin de nous, dans cinq ans, n'hésitez pas à revenir nous voir.

En ce qui concerne la taxe de vente de 2 pour cent, dans les limites du territoire de Saint-Hyacinthe, elle se justifie par le besoin de revenus additionnels. Il faut savoir que le dernier exercice de la municipalité se solde par un déficit, dû en partie au coût élevé de l'assistance publique, aux augmentations de salaires justifiées aux employés municipaux, à la cherté des matériaux de construction, autant d'aspects de l'administration qui n'avaient pu être prévus à la préparation du budget. Le comptable de la Chambre de Commerce, chargé par elle d'enquêter sur la situation véritable, n'hésita pas à conclure que la ville a besoin du revenu qu'elle compte obtenir par la taxe de vente, et qu'elle se trouverait sans elle dans l'obligation de doubler le taux de la taxe foncière.

Quant au problème d'un service de transport commun, on n'est pas sans savoir que la Cie de Transport Moderne, qui dessert la ville et la région immédiate, avait avisé la ville qu'il lui était impossible de maintenir son service à moins d'une aide financière lui venant de la municipalité, et ce, dans l'intérêt de la population en général.

Le bill de Saint-Hyacinthe valide aussi les résolutions adoptées par la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, et par la Commission scolaire de Saint-Joseph-sur-Yamaska, fixant à $2,500 par an le montant de taxes scolaires à payer à la première, et à $1,500 par an le montant à verser à la seconde, par la *Griffin Steel Foundries Limited*.

S. H. le maire Picard a remercié l'hon. M. Duplessis, premier ministre, de son bon accueil au Comité des Bills privés.



La grande salle des assemblées des Nations Unies, au siège permanent de l'organisme, à New-York. M. Warren Austin, représentant des Etats-Unis, prononce un discours devant l'assemblée. Le mur qui se dresse à l'arrière de la tribune a des propriétés acoustiques particulières. Réhaussé d'or, il sera orné des armoiries des Etats-Membres.

L'abbé Ed. Chartier était un ancien de notre Séminaire

Le lieutenant-colonel-abbé Edmond-C. Chartier, décédé à Sherbrooke la semaine dernière, à la suite d'une attaque d'angine, était un ancien élève du Séminaire de Saint-Hyacinthe. Le défunt était âgé de 73 ans. Il était frère de Mgr Emile Chartier, p.d., ancien professeur au Séminaire de notre ville, ancien professeur et ancien vice-recteur de l'Université de Montréal, aujourd'hui à sa retraite à Sherbrooke, sa ville natale.

L'abbé Edmond-C. Chartier naquit à Sherbrooke le 18 juillet 1879, fils d'Etienne Chartier, avocat, et d'Henriette Blouin. Il commença ses études commerciales au Séminaire Saint-Charles-Borromée de Sherbrooke, poursuivit ensuite ses études classiques à Saint-Hyacinthe et fut ordonné le 20 juin 1903. D'abord professeur au Séminaire de Sherbrooke, il passe ensuite au ministère paroissial et devient curé de Stanhope. Il revient à l'enseignement, s'enrôle en 1916 comme aumônier dans l'armée canadienne. Après la guerre de 1914-18, en avril 1922, il est nommé desservant de la nouvelle paroisse de Sainte-Thérèse d'Avila, à Sherbrooke, pour en devenir curé dans les années qui suivent. Il prit enfin sa retraite à Rock Forest pour revenir ensuite à Sherbrooke, au Collège classique des Filles de la Charité du Sacré-Coeur.

Les funérailles eurent lieu à l'église de Sainte-Thérèse d'Avila et l'inhumation suivit, dans la crypte de la cathédrale Saint-Michel. Outre son frère, Mgr Emile Chartier, le défunt laisse plusieurs cousins, dont Mgr J.-E.-M. Vincent, p.d., aujourd'hui retiré à l'Hospice du Sacré-Coeur de Sherbrooke; M. le chanoine Victor Vincent, principal de l'Ecole Normale des Filles de la Charité du Sacré-Coeur, de Sherbrooke; M. le chanoine Armand Malouin aumônier diocésain de l'U.C.C. à Sherbrooke; le R. F. Luciue, ancien provincial des Frères du Sacré-Coeur, qui fut longtemps à Saint-Hyacinthe; le A. F. Antonio, s.c., de Granby.



M. Krishna Menon, représentant de l'Inde, et M. Lester B. Pearson (Canada), Président de l'Assemblée, devant la tribune de la septième session ordinaire. C'est M. Menon qui a présenté la résolution en vue d'un armistice en Corée, que l'Assemblée a adoptée le 3 décembre 1952. La septième session, dont la première partie s'est terminée le 22 décembre 1952, reprendra le 24 février 1953.

Trop d'accidents de la route dus aux chauffeurs d'autos

"Parlant de sécurité routière, nous devons partir du principe que, dans quatre-vingt-quinze pour cent des accidents, le chauffeur est responsable, bien que ce dernier n'agisse pas sciemment. Les accidents sont bâtis par une force agissante, non par un hasard passif." Telles furent les principales déclarations de M. Adrien Allard, de Montréal, conférencier au souper-causerie hebdomadaire de lundi, du Club Richelieu Saint-Hyacinthe. M. le Dr Joseph Dufresne, m.v., présidait.

"Toutes les données du probleme de l'insécurité routière sont à faire frémir, continua M. Allard, en particulier s'il est considéré en regard de son point culminant, le facteur humain: des milliers de personnes perdent la vie, chaque année, dans des accidents de la route."

"Recherchant les causes directes ou indirectes de ces accidents, il nous fut permis de constater que personne ne semble disposé à déterminer sa part évidente d'un accident, puis à l'accepter. Les conducteurs se donnent des excuses nombreuses et trouvent que les conditions des routes ou de la température sont des occasions et non des causes."

"Dans notre clinique de conducteurs spécialistes avertis, tant en médecine qu'en optométrie et qu'en psychologie, analysent les *test* que nous faisons subir aux accidentés, nous sommes arrivés aux conclusions suivantes, après avoir questionné un millier de conducteurs, analyse qui fut revisée quand furent connus les résultats du questionnaire appliqué à un second millier de personnes: en dépit de la longue expérience des conducteurs, et à cause de déficiences mentales ou physiques, plus nombreuses qu'on n'ose le croire, la majorité des conducteurs ne sont pas compétents. Ces derniers ne croient pas non plus à leur inaptitude et sont convaincus qu'il leur est impossible d'améliorer leurs façons de conduire."

"Les défauts physiques provoquent un très grand nombre de collisions et d'accidents. L'incapacité visuelle (un conducteur sur trois voit mal) vient en tête. Donnons quelques chiffres: à vingt-cinq milles à l'heure, l'automobile parcourt 62 pieds après que le cerveau a donné ordre aux membres de freiner. A cinquante milles à l'heure, la même automobile parcourt 256 pieds, et à soixante-dix milles, 577 pieds. Ajoutons que ces longueurs sont doublées si la voiture

(suite à la page 8)

S. E. Mgr Douville est évêque du diocèse depuis treize ans

S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, a célébré hier 29 janvier le treizième anniversaire de sa consécration épiscopale, alors qu'il avait été nommé évêque titulaire de Vita et auxiliaire de S. E. Mgr Fa-bien-Zoël Decelles. Originaire de St-Casimir de Portneuf, où il naquit le 22 juillet 1894, il est docteur en théologie, en philosophie et en droit canonique. Nommé coadjuteur de Saint-Hyacinthe avec future succession le 21 mars 1942, il devenait évêque de Saint-Hyacinthe le 27 novembre 1942. S. E. Mgr Douville est le huitième évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe, qui célébrait l'an dernier son centième anniversaire d'érection canonique.

Le grand congrès des Jeunesses musicales eut lieu ici dimanche

Des délégués, venus de tous les coins de la province de Québec, et de l'Ontario, ont assisté à Saint-Hyacinthe à un congrès des Jeunesses Musicales du Canada, tenue samedi et dimanche lors de l'adhésion au mouvement de neuf nouveaux groupes.

Plusieurs questions furent aussi étudiées. M. Gilles Lefebvre, violoniste de Montréal, présidait.

Les nouveaux centres admis sont ceux d'Arvida, Baie des Ha! Ha!, Chicoutimi, Jonquière-Kénogami, Magog, Nicolet, Sainte-Thérère de Blainville, Sturgeon-Falls et Timmins.

[illegible] vertes par un mot du président national, après quoi furent formées les diverses commissions d'études: journal, amendements aux statuts, amélioration et extension du mouvement.

Dans la soirée, Son Henneur le maire M. Ernest-O. Picard souhaita la bienvenue aux délégués dans la ville de Saint-Hyacinthe, et dit qu'il lui était très agréable de voir s'é-Musicales, qui prit naissance [illegible] notre ville: "Notre jeunesse avait faim et soif de mouvements capables de la grandir. Vous avez trouvé la bonne formule, votre travail s'étendant aujourd'hui à la province de Québec et dans une partie de l'Ontario".

M. Frans Broüw, pianiste belge, qui entreprendra sous peu une tournée de concerts dans les centres J.M.C. du Canada, en vertu du plan d'échange des Jeunesses Musicales internationales, interpréta en concert des pièces de Greene, Debussy, Purcell, Scarlatti, Absil et Lizt.

Le lendemain, à l'issue d'une grand'messe chantée à la Chapelle du Séminaire de Saint-Hyacinthe, M. Gaston Arel, de cette ville, donna un récital d'orgue où il avait inscrit des oeuvres de Franck, Bach, Schuman. Vierne, Langlais et Dupré.

Les villes représentées au congrès, outre celles admises à cette occasion dans le mouvement, sont celles de Saint-Hyacinthe, Beloeil, Saint-Hilaire, McMasterville, Drummondville, Granby, Joliette, Grand'Mère, Mont-Laurier, Ottawa, Montréal, Huil, Eastview, Rigaud, Sherbrooke, Saint-Jean, Shawinigan-Falls, Sudbury, Trois-Rivières et Victoriaville.



Un officier canadien-français de 33 ans, membre du Royal 22e Régiment, le capitaine Louis-René Drapeau, DOM et agrafe, a mérité la *Air Medal* du président des Etats-Unis, en reconnaissance des services qu'il a rendus en Corée. Il est originaire de Longueuil.

Les fêtes du centenaire du couvent de Marieville auront lieu en juillet

Marieville, 27.— (D.N.C.)

Les membres du Comité d'organisation des fêtes du centenaire du couvent de la Présentation-de-Marie, à Marieville, qui se dérouleront vers le mois de juillet, renouvelle sa demande aux anciennes élèves de communiquer avec l'une ou l'autre des personnes suivantes, pour donner leurs noms et adresses le plus tôt possible: Mlles Isa-[illegible], 24, rue Marieville, Marieville.

La Cie de Téléphone de Sainte-Rosalie a un actif de $33,840

Sainte-Rosalie, 27.—(D.N.C.)

La filiale de Sainte-Rosalie (Bagot), de la Ligne Téléphonique des Cultivateurs du Québec, avait un actif global de $33,840.36, à la fin de son dernier exercice, se terminant le 31 décembre 1952.

Cet actif s'analysait comme suit: en caisse et en banque, $4,343,21; arrérages (1949-52), $1,218,50; messages, $918; capital, $23,360.65; inventaire (approximatif), $600; immeuble (au prix coûtant), $3,400.

Au chapitre du passif: capital, $23,360,65; emprunt sur billet, $5,000, soit le total de $28,360.65. Le surplus était de $5,479.60.

Les recettes de l'exercice se totalisèrent à $10,596.99, tandis que les dépenses atteignaient au chiffre de $6,253.78. Les principales recettes furent les perceptions, au montant de $4,593.42, y compris les arrérages récupérés; les messages, $3,623.75, et un remboursement, au montant de $102.90. Quant aux dépenses, les plus considérables furent les suivantes: téléphoniste, $1,680; matériaux utilisés, $1,471.48; haute direction, $1,046.79; messager, y compris son transport, $815.45; hommes de lignes, $425.78; secrétaire-trésorier, $200; intérêts, $200.

La filiale a 277 actionnaires et 31 abonnés. Elle possède 103 milles de lignes de fil de fer, circuit simple; 10 milles de lignes à fil de cuivre; 2 milles de lignes à fil recouvert.

Le conseil se composait l'an dernier de MM. Wilfrid Guertin, président; F.-X. Girard, vice-président; G.-E. Frégeau, secrétaire; Alphonse Cabana, Arsène Chabot, Achille Corbeil, Paul-E. Girard, Xavier Lemonde et Omer Marquette, directeurs.

Des enfants jumeaux nés à Saint-Jude, à M. et Mme Lavallée

La famille de M. et Mme André Lavallée (Thérèse Grenon), de S.-Jude, vient de s'augmenter par la naissance de deux enfants jumeaux. Le premier reçut au baptême les noms de Joseph, André, Gérard, Denis, et eut comme parrain et marraine, M. et Mme Willie Lavallée, ses grands parents; porteuse, Mlle Antonia Lavallée, tante. L'autre, une fille, fut baptisée sous les prénoms de Marie, Jacinthe, Danielle. Parrain et marraine, M. Paul Grenon, grand oncle, et Mlle Ida Grenon, tante de l'enfant; porteuse, Mme Raymond Therrien, tante.

L'assemblée de la Chambre de Commerce fixée au 10 février

La Chambre de Commerce du district de Saint-Hyacinthe tiendra son assemblée annuelle à la salle des délibérations de l'hôtel-de-ville, mardi 10 février, à huit heures précises. On y fera l'élection des membres du bureau de direction pour le prochain exercice, après que le président sortant, M. René Desjardins, aura fait lecture de son rapport des activités de la dernière année, et que le trésorier, M. Léo Hudon, aura présenté l'état financier de la Chambre pour la même période.

La Chambre de Commerce, qui poursuit une campagne de recrutement visant à augmenter ses effectifs à trois cents membres, renouvelle son invitation aux industriels, marchands et hommes de professions de cette ville, intéressés à ses activités. Un bon nombre des 240 membres actifs de l'an dernier ont déjà répondu à l'invitation et renouvelé leur contribution. D'autres, qui ne faisaient pas encore partie du mouvement, ont fait parvenir leur adhésion au secrétariat permanent, à l'hôtel-de-ville, et reçu leur carte.

La recrutement hâtif a pour but de grouper avant l'assemblée générale de février un effectif représentatif et assez complet pour que la solution apportée à certains problèmes soumis convienne à la majorité des membres. Au surplus, selon les statuts seuls les membres en règle avec la Chambre auront droit de vote à l'élection, lors de l'assemblée annuelle. Les membres anciens, et ceux qui désirent le devenir cette année, trouveront avantage à se servir de ce droit.

Les personnes désireuses de se joindre à la Chambre de Commerce sont invitées à communiquer avec le Secrétariat, à l'hôtel-de-ville, Tél. 4-8104.

M. Joseph Goyette, de Longueuil, président de la Soc. d'Agriculture

M. Joseph Goyette, de Longueuil, a été élu président de la Société d'Agriculture du District de Saint-Hyacinthe, qui recrute ses membres dans les six comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Richelieu, Chambly et Verchères, et qui organise chaque année, au mois d'août, l'exposition régionale de notre ville.

Les autres membres du conseil de direction sont MM. Louis Beauchemin, de Verchères, vice-président; Alphonse Deschênes, secrétaire; directeurs, MM. Joseph Fontaine et Donat Giard, pour le comté de Saint-Hyacinthe; Albert Nadeau, de Sainte-Angèle, et Emile Forain, de Saint-Césaire, pour le comté de Rouville; René Saint-Martin, de Sorel, et Jean-Baptiste Lemoine, de Saint-Robert, pour le comté de Richelieu; Joseph Goyette et Albéric Cayer, pour le comté de Chambly; Louis Beauchemin et Gaston Bussires, l'un et l'autre de Verchères, pour le comté du même nom; Albany Sylvestre, de Saint-Simon, et Victor Rodier, de Saint-Liboire, pour le comté de Bagot.

Les membres de l'exécutif sont MM. Joseph Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Bagot aux Communes; Louis Beauchemin, Ernest Picard, Donat Giard, Domina Fortin, agronome du comté de Saint-Hyacinthe, et Antonio Fiset, gérant de la Banque Canadienne Nationale à Saint-Hyacinthe.

Les élections eurent lieu au cours de l'assemblée annuelle de la Société, tenue mardi. Il y a été révélé entre autres choses que l'assistance, à la dernire exposition régionale, avait été de 43,600 personnes; qu'on y avait décerné en prix aux exposants la somme globale de $12,000; que la Société avait pu ajouter à son compte-capital le montant de $7,500.

L'exposition régionale de 1953 a été fixée aux 3, 4, 5 et 6 août.

Il a été décidé d'adresser des remerciements à l'hon. Laurent Barré, ministre de l'Agriculture dans le cabinet de l'hon. M. Duplessis, pour le généreux octroi de $6,000 à l'expositon régonale de 1952; à M. Ernest-J. Chartier, député du comté à l'Assemblée législative, pour l'appui qu'il donna en toutes circonstances à la Société; à M. Joseph Fontaine, député aux Communes, pour la même raison.

Les directeurs tinrent à signaler le décès de M. l'échevin Camille Mercure, qui était membre de leur exécutif depuis deux ans, et à dire le regret qu'ils avaient éprouvé de son départ prématuré.

Don de livres aux enfants malades de l'Ile-aux-Cerfs

Saint-Charles, 28, (Spéciale)

Poursuivant son oeuvre de charité intellectuelle, la Société S.-Jean-Baptiste de Montréal a remis ces jours derniers à Son Eve. [illegible] Conard Chaumont, administrateur du diocèse de Montréal, une série de livres et albums pour les petits malades des Etablissements Notre-Dame de l'Ile-aux-Cerfs, entre Saint-Hilaire et Saint-Charles, sur la rivière Richelieu.

Son Excellence a chaleureusement remercié la Société Saint-Jean-Baptiste pour le bien que sa générosité peut faire aux malades des Etablissements Notre-Dame et il a encouragé la Société nationale à poursuivre son oeuvre bienfaitrice auprès des enfants en développant leur goût pour la lecture et la culture.

M. P.-E. Girard, de Ste-Rosalie, gagne le prix de la province

M. Paul-Emile Girard, cultivateur de Sainte-Rosalie (Bagot), a obtenu cette année le premier prix au concours provincial de l'orge pour l'année 1952 ,organisé par l'Association des Brasseries de la province. Ce prix, au montant de $150, lui a été remis mercredi soir à Montréal, par M. André Auger, chef du service de la grande culture au ministère provincial de l'Agriculture.

Les autres gagnants du concours provincial sont MM. Rosario Breault, de Saint-Guillaume d'Upton, 2e prix; Ernest Adam, Notre-Dame-de-Lourdes (Joliette), 3e; Raoul Daoust, Les Cèdres (Soulanges), 4e; Ernest Bourgeois, Saint-Ours-sur-Richelieu, 5e.

L'Institut pour l'amélioration de l'orge a déjà distribué en prix la somme de $1,280, répartie en 56 prix variant de $5 à $60. chacun, pour le concours régional. M. Girard s'était classé premier pour le comté de Bagot, dans ce concours.

Il y eut cette année 253 entrées pour le concours régional et 99 finalistes. Plusieurs ne purent se rendre à la fin de la première phase, à cause de la mauvaise température qui influa sur leur récolte d'orge. Pour la première fois en sept ans, le rendement à l'acre accusa une baisse.

Neuf prix furent obtenus cette année par des cultivateurs du Québec, à l'exposition royale de Toronto, pour des exhibits de cérales. Dans la classe de l'orge, MM. Rosario Breault, de Saint-Guillaume et Paul-Emile Girard, Sainte-Rosalie, se virent décerner les deux premiers, tandis que M. Omérille Crépeau, de Saint-Guillaume d'Upton, obtint le premier prix dans la classe du mil et obtint avec son exhibit le grand championnat de toutes les graines fourragères.

M. Paul-Emile Girard, de Sainte-Rosalie, qui s'est classé premier au concours d'orge de la province de Québec, ce qui lui vaut un prix de $100. Ce prix s'ajoute à celui de $60., déjà obtenu par M. Girard, pour s'être classé premier au concours régional du comté de Bagot.

Suicide dans un moment de folie, à Saint-Charles

Saint-Charles, 27.—(Spéciale)

Mme F.-X. Breault, née Louise Loiselle, a été trouvée pendue à l'arrière de sa demeure, à Saint-Charles-sur-Richelieu. Veuve depuis moins d'un an, la défunte était âgée de 49 ans. M. le Dr J.-L.-H. Pagé, coroner du district de Saint-Hyacinthe, s'est rendu sur les lieux pour enquête et il a rendu un verdict de destruction volontaire, dans un moment d'aliénation mentale. Il a été établi que la défunte était malade depuis assez longtemps et donnait des signes de dérangement qui inquiétaient sa famille. La défunte ne laisse qu'une fillette âgée de huit ans. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Charles.

On songe à un bain public, pour les jeunes de La Providence

La Providence, 27. — (Spéciale)

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de La Providence, municipalité voisine de Saint-Hyacinthe, a décidé lundi, à son assemblée annuelle, de construire dans un avenir prochain un bain public qui servirait aux garçons et fillettes de la paroisse, au cours de leurs vacances d'été.

M. Alexandre Campbell, président, qui a soumis le projet à l'attention d'une centaine de personnes, a souligné qu'une fois terminé, le bain coûterait environ $13,000. De son côté, M. l'abbé Normand Guillet, vicaire, aumônier de l'Oeuvre, a insisté sur le fait que le bon fonctionnement d'un terrain de jeu n'est assuré que s'il s'y trouve de l'ombre et de l'eau. "Nous avons déjà planté plusieurs certaines d'arbustes sur notre terrain et nous sommes en mesure de croire que, d'ici trois ou quatre ans, nous aurons de l'ombre en quantité. Il nous manque encore l'eau. C'est pour répondre à un besoin que les directeurs projettent l'établissement d'un bain public".

Acceptant le projet dans ses grandes lignes, les personnes présentes ont convenu du mode à employer pour recueillir les souscriptions des paroissiens: L'Oeuvre distribuera des tirelires dans chacune des neuf cents familles de la paroisse, demandant aux parents d'y déposer trois sous par jour, soit vingt-cinq sous par semaine ou un dollar par mois. Chaque mois, les tirelires seront recueillies par les directeurs qui les remplaceront par de nouvelles.

(suite à la page 8)

M. Raoul Daigneault, réélu par acclamation maire de Marieville

Marieville, 27.— (Spéciale)

M. Raoul Daigneault a été réélu par acclamation, pour un second mandat, maire de la ville de Marieville. A l'appel nominal de lundi, 26 janvier, pas un autre candidat ne manifestant l'intention de briguer les suffrages, Me B.-N. Ladouceur, greffier de la ville, le déclara élu par acclamation.

Il y aura lutte cependant, pour le choix d'un échevin au siège numéro un, dans le quartier numéro un. Les candidats sont MM. Exupère Lussier, échevin sortant, et Jean Vandry. Dans le même quartier, au siège numéro deux, M. Edouard Bédard succède à M. Adlard Gladu.

Les deux représentants du quartier numéro deux sont réélus par acclamation. Il s'agit de MM. Eugène Boucher et Emmett Ashby. Dans le quartier numéro trois, M. Lucien Théberge remplace M. Paul-Emile Rondeau, tandis que M. Osias Boucher est réélu par acclamation.

Nombreux attraits de la médecine vétérinaire

M. le Dr Gustave Labelle, m.d., directeur de l'Ecole de Médecine Vétérinaire de la province, à Saint-Hyacinthe, vient de nous faire tenir un exemplaire du dernier annuaire de cette institution, affiliée à l'Université de Montréal.

Dans un chapitre intitulé **La médecine vétérinaire et ses possibilités**, qui sert de préface à l'intéressant prospectus, il est fait un clair exposé du rôle de cette seule institution d'expression française dans les deux Amériques. Ce rôle, dont l'importance s'affirme, échappe souvent à l'attention du public. Il convenait de préciser les horizons qui s'ouvrent aujourd'hui aux étudiants dans le cas de s'orienter vers nos professions libérales. En fait, l'évolution de la vie moderne et les progrès de la science contemporaine veulent que la médecine vétérinaire soit de plus en plus attirante.

Si la médecine vétérinaire est à la fois une science et un art, appliquée au traitement, au soulagement et à la guérison des animaux malades, celui qui embrasse cette carrière peut aussi trouver un intérêt, vu sa formation de zootechnicien, dans les problèmes inhérents à l'élevage des animaux domestiques. L'hygiène publique, d'autre part, est un domaine où le vétérinaire peut exercer son activité en collaboration étroite avec la médecine.

L'annuaire 1952-53 donne, outre un calendrier scolaire complet, la répartition des cours et travaux de laboratoire, tous les renseignements concernant l'inscription des étudiants, facilités de communications et de logement, durée du cours complet, etc.

La plaquette est à la disposition des intéressés, qui peuvent en obtenir un exemplaire en communiquant avec le secrétaire de l'Ecole de Médecine Vétérinaire, à Saint-Hyacinthe.

Un enfant a le bras happé par une essoreuse, à Sainte-Rosalie

Sainte-Rosalie, 28.—(Spéciale)

Clément Lincourt, un an et demi, fils de M. et Mme Jean Lincourt, de Sainte-Rosalie, s'est infligé une blessure assez sérieuse quand il eut le bras droit pris dans une essoreuse, au domicile de ses parents.

Pendant que sa mère était occupée à étendre du linge dehors, le bambin grimpa sur une chaise près de la lessiveuse, actionna une mannette et eut la main happée par les rouleaux de l'essoreuse. Attirée par ses cris, Mme Lincourt le dégagea et le fit transporter à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe, où l'on rapporte que son état est satisfaisant.

— LES LETTRES —

Les lettres

Un héros chrétien d'aujourd'hui: Guy de Chaumont-Guitry

Guy de Chaumont-Guitry est un beau nom français, peu connu. Il est celui d'un jeune Français, héros de la guerre d'Indochine, mort pour sa patrie en 1948, qui repose aujourd'hui dans le cimetière militaire de Vinh-Long. Sa gloire est du même ordre que celle de Bernard de Lattre de Tassigny, mort aussi pour la France au lointain Vietnam, fils de ce maréchal de Lattre de Tassigny qui assumait ces dernières années le haut commandement des opérations françaises en Indochine, tant administratives qui militaires, et mourut lui-même à la tâche, emporté par une grave maladie. Guy de Chaumont-Guitry n'était qu'un tout jeune homme quand il partit pour l'Extrême-Orient, où il exerçait les fonctions de "sergent de renseignements", auprès du premier bataillon de marche. Il arrivait d'Allemagne, après y avoir passé près de deux ans. Né en 1923, c'est à peine s'il aurait aujourd'hui trente ans. Parti d'Allemagne en janvier 1947, il s'embarquait pour l'Indochine à la mi-février de la même année. Atteint de deux balles, alors que la section commandée par lui s'attaquait aux rebelles du village de Cau-Cong, il fut ramené à l'arrière et hospitalisé à Vinh-Long, à soixante kilomètres de distance. Il expirait quinze jours plus tard. Son état général paraissait s'améliorer, mais il n'avait pas la force de survivre. L'un de ses compagnons, le sous-lieutenant Chevaucherie, fournit cette explication lamentable: "Fatigué —comme le sont ceux d'entre nous qui luttent dans les unités combattantes—par le soleil, par la pluie, par le climat, les maladies, la mauvaise nourriture, il s'affaiblissait chaque jour."

* * *

Le même et Madame Meny, infirmière-chef, racontent la fin chrétienne du jeune héros qui se sentait mourir un peu plus chaque jour et n'en parlait à personne. On l'avait hospitalisé en même temps que le caporal-chef Morel, qui partit avant lui. Deux jours plus tard, vers deux heures du matin, il dit à l'infirmière: "Madame, pourquoi m'avez-vous caché le décès de Morel? Je me suis fait administrer très vite pour qu'il en fasse autant. Je suis chrétien et je n'ai pas peur de la mort. Je désire que vous m'annonciez quand ce sera ma fin." Il ne se faisait pas d'illusions sur son état, mais ne se plaignait pas. Ses dernières forces, il les employa à écrire quelques lignes à ses parents, tenant avec peine un crayon. Quand il reçut le Viatique pour la quatrième fois, des mains du Père Villichs, aumônier belge et professeur au Séminaire de Vinh-Long, il dit: "Je crois en Dieu; Il est si bon et si grand." On a publié à Paris les lettres que Guy Chaumont-Guitry adressait de l'Orient à ses parents. (1) Ecrites sans prétention, sans recherche littéraire, on y remarque quand même un don étonnant d'écrivain, une connaissance peu ordinaire des hommes chez un homme aussi jeune, et une vue extrêmement claire des événements auxquels il fut mêlé. Il s'y montre même acerbe pour les services administratifs dont il relevait, et qui le désespéraient par leur lenteur, leur peu d'efficacité, l'insouciance de fonctionnaires stationnés à Saïgon, qui ne paraissaient rien savoir de la situation à l'intérieur du pays qu'ils avaient mission de pacifier.

* * *

Son livre, auquel il n'avait pas songé, jette un jour singulier sur cette Indochine si loin de nous, dont les journaux traitent de façon vague, sinon obscure, et sur laquelle les données manquent. Nous n'avons pas, ici au Canada, à nous immiscer dans les affaires d'Indochine mais certaines précisions que se permet de Chaumont-Guitry, même si l'on tient compte de son jeune âge, ne laissent pas d'inquiéter, ou de laisser rêveur. Cet homme, soldat qui se battit, voyait clair sur plus d'un point. Il raconte des choses qui renversent. Guy et ses camarades du Corps Expéditionnaire réclamaient pour l'Indochine un grand chef militaire, dès 1948. Quand le général de Tassigny y fut envoyé, Guy n'était plus. Mais l'on a noté que les méthodes de pacification aujourd'hui en l'honneur là-bas, appliquées sous l'impulsion du général, s'identifient à celles qu'il préconisait. Guy de Chaumont-Guitry était Français et chrétien. Ces deux mots résument sa courte vie. Il était aussi soldat et n'aspirait qu'à servir. Gustave Thibon, qui préfaça le recueil de ses lettres, ne craint pas d'écrire: "Ce qui nous frappe avant tout dans cet esprit si précocement mûri, c'est la synthèse du réel et de l'idéal, du sens de la terre et du sens du ciel, c'est l'union et l'équilibre entre l'enracinement temporel, l'attachement au foyer, à la patrie, et l'aspiration la plus pure à l'universel et à l'éternel." A parcourir ses lettres, non destinées à la publication, on ne peut s'empêcher d'un rapprochement, à deux siècles près de distance, entre l'administration coloniale sous Louis XV et telle autre d'aujourd'hui.

L'Illettré

(1) Editions Alsatia, Paris.

Brigitte et le cercle de famille

par Berthe Bernage

BRIGITTE ! Ce n'est pas seulement pour ses innombrables lecteurs, l'héroïne d'un roman à succès; c'est aussi, c'est surtout une amie, l'amie des jours de joie et des jours de peine, l'amie dont la courageuse gaité réconforte et aide aux ascensions spirituelles.

La voici, entourée du *Cercle de Famille*. Ses enfants ont grandi; après le mariage de Roselyne, c'est celui de Jean-Joie qui épouse la charmante Monique, assistante sociale. petit ménage bien moderne où l'un et l'autre travaillent au dehors comme tant de jeunes de notre époque.

Voici les jumeaux avec leur vocation sacerdotale et ses orages; voici la douce Marie au difficile destin; voici l'exubérant "Petit-Agneau" avec ses problèmes et ses vivacités...

Et surtout voici l'époux, cet Olivier Hauteville au grand talent de peintre, dont la sensibilité d'artiste met parfois en péril la sécurité du foyer, Brigitte souffre; Brigitte lutte; si elle remporte enfin la victoire, c'est une victoire mouillée de larmes...

En tout ceci Brigitte est très proche de nos coeurs et la retrouver une fois de plus nous est une joie.

Brigitte et le cercle de famille est un volume broché de 254 pages, sous couvre-livre en couleurs, en vente partout et aux Editions Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal, au prix de $1.25 (par la poste: $1.40).

Nouvel académicien: le professeur Bataillon

Paris.—L'Académie des inscriptions et belles-lettres a élu membre ordinaire, M. Bataillon, professeur au Collège de France. Le nouvel académicien, agrégé et docteur ès-lettres, est un hispanisant à qui l'on doit d'importants travaux qui intéressent l'Espagne, le Portugal et l'Amérique latine. Son ouvrage sur "Erasme et l'Espagne" a été récemment traduit au Mexique.

"La piste perdue", de Frison Roche, traduit aux Etats-Unis

Il y a des hommes pour qui les paysages les plus hostiles de la terre sont un défi qu'ils ne peuvent pas ne pas relever, écrit un critique du *Saturday Review*. Et à ses yeux Roger Frison-Roche, dont "La piste perdue" vient d'être traduit aux Etats-Unis, est sans conteste un de ceux-là. Cet écrivain, qui est surtout un homme très actif, a une prédilection, écrit-il, pour les lieux cruels et amers: il faut qu'il les conquière ou qu'il meure. Rappelant que cet écrivain fut durant une vingtaine d'années un alpiniste professionnel avant de se sentir soudain attiré par les mystères et les différents pays, il écrit que "La piste perdue" (intitulée en anglais "The Lost Trail of the Sahara") est bien un compte-rendu de cette passion.

Ou plutôt aurait pu l'être uniquement si Frison-Roche n'avait commis, pense-t-il, la maladresse de romancer la première moitié de son livre. Heureusement que ses aventures nen ont point souffert. Partis à la découverte de l'inconnu, ses personnages comme le désert lui-même, ne tardent pas à devenir aussi réels que la souffrance, et toute la dernière partie du livre est à ses yeux l'un des plus beaux récits qui aient été consacrés à cette persévérance indomptable de l'homme, à son endurance extraordinaire dans les circonstances les plus périlleuses pour son existence, lorsqu'il est aux prises avec des difficultés qu'on jugerait insurmontables.

La traduction, qui paraît excellente au critique, rend parfaitement tous les mérites le ce livre.

Julia Vernet de Mogador

par Elisabeth Barbier

Rares sont les années qui voient paraître un ouvrage de l'importance du dernier livre d'Elizabeth Barbier: JULIA VERNET DE MOGADOR qui dans quelques mois aura sa place dans d'innombrables bibliothèques à travers le monde.

JULIA VERNET DE MOGADOR est un roman mais ce n'est pas un roman comme les autres. Il appartient en effet à cette espece si rare aujourd'hui du livre qui séduit et satisfait entierement son lecteur. C'est le type meme du "best seller". On ne peut s'empecher d'ailleurs, en le lisant, de penser maintes fois au plus celebre de tous les "best sellers" contemporains: AUTANT EN EMPORTE LE VENT.

Comme lui en effet il se passe au siècle dernier; comme lui, il a pour heroïne une femme ardente et indomptable; comme lui, il sait faire revivre toute une époque disparue; comme lui enfin, il est traversé par une guerre.

Il n'est pas douteux que Julia par son courage, son esprit pratique, son attachement à la terre, a l'air d'une cousine française de Scarlett O'Hara. Son fiancé, puis son mari Rodolphe, qui aime les chevaux, les femmes et la bonne chère, pourrait lui aussi être un cousin de Rhett Butler.

Là toutefois s'arrête la ressemblance. Mogador n'est pas Tara, Avignon n'est pas Atlanta, la Provence n'est pas la Georgie et les personnages de *Julia Vernet de Mogador* sont tous trop typiquement français pour copier en quoi que ce soit les héros américains de *Autant en emporte le vent*.

Non, Elizabeth Barbier n'a pas tenté d'imiter Margaret Mitchell, mais elle a voulu, comme elle, écrire un vrai roman grouillant de vie, où les peines et les joies se succèdent—s'équilibrant pour ainsi dire—; et comme elle, elle a si bien réussi que son roman va connaitre auprès du grand public un succès aussi éclatant.

Julia Vernet de Mogador c'est d'abord l'histoire de son héroïne, de ses longues fiançailles contrariées par l'opposition d'un père royaliste qui ne peut accepter pour gendre un bonapartiste; de sa vie de femme, avec ses joies auprès d'un mari aimant et léger et de ses enfants, avec ses peines aussi—car à cette époque où les médecins n'avaient ni pénicilline ni sulfamides, on mourait d'une otite ou d'une pneumonie—; sa vie de veuve enfin, alors qu'elle doit élever les enfants qui lui restent et continuer à faire prospérer cet admirable domaine de Mogador que son mari et elle ont construit et arrondi avec tant de sacrifices et d'efforts.

Mais, *Julia Vernet de Mogador*, c'est aussi une étonnante reconstitution historique et ce qui donne à ce roman un charme unique, c'est celui-là même qui se dégage de cette Provence où Alphonse Daudet et Mistral commencent à se faire un nom; de cette Provence dont les habitants Tarascon et rêvent de faire une fois dans leur vie un voyage à Paris.

Julia Vernet de Mogador, c'est aussi un roman d'amour, le roman d'une passion: celle tumultueuse, farouche, irrésistible que Julia et Rodolphe éprouvent l'un pour l'autre. La peinture de cet amour permet à Elizabeth Barbier d'écrire des scènes inoubliables comme celle de l'irruption de Rodolphe dans le couvent où Julia s'est fait enfermer par son père; comme celle de leur première dispute parce que Julia, malgré ses ordres, a osé porter une crinoline; comme celle de leur premier chagrin quand leur fils aîné est emporté par la maladie.

Julia Vernet de Mogador est un livre extraordinaire, un livre qui met Elizabeth Barbier sur le même plan que les reines des "best sellers" anglais ou américains: Daphné du Maurier, Edna Ferber, Pearl Buck, Mazo de La Roche. Il manquait à la littérature française contemporaine une femme écrivain de cette envergure, capable d'enthousiasmer et de faire rêver à travers le monde, des millions de lecteurs.

Le Cercle du Livre de France se devait de la faire connaitre à ses membres.

Il ne demande que $3.00 de l'ouvrage.

L'Assomption et le chapelet en famille

par Gérard Leblanc. c.s.c.

Un précieux petit livre qui contient dix entretiens ou plutôt dix méditations à haute voix sur le sujet de l'Assomption et de cette école de vertu, ce catéchisme de la doctrine chrétienne qu'est le Rosaire. On trouvera dans cet ouvrage une nourriture spirituelle de qualité et une raison de plus d'aimer et de prier Marie.

30 pages. Prix: $0.15 l'exemplaire; la douzaine, $1.65; le cent, $11.00. FIDES 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal (1).

Les douze meilleurs romans français du 19e siècle

Le Jury du Grand Prix des douze meilleurs romans du dix-neuvième siècle, vient de se réunir à Paris à l'Hôtel Ritz. Il comprend Mme Colette MM. Edouard Herriot, Albert Sarrault, de Lacretelle, François Mauriac, André Maurois le professeur Henri Mondor, MM. Marcel Pagnol, Francis Carco, Gérard Bauer, Julien Cain Jacques Jaujard, Jean Paulhan, Pierre Brisson Robert Kemp et Raymond Blanchot.

Voici la liste des douze titres établis par ce jury, dans l'ordre chronologique.

"Adolphe" de Benjamin Constant; "Le Rouge et le Noir" de Stebdhal; "La Double Méprise" de Mérimée; "Le Père Goriot" de Balzac; "Madame Bovary" de Flaubert; "Dominique" de Fromentin; "Les Pléïades" de Gobineau; "L'Enfant" de Jules Valès; "Germinal" de Zola; "Le Disciple" de Bourget; "L'Ecornifleur" de Jules Renard; "En route" de Huysmans.

Le mystème de la poésie

par André Vovard

Eternel sujet. Mais auquel il est utile de revenir, parce qu'un homme intelligent en tirera toujours du nouveau, lueurs ou étincelles. Sur la nature de la poésie et son rayonnement, sur ce qui la distingue de l'enseignement, de l'éloquence, de la versification, sur l'équilibre à garder entre la clarté banale et l'imprécision obscure, enfin sur la mission du poète, André Vovard multiplie les justes remarques. Il parcourt avec assurance le ferme terrain du bon sens, et il y a plaisir à lui emboiter le pas. Il ne se hasarde pas à survoler toutes les questions, et bien qu'un chapitre sur la Beauté tente une incursion dans la métaphysique, il préfère d'ordinaire rester plus près du sol. Peut-être eût-il été bon de préciser davantage, pour établir l'équilibre entre clarté et obscurité la double exigence du beau, qui est d'évoquer ou de suggérer beaucoup de choses — ce qui exclut une clarté trop pauvre — et de ne pas demander une fatigue — ce qui exclut l'obscurité agaçante et hermétique, qui tendrait à remplacer la jouissance par le plaisir de la recherche. Saint Thomas demandait que le beau fût "Agréable à voir", la vision devant donc être à la fois riche et aisée. Ce livre, qui vaut d'être médité, ne prétend pas tout dire sur un problème inépuisable; mais il dit beaucoup, il apporte de fécondes vérités, il se garde du faux et de l'excessif, et il mérite d'être connu.

Ce livre a reçu le prix MONTYON, décerné par l'Académie Française.

A. de Parvillez
"Livres et Lectures"

Le mystère de la poésie est un voluhe de 180 pages, en vente partout et aux Editions FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, au prix de $1.50 (par la poste: $1.65).

Premier film en couleurs sur la Cathédrale de Chartres

C'est en somme un poème filmé à la gloire de la Cathédrale et de Péguy, qu'il a voulu réaliser, dans un court métrage, en couleurs.

Les vitraux apparaissent ainsi dans toute leur splendeur.

Au lieu de tourner, comme d'habitude à la cadence de 24 images à la seconde, Jacques Berthier n'a pris qu'une image par seconde afin d'obtenir meilleure netteté.

Jusqu'à présent on n'avait projeté que des films en noir et blanc sur la Cathédrale. C'est la première fois que nous la verrons en couleurs à l'écran, tout en écoutant des extraits du poème de Charles Péguy.

Pas de vedettes dans cette production. La Cathédrale de Chartres se suffit à elle-même.



Ce fut une période de soucis . . . quand ça aurait dû en être une de contentement. La cigogne volait vers nous, mais nous n'avions pas l'argent voulu pour accueillir notre nouveau bébé. Après avoir revu nos finances pour la centième fois, nous décidâmes qu'il n'y avait rien d'autre à faire que liquider nos obligations. Il y avait eu trop de dépenses "imprévues".

Heureusement pour nous, notre gérant de la B de M avait d'autres idées. "Voici une vraie occasion pour vous d'épargner, et vous la manquez", dit-il en souriant.

"Epargner? et à pareil moment?" fûmes-nous près de crier.

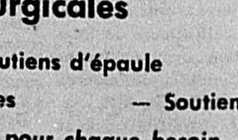
"Ce n'est pas aussi difficile que vous le croyez", dit-il encore . . . "un bon nombre de mes clients le font déjà.

"En premier lieu, il faut vous préparer un budget... Il vous faut une carte routière, si vous voulez savoir où vous allez avec votre argent. Voici une brochurette intitulée: *Plans personnels*. Lisez-la attentivement. Elle vous apprendra à déterminer votre propre manière d'aller de l'avant, financièrement . . . et comment épargner régulièrement à l'avenir."

"Mais comment pouvons-nous épargner dans le pétrin où nous sommes?" lui demandai-je.

"Empruntez sur vos obligations", dit-il. "Vous avez un emploi stable. Après tout, si vous réalisez vos obligations maintenant, vous aurez l'argent qu'il vous faut, mais il ne vous restera plus d'épargne. Si vous employez vos obligations pour emprunter, vous les retrouverez une fois votre emprunt remboursé. En d'autres termes, *vous épargnez votre épargne*. C'est l'un des cas où l'emprunt est vraiment une épargne."

Notre histoire finit bien, car nos soucis financiers sont sortis par la fenêtre avant l'arrivée de la cigogne. En vérité, notre bébé fut accueilli avec joie. Nous remboursâmes l'emprunt. Aujourd'hui, nous avons encore nos obligations, nous vivons d'après un budget qui répond à nos besoins et à nos objectifs. ET nous épargnons régulièrement.



L'épargne est le seul moyen de prendre le pas sur vos soucis, et de garder votre avance. Et, parfois, emprunter à la B de M est le meilleur moyen d'épargner. Apprenez à épargner *en dépit des hauts prix actuels*. Demandez votre exemplaire de *Plans personnels* à la succursale voisine de la B de M. Il suffit de le demander.

"MA BANQUE" POUR UN MILLION DE CANADIENS B de M

BANQUE DE MONTRÉAL
La Première Banque au Canada

Succursale de Saint-Hyacinthe :
Angle Ste-Anne et Cascades
Jean-G. Richard, gérant

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

. . . et toute leur vie durant ils vous remercieront !



Parents avisés . . . donnez à vos enfants une éducation musicale soignée. — L'enseignement moderne du piano est amusant. Les pièces modernes s'apprennent en un temps record. Mais un bon piano est indispensable . . . Sa tonalité doit être pleine et sonore, sa résonance riche . . . pour en faciliter l'étude à vos enfants. L' "Acrosonic", construit par Baldwin est de renommée mondiale parmi les petits pianos. Sa résonance superbe et sa tonalité parfaite seconderont admirablement les efforts de vos enfants dans l'étude de cet instrument merveilleux. — Achetez leur un superbe piano "Acrosonic" par Baldwin . . . et toute leur vie vie durant, ils vous en remercieront.

ACHETEZ EN TOUTE CONFIANCE chez

VICTOR MARTIN
Marchand de musique
TELEVISION — RADIOS — PIANOS
INSTRUMENTS — DISQUES
1140, RUE DES CASCADES, TEL. 4-8578, S.-HYACINTHE

DEMANDONS

Deux ou trois contremaîtres d'expérience tout à fait familiers avec la fabrication de la chaussure d'hommes suivant le procédé "Goodyear welt".

Ces personnes devront être bilingues, compétentes dans l'opération des machines et capables de surveiller et de former leurs employés.

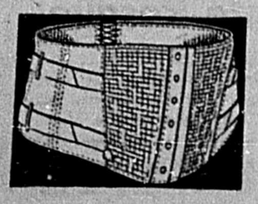
Nous sommes une industrie nouvelle dont tout l'outillage est neuf et nous sommes en mesure d'offrir des bonnes chances d'avancement.

Ecrire à

Boîte postale 950, Richmond, P.Q.

Soutiens abdominaux

Notre service de soutiens surgicaux a toute la compétence pour traiter tous les cas qui exigent une attention experte.



Consultez-nous.

Nous serons heureux de vous rendre service.

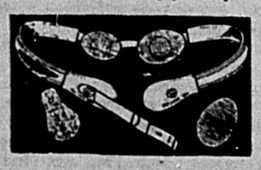
Satisfaction garantie.

LA PHARMACIE
PAUL LANCTÔT
Votre Pharmacie de confiance.
Ordonnances exécutées avec soin.
1348-1396, RUE DES CASCADES (coin Mondor) — TEL. 4-6484 — SAINT-HYACINTHE
LIVRAISON GRATUITE

Nouveau service de
PHOTOGRAPHIE-ALBUM EN PAPIER DENTELE
— CONSULTEZ L'EXPERT DE NOTRE DEPARTEMENT DE PHOTOGRAPHIE INTERIEURE —

Bandages et ceintures surgicales

— Soutiens d'épaule
— Bandes élastiques — Soutiens-pieds
Un support pour chaque besoin.



- Assortiment complet
- Ajustage expert
- Satisfaction garantie

"Nous sommes divisés parce que nous avons hérité des qualifications de rouges et de bleus. Cessons nos luttes fratricides, unissons-nous!"
Honoré MERCIER

100e ANNEE, No 43

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

"Nous avons formé une Union nationale au-dessus des partis politiques parce que nous avions les mains nettes et que nous entendons les garder nettes."
Maurice DUPLESSIS

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE, VENDREDI, 30 JANVIER 1953

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Fondé en 1853

Rédacteur en chef — Harry Bernard

Le Courrier de Saint-Hyacinthe est publié et imprimé par la Compagnie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe, (Limitée), aux nos 645-655 ave Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

ABONNEMENT

Canada: $2.50 — Etats-Unis: $3.00

VENDREDI, 30 JANVIER 1953

Le syndicalisme doit continuer d'être

Les erreurs d'appréciation et de tactique commises ces dernières années par la C.T.C.C., ou Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, peuvent être regrettables, mais elles ne doivent pas entraîner le discrédit du syndicalisme chrétien. De création humaine et dirigée par des hommes, les syndicats et leur confédération ne sauraient être parfaits. On peut errer dans leurs cadres comme au dehors, mais l'oeuvre poursuivie reste, et l'esprit qui les inspira, lequel procède des enseignements de l'Eglise et du désir du Saint-Siège. Il ne faut, nulle part, perdre de vue cet aspect des choses. La grève prolongée de Louiseville est une mauvaise affaire, la menace d'une grève générale dans la province en était une autre, plus grave et que rien de sérieux ne justifiait. En faisant marche arrière et contremandant sa grève de sympathie, la C.T.C.C. regagne une partie du crédit qu'elle avait auprès des honnêtes gens qu'elle s'évertuait, semble-t-il, à perdre. Il faut lui savoir gré d'avoir mieux compris la situation d'ensemble et de manoeuvrer dans une direction qui peut amener la paix, plutôt que des misères nouvelles. Dans le public, on doit placer la cause du syndicalisme au-dessus des querelles, des grèves et incidences qui peuvent traduire l'humeur de certains dirigeants, ou des vues qui s'éloignent des intentions profondes de l'Eglise. A l'**Action catholique** de Québec, M. Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef, précise pour sa part ces choses. Il conclut avec justesse: "Sachons le reconnaître: le mouvement ouvrier est un élément de civilisation dont nous nous targuons. A vouloir le considérer comme instrus dans notre société, nous risquerions de faciliter au communisme sa victoire sur la civilisation chrétienne".

* * *

Les syndicats catholiques rendirent dans notre province d'éminents services et ils continueront. A la condition de se surveiller et de ne pas s'écarter de la voie qui est leur. Qu'il se glisse de l'ivraie dans leur blé, des querelleurs et des politiciens à l'intérieur de leurs cadres, des gens mal préparés à leur tâche parmi leurs chefs, voilà qui est possible et ce que l'on a vu dans des circonstances jugées trop nombreuses. A eux de cribler sans délai, de nettoyer, corriger et réparer. La grève pénible d'Asbestos prenait couleur de grève politique, de même que celle de Louiseville, dont on attend encore la solution finale. A Saint-Hyacinthe, à la veille des dernières élections provinciales, on suscita une grève qui finit par se régler, et qui parut de même farine à son origine. On n'est pas sans se rappeler l'intrusion directe de chefs ouvriers dans la lutte électorale, ses conséquences, et le mécontentement qu'elle créa chez de nombreux syndiqués, indignés d'une orientation qui ne répondait d'aucune façon à leurs aspirations. Qu'on se garde d'oublier que la grève politique, quelle que soit sa forme ou son apparente justification, est un des moyens d'action du parti communiste à travers le monde. Le dénommé Fred Rose ne mâchait pas les mots à ce sujet: "Il est nécessaire de causer des mouvements d'impatience. Dès que nous sommes assurés d'une grève politique, il n'y a qu'un pas à la grève générale, qui ouvre la porte à la révolution".

* * *

On sait qui est Fred Rose, communiste notoire, si notoire qu'il fut arrêté il y a quelques années sur plainte du gouvernement fédéral, accusé d'espionnage au bénéfice d'un pays étranger, en l'occurrence la Russie soviétique — si l'on en juge par ses professions de foi et ses déclarations publiques — trouvé coupable et condamné au pénitencier. Comme l'a rappelé à l'Assemblée législative l'hon. M. Duplessis, chef de l'Union nationale et premier ministre de la province, qui ne plaisante pas sur le sujet du communisme, ce même Fred Rose ne désirait rien autant que d'entraîner à sa suite, par voie indirecte et à leur insu, les syndicats catholiques du Québec. Ne disait-il pas un jour ces paroles: "Croyez-moi, chers camarades, le jour où, à l'occasion d'une revendication syndicale, les syndicats catholiques se mettront en opposition ouverte à l'autorité, la moitié du chemin vers la révolution sera faite. Vous aurez droit alors à la reconnaissance de Moscou". Qu'ils l'aient voulu ou non, certains dirigeants de la C.T.C.C. jouaient un jeu qui ressemblait à celui des communistes, tel que décrit par Fred Rose. Après des grèves qui sentaient la politique à des lieues de distance, on était rendu à lancer l'idée de grève générale, qui s'accorde on ne peut mieux avec la conception communiste conduisant à la révolution. Les chefs reculèrent à la fin, non sans souligner que leur projet d'un arrêt général du travail de leurs syndiqués, même pour une journée, pourrait être interprété comme "une lutte à finir entre le gouvernement et le syndicalisme". Ce dont disent-ils, ils ne voulaient pas. Nous sommes à un tournant, qui apporte des espoirs de calme, de paix, et pour la C.T.C.C. l'occasion de reprendre son aplomb. Rien de cela ne doit porter atteinte à ce qu'il y a de plus sain, de plus désirable et de plus vivant dans le syndicalisme catholique.

Harry BERNARD

M. Duplessis revient sur l'autonomie

En marge du projet d'enquête royale sur les problèmes constitutionnels au pays, qui impliquent en premier lieu l'autonomie des provinces canadiennes par rapport à l'Etat fédéral, l'hon. M. Duplessis, chef de l'Union nationale et premier ministre de la province, a fait à l'Assemblée législative quelques déclarations qui valent d'être rappelées. "Nous nous battons, a-t-il dit entre autres choses, pour les générations d'aujourd'hui et pour les générations montantes. Nous nous battons pour le régime démocratique. Car le seul régime qui convienne à un pays comme le nôtre, c'est la décentralisation. La première chose qu'un Canadien peut faire quand il s'agit de revendiquer les droits de la province, c'est de commencer par les affirmer et non les mettre en doute. Que l'opposition reste avec sa solidarité libérale; nous, nous allons continuer de nous en tenir à la solidarité nationale. Car, ainsi que le disait un homme public français: entre le passé où sont nos souverains et l'avenir où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs. Et ce sont nos devoirs qui nous guideront dans nos attitudes".

Il ajoutait à la même occasion: "Il y a des gens qui parlent d'argent, de millions. Si Judas est méprisable, ce n'est pas parce qu'il a reçu 30 deniers au lieu de $30 millions, mais parce qu'il a vendu son maître. J'affirme que la province de Québec, en refusant de signer les ententes proposées par Otawa, a sauvé à ses contribuables des centaines de millions. J'affirme qu'à l'heure actuelle, en dépit de l'entente que l'Ontario a signée le couteau sur la gorge — et je sais ce que j'avance — les taxes sont moins considérables dans le Québec que dans l'Ontario. Les industries viennent dans le Québec parce qu'il y a ici un gouvernement qui se tient debout, non pas un gouvernement à vendre ou un gouvernement qui vend". Les commentaires, semble-t-il, sont superflus.

Logique des députés libéraux

Le débat en Chambre, en marge de l'enquête royale, a été long, et dans certaines parties conduit de façon étrange par les députés libéraux. Il va sans dire que ces messieurs combattirent la mesure par tous les moyens à leur disposition. Ils blâmèrent M. Duplessis de son attitude sur les relations fédérales-provinciales, lui reprochèrent ses déclarations passées, lui représentèrent qu'il serait de l'intérêt de la province de céder aux désirs du gouvernement fédéral, d'en arriver avec lui à une entente sur les principaux points en litige, et le reste et davantage. A noter que ces mêmes députés libéraux, après leur argumentation et leurs sorties, s'empressèrent de voter avec la droite en faveur du projet de loi, tel que soumis. Comme quoi, chez les politiciens, actes et paroles ne s'accordent pas. Mais ce n'est pas la première fois qu'on le constate.

Recette simple et sûre

On s'attend, cette année encore, à une excellente année touristique dans la province. Le tourisme vaut une industrie d'importance, quant à son rendement, et nous avons intérêt à ne pas le négliger. M. Georges Léveillé, directeur de l'Office de publicité de la province, signalait ces jours derniers que celle-ci avait dépensé $1,200,000 l'an dernier, pour attirer les visiteurs chez nous. C'est là une somme, mais qui n'a pas été versée en pure perte. Elle dépasse même ce que le gouvernement fédéral consacre au tourisme pour l'ensemble du pays, de Terreneuve à la Colombie britannique. A l'encontre de certaines entreprises, qui ne bénéficient qu'à une partie de la population, le tourisme profite à chacun des citoyens, de façon directe ou indirecte. Aussi importe-t-il d'intéresser les étrangers qui séjournent chez nous, pour des périodes plus ou moins longues, et de leur donner le goût du revenez-y. Le plus sûr moyen, c'est de leur offrir ce qu'ils ne trouvent pas ailleurs, et surtout chez eux. Aussi devons-nous nous garder, en ce qui concerne, par exemple, les visiteurs américains, de leur présenter un aspect des choses qui copie les leurs. Comme le disait M. Léveillé, soyons simplement patriotes. Il ajoutait avec justesse: Si nous le sommes, si nous nous montrons aux visiteurs sous nos vraies couleurs, sans singeries, sans plagiat, nous aurons rendu à la province de Québec le plus grand service qui soit. La recette est simple. Il ne reste qu'à l'employer.

Peu populaire, le district fédéral

La question d'un district fédéral qui engloberait au Canada les villes d'Ottawa et de Hull, quelques autres municipalités du voisinage, à la manière de celui de Columbia aux Etats-Unis, qui a pour centre la ville-capitale de Washington, vient de rebondir. Le plan Greber d'aménagement et d'embellissement de la capitale prévoit un tel district et les autorités ne le verraient pas d'un mauvais oeil. Il n'en est pas de même des citoyens de Hull, qui appartiennent à la province de Québec, lui sont attachés et ne veulent pas entendre parler du projet. Au cours d'une déclaration publique, l'hon. Alexandre Taché, député de Hull à l'Assemblée législative et président de celle-ci, vient de dire son opposition, en même temps que celle de ses concitoyens, à une forme d'urbanisme qui aurait pour premier effet de les défranchiser, tant au point de vue municipal et provincial que fédéral. A la condition, bien entendu, qu'on suive en tous points l'exemple de Washington. Pour sa part, M. Taché dit qu'il combattra le projet jusqu'au bout. La ville de Hull, continue-t-il, a son autonomie et elle y tient. "Nous faisons partie de la province de Québec et nous voulons rester de la province de Québec, pour une multitude de raisons faciles à comprendre. Que les bureaucrates centralisateurs d'Ottawa le sachent une fois pour toutes". Les citoyens de Hull ont raison, M. Taché en tête.

H. B.

L'INFORMATION POLITIQUE

A QUEBEC

L'Assemblée législative s'attaque aux problèmes constitutionnels

A la suggestion de l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre, les députés se prononcent en faveur de l'établissement d'une commission royale d'enquête.

Québec, 28.—(De notre correspondant particulier).

Le projet de loi du Gouvernement de Québec relatif à l'établissement d'une Commission Royale d'Enquête, ayant pour but d'étudier les problèmes constitutionnels et de leur trouver une solution, a donné lieu à un débat de haute tenue et de grande portée à l'Assemblée législative.

On sait que, depuis de nombreuses années, les relations entre le Gouvernement d'Ottawa et le Gouvernement de Québec sont difficiles et pénibles, en raison de la tendance toujours accrue du gouvernement central à empiéter sur les droits des provinces.

Jusqu'en 1939, le Gouvernement au pouvoir à Québec avait toujours, sans distinction de parti, affirmé, défendu et pratiqué le principe de l'autonomie provinciale. En fait à l'époque de la Confédération, le Parti libéral s'était constitué le champion de l'autonomie provinciale.

Plus tard, les grands chefs libéraux du Québec — Mercier, Parent, Gouin et Taschereau — avaient maintenu la tradition libérale en matière d'autonomie provinciale.

Même sur la scène fédérale, les chefs d'Etat canadiens-français — Laurier et Lapointe en particulier — ont constamment, dans le passé, combattu en faveur de l'autonomie provinciale. Mais, en 1939, quand la seconde grande guerre éclata, le Gouvernement d'Ottawa jugea à propos, lorsque l'honorable Duplessis décida de tenir une élection provinciale, de tout mettre en oeuvre pour défaire l'Union Nationale et porter au pouvoir à Québec le parti libéral. Lapointe, Cardin, Power et Rinfret se donnèrent la main pour remplacer à tout prix l'honorable Duplessis par l'honorable Godbout. De fait, les ministres canadiens-français dans le Gouvernement d'Ottawa vinrent dire à la population de Québec qu'ils sortiraient du Cabinet fédéral et laisseraient Québec sans défenseurs dans le Gouvernement d'Ottawa si la Province reportait au pouvoir l'honorable Duplessis.

M. Adélard Godbout devint donc Premier Ministre de la province de Québec, exclusivement grâce à l'appui et l'intervention des ministres canadiens-français à Ottawa. Et, une fois au pouvoir, M. Adélard Godbout déplat de lentilles.

C'est là de l'histoire ancienne, encore toute fraîche, mais qu'il faut rappeler, si l'on veut bien comprendre le sens du débat à l'Assemblée législative sur le sujet de la Constitution.

Une bombe constitutionnelle

M. René Hamel, député libéral de Saint-Maurice, vient en droite ligne du Bloc Populaire. Il avait été élu sous les couleurs de ce parti nationaliste dans l'élection fédérale de 1945. Ce n'est non plus un secret pour personne que les sympathies de M. Hamel, dans le champ provincial, furent toujours acquises à l'Union nationale, à venir jusqu'à son élection comme député libéral en juillet dernier. En d'autres termes, M. Hamel a toujours appartenu à l'école nationaliste. Et il dit à qui veut l'entendre qu'il forme, à lui tout seul, l'aile nationaliste du parti libéral à la législature de Québec. M. René Hamel aimerait bien qu'on voit en lui l'héritier de M. René Chaloult sur le parquet de l'Assemblée législative.

Or, dans le débat sur la Constitution, M. Hamel a exposé une théorie qui a produit la sensation de l'éclatement d'une bombe. M. Hamel a prétendu que l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord est une *Loi*, et non pas un *Contrat*. Il n'est pas nécessaire d'être un grand juriste pour se rendre compte que la théorie de M. Hamel porte un coup mortel à la doctrine de l'autonomie provinciale. Si la Constitution de 1867 est une Loi, le Parlement d'Ottawa a le droit de l'amender de fond en comble sans le consentement et malgré l'opposition du Parlement de Québec; avec le résultat que l'usage de la langue française et la pratique de la foi catholique, sans parler de nos lois françaises et de nos institutions catholiques, sont à la merci, dans Québec, du bon vouloir d'une majorité anglaise et protestante à Ottawa. Au contraire, si la Constitution de 1867 est un contrat entre les quatre provinces de Québec, d'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse; un pacte entre les races française et anglaise; un traité entre les religions catholique et protestante; une entente entre les premiers occupants et les nouveaux venus au pays: ce contrat, pacte, traité ou entente ne peut être modifié sans l'autorisation de la Province de Québec. On admettra aisément qu'il y a toute la différence au monde entre la théorie de la Constitution-Loi et de la Constitution-Contrat. Ernest Lapointe lui-même a dit un jour que la Constitution était un contrat; et que le Parlement de Westminster avait simplement agi en qualité de "notaire du Pacte de 1867".

Malheureusement, M. Saint-Laurent a adopté la thèse de la Constitution-Loi. Et le Parlement d'Ottawa a demandé au Parlement de Londres, sans consultation des provinces, la suppression des appels au Conseil Privé et l'amendement de la Constitution au Canada. Il s'agit sans doute de deux bonnes mesures en principe, mais qui peuvent se retourner contre Québec dans la pratique.

Heureusement, dans l'affaire des Pensions de Vieillesse, le Gouvernement d'Ottawa, grâce à la ferme attitude du Gouvernement de Québec, a obtenu cette fois le consentement des provinces pour l'amendement de la Constitution.

La base de discussion, en matière constitutionnelle, a donc été faussée complètement par la spectaculaire déclaration de M. Hamel. Il est regrettable qu'un nationaliste fournisse ainsi des armes à l'école centralisatrice. L'absence de M. René Chaloult en Chambre a créé un vide que M. Hamel ne paraît pas capable de remplir.

Le noeud de la question

Il est donc admis que la Constitution de 1867 nous garantit par contrat l'usage de notre langue et la pratique de notre foi; cela veut dire nos écoles, nos hôpitaux, nos églises, nos communautés. La Constitution nous garantit aussi par contrat la juridiction sur la propriété et les droits civils; cela veut dire nos terres, nos paroisses, nos municipalité, nos tribunaux. La Constitution nous garantit encore par contrat la libre exploi, cela veut dire nos forêts, nos mines, nos pouvoirs d'eau. En résumé, la Constitution nous garantit par contrat une forme catholique et française de culture et de civilisation.

La Constitution de 1867, en plus de nous reconnaître ces droits, a mis à notre disposition dans l'article 92, le moyen d'exercer les droits en question. Le dit article autorise la Province à percevoir des impôts directs pour des fins provinciales. Et Sir Wilfrid Laurier disait avec raison: "C'est un principe faux que celui en vertu duquel un gouvernement perçoit les revenus et un autre gouvernement les dépense." En effet, si l'éducation populaire, la santé publique, le développement de nos ressources naturelles, la sécurité sociale, sont à la merci de subventions fédérales — à défaut de revenus provinciaux suffisants — il en résulte la main-mise, à brève ou longue échéance, de la majorité anglo-protestante d'Ottawa sur les traditions et les institutions de la minorité catholique et française du Québec. Or, c'est justement ce principe faux qu'Ottawa applique par le système des ententes fiscales, auquel M. Godbout a souscrit en 1941. Le Gouvernement d'Ottawa, à qui l'article 91 de la Constitution donne des pouvoirs de taxation de caractère général, utilise cet article pour réduire à néant la portée de l'article 92. En d'autres termes, Ottawa dit à Québec: "Je ne vous empêche pas de taxer le revenu des particuliers; je ne vous empêche pas non plus de prélever un impôt sur les successions; je ne vous empêche pas enfin de percevoir une taxe sur le profit de l'exploitation des ressources naturelles. Mais, moi Ottawa, j'ai le droit aussi de taxer tout cela. Je me sers en premier. Je prends la crème et je vous laisse le petit lait." Avec un pareil raisonnement, le Gouvernement Central en arrivera petit à petit à priver effectivement la Province de Québec des revenus essentiels à sa vie et à sa survie; avec la conséquence qu'Ottawa assumera le contrôle intégral de l'existence économique, sociale et culturelle du Québec.

Dans des circonstances semblables, il ne peut pas être question pour Québec de soumettre des contre-propositions à Ottawa. Comme le disait si justement le sénateur Jacob Nicol: "Garder une chose qu'on a empruntée, refuser de la remettre, équivaut à un vol pur et simple." On peut difficilement imaginer le Gouvernement de Québec disant au Gouvernement d'Ottawa: "Remettez-moi une partie de ce que vous m'avez volé." Aucune discussion utile ne peut par conséquent prendre place avant que le Gouvernement d'Ottawa reconnaisse le droit de priorité des provinces dans le domaine de la taxation directe.

C'est là, en résumé, la substance des idées échangées dans le cours du débat sur la Constitution.

L'Opposition a encore une fois montré que la logique n'est pas sa vertu dominante. Après une douzaine de discours véhéments et hostiles, elle a voté pour l'établissement de la Commission d'Enquête.

Mme Albert Carignan, de l'Hôtel-Dieu, est décédée à 76 ans

Mme veuve Albert Carignan, née Léopoldine Racine, demeurant à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, est décédée à l'âge de 76 ans. La défunte laisse trois frères: MM. Charles Racine, de Kingsey-Falls; Elie, Saint-Pie de Bagot; Jules, New-Bedford, Mass.

Les funérailles eurent lieu mercredi à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, sous la direction de la maison *Bienvenue et Mongeau*, de cette ville. La levée du corps fut faite par M. le chanoine Jean Robin, curé, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Florient Lacasse et Octave Lévesque, ecclésiastiques au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Alfred Paradis, Lionel Lefebvre, Jules Courtemanche, Roland Comtois, Bernard Sansoucy et Yvan Bresult.

A OTTAWA

Une enquête sur le régime fiscal hâterait les élections fédérales

En marge de la récente décision de l'hon. M. Duplessis, premier ministre du Québec, de former une commission chargée de faire enquête sur le régime fiscal d'Ottawa.

Ottawa, 28.—(De notre correspondant particulier).—Le débat, qui s'est déroulé autour de l'institution d'un comité spécial de la Chambre pour faire enquête sur le rapport Currie, s'est terminé au cours de la semaine dans l'atmosphère de bataille qui en avait marqué le début. Il appartiendra maintenant au comité, sous la présidence de M. David Croll, député de Toronto-Spadina, de déterminer si les irrégularités dans les dépôts militaires du pays exposées au rapport sont aussi graves qu'on l'a prétendu. A ce qu'on prévoit, l'orage va reprendre au comité.

Libérée de l'affaire du rapport Currie, la Chambre s'est attaquée à un projet de loi de l'honorable Stuart Garson, ministre de la Justice, qui modifie le code pénal, visant notamment la trahison et la sédition. Le changement proposé rendrait passible de la peine de mort ou de l'emprisonnement à perpétuité la transmission de renseignements secrets à un pays étranger et qui compromettraient la sécurité et les intérêts du Canada.

La Chambre a aussi été saisie d'un projet de loi du gouvernement visant la nomination d'un ministre adjoint de la Défense nationale. Le but est de soulager l'honorable M. Claxton de l'énorme fardeau de l'exécution du programme de défense. Le nouveau titulaire sera l'honorable Ralph Campney, solliciteur général du Canada. En présentant son bill, le premier ministre a précisé qu'avec un adjoint, M. Claxton pourrait concentrer davantage son attention sur les relations du ministère avec les Nations Unies, l'O.T.A.N. et les autres pays sur la politique de défense de l'Ouest en général.

Au moment où les Communes semblent enfin vouloir s'attaquer au travail sessionnel, c'est-à-dire le programme législatif, voici que le ministre des Finances, l'honorable M. Abbott, annonce un surplus budgetaire de $204 millions pour les neuf premiers mois de l'année financière en cours. Bien qu'un tel profit soit de bon augure, il se compare défavorablement à celui de la période équivalente de l'an dernier qui était de $631 millions et qui avait attiré contre le gouvernement les foudres de l'opposition. Celle-ci prétendait qu'aujourd'hui les finances n'avait plus raison de maintenir les impôts à un niveau aussi élevé.

Dans son rapport, M. Abbott souligne que, pour cette période de neuf mois, du premier avril au 31 décembre 1952, les revenus du pays se chiffrent par $3,085,300,000, soit environ 72 pour 100 de la somme de $4,003,111,000 prévue par le ministre pour toute l'année. Les dépenses durant la même période se sont élevées à $2,821,300,000, ou environ 66 pour 100 de la somme de $4,270,000,000 prévue par M. Abbott pour l'année entière. De ce montant, la défense a englobé $1,223,300,000.

Dans quelques jours, le ministre des Finances présentera aux Communes le livre bleu contenant les détails des crédits à voter pour l'année financière commençant le premier avril prochain. Ces crédits dépasseront rageant pour le Parlement de voter les sans doute ceux de l'an dernier qui s'élevaient à $4,270 millions. Peu importe, il faut que l'administration des affaires du pays, celles de la défense en particulier, se poursuive normalement. Et puis, avec le surplus budgétaire déjà annoncé, il est plus encoussommes requises sans trop maugréer.

Dans tout cela, les observateurs voient des signes d'élections générales hâtives, surtout si les crédits comportent des travaux publics considérables et si le budget, qui ne tardera pas, nous apporte des réductions d'impôts. Cependant, au dire des mêmes observateurs, le gouvernement en appellerait au peuple au printemps pour des motifs autres que ceux que pourraient inspirer le rapport d'irrégularités à la Défense, les crédits promettant de l'embauchage sur une haute échelle, un surplus budgétaire satisfaisant et un budget apte à alléger le fardeau des impôts.

Votre correspondant s'est fait dire ces jours derniers, par des députés libéraux en vue, que ce qui contribuerait le plus à hâter la tenue d'élections générales est, sans conteste, la récente décision de l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre du Québec, de nommer une commission qui serait chargée de faire enquête sur le régime fiscal fédéral et ses effets sur l'économie de la province. On dit, en effet, que la poursuite d'une telle enquête au cours du printemps et de l'été serait préjudiciable à la cause libérale à travers le pays. On ajoute même que certains témoins à l'enquête pourraient montrer que le lancement d'entreprises a été contrecarré du fait qu'Ottawa englobe 70 cents de chaque dollar perçu en impôt.

Dans tous les milieux de la capitale, on s'accorde à dire que Québec est encore le château fort du parti libéral et dévoué au chef national du gouvernement d'Ottawa. On reconnait aussi que la vieille province française tient encore la clef de l'avènement au pouvoir de tout parti politique. Au fait, si l'on en juge par ce qui s'est passé dans cinq provinces — Colombie-Britannique, Alberta, Saskatchewan, Ontario et Nouveau-Brunswick — ces derniers douze mois, on peut en conclure que le parti libéral a perdu du terrain.

Le chef doit juger de l'opportunité d'un appel au peuple. En d'autres termes, il doit savoir choisir le bon moment, c'est-à-dire faire des élections pendant que le peuple conserve l'impression que les affaires du pays sont entre bonnes mains. Si, pour en appeler au peuple, il attend les événements, il peut se produire des choses qui pourraient être à son désavantage. On a l'habitude de dire qu'il faut frapper le fer pendant qu'il est chaud.

Si le premier ministre juge à propos d'en appeler au peuple en mai, au lieu d'attendre à l'automne, il serait, au dire de libéraux en vue, bien avisé. Ainsi, souligne-t-on, il éviterait du coup tous les désagréments qui pourrait susciter contre son parti l'enquête que doit instituer M. Duplessis sur les effets de la politique fiscale de son gouvernement dans la province de Québec. Par contre, s'il allait attendre à l'automne, il se peut que le peuple québecois sur lequel il doit compter le plus, en ait appris trop long à propos d'impôts trop lourds.

Cours de psychologie du R.P. H. Lecavalier, au Centre Notre-Dame

Le dernier cours de psychologie avant Pâques aura lieu mardi soir, 3 février, à 8 hres 30, au Centre Notre-Dame.

Continuant de traiter de "La connaissance du beau et du doux", le R. Père H.-D. Lecavalier, o.p., exposera l'influence des yeux, de la voix, des parfums et des saveurs sur notre comportement individuel et social. Soulignant aussi la portée psychologique des arts visuels et de la musique, ainsi que du plaisir qui accompagne les activités sensibles voluptueuses, il montrera l'attitude du catholicisme devant ces réalités qui rendent la vie humaine agréable. L'entrée est libre.

M. J.-B. Messier, de Saint-Louis, décédé à 69 ans

Saint-Louis, 28.—(D.N.C.)

M. Jean-Baptiste Messier, de Saint-Louis-de-Bonsecours, est décédé ces jours derniers à l'âge de 69 ans. Le défunt laisse quatre fils et deux filles: le R. P. Emilien Messier, s.j., de Montréal; MM. Léo et Lucien Messier, Saint-Louis; Gérard, Montréal; Mlles Rita et Berthe, de Saint-Louis.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Louis. L'inhumation suivit au cimetière du même endroit.

SOUFFREZ-VOUS DE

BRONCHES

Bronchite chronique, — Asthme, — Essoufflement, — Dyspnée
ne tardez pas davantage et procurez-vous immédiatement
une bouteille de

DYSMALINE

Soulage les toux Bronchites et aide à améliorer les états asthmatiques; satisfaction assurée ou argent remis.
Envoyez $2.25 pour un traitement de 3 à 4 semaines.
Si votre pharmacien n'en a plus, écrivez à

ALCOS ENR.
C. P. 195 SAINT-HYACINTHE
ou adressez-vous à

Pharmacie *Jean Locas*
1600, rue des Cascades, TEL. 4-6451
SAINT-HYACINTHE

NOUVELLES DE LA RÉGION

M. l'abbé A. Girard, du Grand Séminaire, en deuil de sa mère

Sainte-Rosalie, 28.—(Spéciale)

Mme veuve Hector Girard, née Albina Desautels, demeurant à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, autrefois de Sainte-Rosalie, est décédée à l'âge de 78 ans et 3 mois. La défunte était mère de M. l'abbé Alphonse Girard, procureur du Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe. Outre ce dernier, elle laisse deux fils et une fille: MM. Paul Girard, Saint-Hyacinthe; Lucien, Montréal; Mme Narcisse Raymond (Françoise), Saint-Hyacinthe. Deux frères et une soeur lui survivent aussi: MM. Armand et Rodolphe Desautels, Sainte-Rosalie; Mme Wilfrid Archambault (Cécile), Contrecoeur.

Les funérailles eurent lieu lundi à l'église paroissiale de Sainte-Rosalie, sous la direction de la maison *Bienvenue et Mongeau*, de cette ville. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Léo Lanoue, curé de la paroisse, et le service funèbre, chanté par Mgr David Petit, c.s., procureur de l'évêché de Saint-Hyacinthe, assisté de MM. les abbés Victor Desautels, vicaire à McMasterville, et Jules Girard, vicaire à Saint-Eugène de Granby, neveux de la défunte, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. C. Desautels, P.-E. Girard, A. Desautels, C. Girard, R. Desautels et M. Lemieux.

M. Arthur Plante, de cette ville, est décédé à 60 ans

M. Arthur Plante, veuf d'Angéla Gingras demeurant à 210, rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe, est décédé à l'âge de 60 ans.

Les funérailles eurent lieu mercredi à la cathédrale de cette ville, sous la direction de la maison *Ubald Lalime*, de cette ville. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul Déry, vicaire de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Roland Pelletier et Roland Bibeau ecclésiastiques au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe, comme diacre etsous-diacre.

Mme Amédée Gaudette, de Saint-Denis, meurt à l'âge avancé de 80 ans

Saint-Denis, 28.—(D.N.C.)

Mme Amédée Gaudette, née Méléthime Charron, de Saint-Denis-sur-Richelieu, est décédée à l'Ouvroir Sainte-Geneviève, de Saint-Hyacinthe, à l'âge de 80 ans. La défunte laisse trois fils et une fille: MM. Ovila Gaudette, de la Floride; Laurent, secrétaire-gérant de la Caisse populaire de Sainte-Denis; Hormisdas, du même endroit; Mme Arthur Bousquet (Laura) Rochebeaucourt, Abitibi. Deux frères et trois soeurs lui survivent aussi: le R. F. Ovila, des Frères du Saint-Sacrement, Montréal; M. Josaphat Charron, Pierreville; Mmes Horace Archambeault (Régina), Saint-Denis; Emery Charron (Béatrice), Longueuil; Wilfrid Jeanson (Antoinette) Woonsocket, R.-I.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Saint-Denis, sous la direction de la maison H. Phaneuf et Fils. La levée du corps fut faite par M. Bourbonnais, p.s.s., et le service funèbre, chanté par M. le chanoine F.-A. Laroche, curé de la paroisse assisté de MM. les abbés Maynard, vicaire à Saint-Antoine, et Guy Goyette, vicaire de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Antoine Huard, Edmond Bousquet Irénée Lajoie, Arthème Vigeant, Raymond Archambeault et Armand Girard, tous neveux de la défunte.

M.-Andrée Laliberté, décédée à huit mois

Marie-André Laliberté, enfant de M. et Mme Raymond Laliberté (Armande Saint-Germain) demeurant à 560, rue Duclos, Saint-Hyacinthe, est décédée à l'âge de sept mois. Outre son père et sa mère, elle laisse ses grands-parents, M. et Mme Emery Laliberté, et M. et Mme Alphonse Saint-Germain de Saint-Hyacinthe. Une soeur lui survit aussi: Francine, S.-Hyacinthe.

La cérémonie des anges eut lieu mercredi à la cathédrale de Saint-Hyacinthe, sous la direction de la maison *Ubald Lalime*, M. l'abbé Gérard Bousquet, vicaire officiait.

Marieville

M. et Mme Rouville Gladu sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Henri-Gustave-Michel. Parrain et marraine, M. et Mme Henri Guillette, oncle et tante de l'enfant.

—MM. et Mmes O. Carreau, Bertrand Daignault Armand Benjamin, Firmin Dupont, Léon Gauvin et Stanislas Massé sont partis pour la Floride.

—M. et Mme Gérard Potvin, de Montréal, recevaient à souper, ces jours derniers, M. et Mme R.-F. Gin-[illegible]

—M. et Mme Aimé Fréchette recevaient à souper M. et Mme Jean-Louis Bisaillon, de Montréal.

Une conférence du R.P. M.-M. Desmarais, à l'église de Beloeil

Le R. P. Marcel-Marie Desmarais o.p., a prononcé une captivante conférence, à l'église Saint-Mathieu de Beloeil. Présenté par M. le curé A. Pépin, l'éminent conférencier a évoqué, devant un auditoire nombreux et attentif, les impressions et souvenirs de son récent voyage à Fatima.

Avec l'éloquence et le charme qu'on lui connaît, il a fait revivre la merveilleuse histoire des trois bambins prédestinés, Lucie, François et Jacynthe, qui ont eu le bonheur inouï de contempler la Vierge Marie avec leurs yeux mortels. Puis il a mis en lumière les leçons qui se dégagent de ce fait extraordinaire; leçons dont chacun peut et doit tirer profit. De belles photos en couleur complétèrent la conférence.

Le conférencier fut remercié par M. le chevalier Paul-A.-Lionel Bernard, dans une improvisation spirituelle et fort bien tournée.

Soulignons que la causerie a été précédée d'un court récital d'orgue par Mlle Fabienne Brodeur, organiste attitrée de l'église Saint-Mathieu. Mlle Brodeur a exécuté, avec maîtrise, dans un jeu clair et nuancé, des pièces de Bach, Gigout et Saint-Saëns.

Les recettes de cette soirée, sous les auspices du cercle de Beloeil des Filles d'Isabelle, serviront à défrayer le coût des prochains travaux de réfection de l'église Saint-Mathieu.

Mme Pierre Cotnoir, jadis de Saint-Hugues, est décédée à 89 ans

Saint-Hugues, 28.—(Spéciale)

Mme veuve Pierre Cotnoir, née Lucie Galipeau demeurant à l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, est décédée à l'âge de 89 ans. Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de St-Hugues, sous la direction de la maison *Ubald Lalime*, de cette ville. La levée du corps fut faite par M. l'abbé F. Jodoin curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés René Chapdelaine, vicaire, et Emilien Ravenelle, curé de Saint-Simon, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Xiste Dolbec, Misaël Ledoux Georges Desautels, Ulysse Desautels, Louis Pelletier et Joseph Bonin.

Un écrivain acquitté

Condamné par contumace à dix ans de travaux forcés pour intelligences avec l'ennemi, Georges Soulès, qui sous le pseudonyme de Raymond Abellio, publia plusieurs ouvrages et obtint [illegible] son roman *Heureux les pacifiques*, vient d'être acquitté par le tribunal militaire de Paris.



COUP-D'OEIL RETROSPECTIF DU C.A.R.C. SUR 1952.—1.—On voit ici Curtis (au centre) chef de l'état-major de l'Air, qui prendra sa retraite en janvier. 5.—On voit une aviatrice dirigeant l'atterrissage d'un Sabre un hélicoptère du C.A.R.C. prenant à son bord un malade. 2.—Le C.A.R.C. a fait l'acquisition d'un avion de transport C-119, appareil qui rend d'incalculables services dans le transport des marchandises lourdes. 3.—Le départ de la 439e escadrille d'Uplands en destination de North-Luffenham, Angleterre. 4.—Le ministre de la Défense nationale, l'hon. Brooke Claxton (à droite), a révélé vers la fin de l'année dernière que le vice-maréchal de réactés. 6.—Le maintien et l'expansion d'une aviation efficace exigent de vastes constructions en casernes, nn pistes d'atterrissage et en remises d'avions comme celle que l'on remarque ci-haut. 7.—On voit ci-haut deux étudiants français et deux danois en train d'examiner des instruments de l'Air C. R. Slemon (à gauche) remplacerait le vice-maréchal de l'Air W. A. navigation durant leur période de formation au pays.

(Photo de la Défense nationale)

AVONS BESOIN

MAIN-D'OEUVRE EXPERTE DANS LA CHAUSSURE

HOMMES ET FEMMES

Départements du taillage, de la couture, du montage, du fonçage et du cuir à semelle.

Ces personnes deevront être tout à fait familières avec la fabrication de chaussures d'hommes avec trépointe "Goodyear".

Pour nouvelle industrie située dans la région de Richmond.

Pour plus amples détails, écrivez à

Boîte postale 950, Richmond, P. Q.

BON MARCHÉ À L'ANNÉE

SERVICE QUALITÉ PROPRETÉ

ÉPICERIE LICENCIÉE

PAUL-ÉMILE

GAUCHER

1772, rue des Cascades Tél. 4-5373

3 lignes téléphoniques pour meilleur service.

LIVRAISON GRATUITE À DOMICILE

ÉCHANGEZ VOS COUPONS ICI



Grosse boîte .33

Boîte géante .65

DUZ

Grosse boîte .33

Bte géante .65

CRISCO LB. .35

IVORY FLAKE

IVORY SNOW .33

Grosse boîte



SPIC and SPAN .29 .71

Grosse bte Bte géante

SOUPES LIPTON

Nouilles et Poulet ou Tomates et légumes

2 Enveloppes pour .15 Plus votre coupon valeur .10

COUPON DE THÉ LIPTON .10

Bon sur l'achat de n'importe quel paquet du délicieux THÉ LIPTON

Fruits et Légumes frais reçus tous les jours



le TOUT NOUVEAU poêle électrique ... Gurney

Vous l'adopterez à première vue!

Toute la beauté . . . tous les avantages . . . tout le rendement que vous pouvez exiger sont compris dans les tout-nouveaux poêles électriques Gurney. Nous sommes fiers de présenter ces tout-nouveaux Gurney . . . et vous serez encore plus fière d'en posséder un. Votre famille sera ravie de la cuisine que vous lui servirez!

LE VOIR—C'EST L'ADOPTER!

Votre vendeur Northern Electric est un homme à connaître.

DISTRIBUTEUR AUTORISE des

TELEVISEURS

Crosley — Addison

Northern Electric

Nous avons en spécial des

REFRIGERATEURS

LEONARD

Prix à partir de $225.00

Cloutier & Robert Enr.

405, rue Saint-François, Saint-Hyacinthe TEL. 4-6868

Magasins THRIFT Stores

UNE COMPAGNIE QUEBECOISE

445, RUE SAINT-FRANÇOIS — Place du Marché — ST-HYACINTHE

SPÉCIAUX

À DES PRIX VRAIMENT COUPÉS

+ LIVRAISON GRATUITE

JUS DE TOMATE AYLMER - SURFIN 2 BTES 20 OZ 23¢

FEVES JAUNES - COUPEES LACHINE RAPIDS BTES 20 OZ 12¢

BLE D'INDE DE CHOIX STANMOR GENRE CREMEUX 2 BTES 20 OZ 23¢

SAVON en POUDRE MARQUES : RINSO, OXYDOL, LUX, DUZ, IVORY SNOW, SUPERSUD, IVORY FLAKES, Gros pqt .33 Pqt gérant .65

GRAISSE MAPLE LEAF PURE TENDERFLAKE — lb 15¢

CIGARETTES CANADIENNES 1ère QUALITE MARQUES POPULAIRES PAQUETS DE 20 40¢

VIANDES DE LA MEILLEURE QUALITÉ INSPECTÉES PAR LE GOUVERNEMENT

BACON EVERSWEET TRAITE AU SUCRE — SANS COUENNE ½ lb 26¢

FRANKFURTS MAPLE LEAF ou HYGRADE LA LIVRE 41¢

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DE LA PREMIÈRE QUALITÉ

PATATES NOUV.-BRUNSWICK GRADE No 1 SAC 50 LBS 1.79

Pamplemousses 5 POUR 27¢

MARSH — JUTEUX — SANS PEPINS — GROS. 96

PRIX EN VIGUEUR LES 29, 30 ET 31 JANVIER 1953. THRIFT STORES LIMITED

GARANTIE 100% DE SATISFACTION

Aliments de Qualité + Bas Prix + Livraison Gratuite = Meilleures Valeurs à Votre Magasin Amical "THRIFT"

Autour des trois Amériques

par Jacques HEBERT

Ce livre passionnant nous fait revivre l'extraordinaire aventure de quatre jeunes Canadiens français, Yvon Champagne, Marcel Girard, Pierre Gascon et Jacques Hébert, qui partirent un matin d'avril 1946 pour une ballade autour des trois Amériques, dans une Chevrolet 1931, traînant une remorque.

La lecture de ce livre nous emballe à un tel point qu'au bout de quelques pages, vous avez véritablement l'impression d'être du voyage. Et de défiler devant nous les paysages merveilleux, et de se succéder à un rythme vertigineux les aventures inouïes. Mais, il faut lire ce livre pour comprendre les émations éprouvées, à parler à l'un de ces héritiers de la vieille civilisation des Aztèques, à escalader des montagnes aux pics enneigés en côtoyant la mort, à rencontrer le Président de l'une des républiques dans une salle criblée de balles de mitrailleuse. Mais, l'une des sensations les plus étranges est celle que nous éprouvons à descendre des sommets d'une chaine de montagnes où règne l'hiver, de descendre, dis-je, graduellement vers la plaine où c'est *le printemps*

Mais, le livre de Jacques Hébert nous aide à réapprendre notre géographie et d'une façon combien plus intéressante, combien moins aride qu'à l'école. La seule énumération des pays traversés par les voyageurs nous étonne. En quelques mois, nous voyageurs ont visité le Mexique, Guatemala, El Salvador, Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Panama, Colombie, Venezuela, Equateur, Perou, Bolivie, Chili, Argentine, Uruguay, Brésil, République Dominicaine Haïti, Cuba. Lorsque nous avons terminé un livre tel que celui-ci nous connaissons les capitales de tous ces pays, les moeurs des habitants, l'ambiance qui y règne.

Et l'ouvrage est orné de splendides photographies de paysages, de monuments grandioses qui parlent à l'imagination. Un livre magnifique à lire pendant les longues soirées d'hiver!

Autour des trois Amériques est un volume le 253 pages, en vente partout et aux Editions Fides, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal, au prix de $2.00 (par la poste: $2.15).

Pourquoi?

OUI, POURQUOI PAYER PLUS CHER ?

HUITRES DU MARYLAND
le gallon $6.75
la pinte $2.50
la chopine $1.25
le demiard ..... .65

SPECIAL, —
30 janvier au 3 février.

AVEC TOUTE COMMANDE AU MONTANT DE $5.00,
1 sac de patates, No 1,
du Nouveau-Brunswick,
75 lbs ..... vaudra $2.49

— ou —

AVEC TOUTE COMMANDE AU MONTANT DE $10.00,
100 lbs de sucre,
vaudra $8.19

Oeufs, A-Gros, ... douz. 49c
Oeufs, A-Moyens, douz. 45c
Oeufs, A-Poulettes, douz. 41c

— PRODUITS "WILSIL" —

Jambon "Picnic", ... lb 47c
Graisse pure, ... lb 15c
Shortening, ... lb 23c
Poules, catégorie A, ... lb 39c
Canards "de Brome", .. lb 55c

— EPICERIE —

Café Sanka "Tin", bte $1.19
Eau Vichy "Célestins", ch. 42c
Ovaltine, 16 oz., ... bte 99c
Soupe aux tomates "Aylmer" ..... bte 11c
Pommes en morceaux, 28 oz. ..... bte 24c
Pommes en compote, 20 oz., ... 2 btes 29c
Salade de fruits, 28 oz., ... bte 39c
Pêches, choix, 20 oz., bte 20c
Poires, choix, 20 oz., bte 18c
Prunes, choix, 20 oz., bte 10c
Pêches "Melba Fancy" 28 oz., ... bte 35c
Sodas "Christie" .... 2 lbs 55c
Jus de tomates "Libby's" 105 onces, ... bte 59c
Fèves "Libby's" 5 oz., ... 2 btes 15c
Chop Suey, 28 oz., ... bte 15c
Tomates, 28 oz., ... bte 16c

FRUTS et LEGUMES frais reçus chaque jour.

LIVRAISON

ARMAND BARBEAU
1100, rue Calixa-Lavallée,
TEL. 4-8272, S.-Hyacinthe

M. Ern. Sylvestre de S.-Hyacinthe, réélu président

Sous la présidence de M. Ernest Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, la Société des Eleveurs de Porcs du Québec a tenu son assemblée annuelle à l'Hôtel Victoria, de Québec.

Le rapport des activités de la Société pour 1952, présenté par M. X.-N. Rodrigue, secrétaire-trésorier, démontre que le nombre de porcs d'élevage a continué d'augmenter au cours de l'année dernière, et cela en dépit d'une baisse malencontreuse des prix du porc. Ce fléchissement qui a troublé sérieusement le marché s'est fait sentir dans toutes les provinces canadiennes. Tout de même l'on parait plus optimiste pour l'avenir car on prévoit une stabilisation prochaine du marché ce qui devrait se traduire par un bénéfice pour l'élevage et pour la sécurité des éleveurs.

M. Ernest Sylvestre a présenté une magnifique coutellerie à M. Gérard Gosselin, cultivateur, de Saint-Anselme, comme premier prix d'un concours d'élevage de race pure. MM. Roland Laplante de Sainte-Perpétue de Nicolet, les RR. PP. Bénédictins de Saint-Benoit du Lac et les RR. PP. Oblats de Rougemont se virent attribuer respectivement les deuxième, troisième et quatrième prix, dons des maisons de salaison.

M. Frs Montminy, éleveur de porcs de Saint-Gilles de Lotbinière, fit part des succès qu'il a obtenus avec ses sujets tant à l'exposition locale qu'à l'exposition régionale de Sherbrooke, et à l'exposition provinciale de Québec; il est sorti champion dans plusieurs classes à ces expositions.

Les élections annuelles de la Société tenues sous la présidence du Dr Ernest Mercier, régisseur de la Station Expérimentale de Lennoxville n'ont pas changé le bureau exécutif de la Société pour 1953 et tous furent réélus à l'unanimité.

MM. Ernest Sylvestre, de Saint-Hyacinthe, demeure président; François Montminy, de Saint-Gilles de Lotbinière vice-président; Jean Perron, Oka, J.-B. Bérubé, Saint-Donat, Geo. Denis Saint-Norbert, J.-P. Lizotte, Hôpital Général, Québec, et Paul-E. Girard, Ste-Rosalie directeurs. M. X.-N. Rodrigue fut maintenu dans ses fonctions de secrétaire-trésorier de la Société.

Il ressort de cette réunion annuelle que si la baisse des prix a refroidi l'intérêt dans l'élevage du porc au cours de l'année écoulée, les éleveurs se sont séparés sur une note d'optimisme prévoyant la stabilisation prochaine de cet important élevage sur les fermes du Québec.

Récollections à la Villa Sainte-Jeanne d'Arc

Les Récollections pour demoiselles vont recommencer. Pouvons-nous espérer que vous serez des nôtres comme par le passé? Ces Récollections sont faites spécialement pour vous, et nous croyons vraiment qu'elles peuvent vous faire du bien à condition que vous soyez assez généreuses pour vous y rendre.

Conseils pratiques

1.—*Quand* ont lieu ces Récollections? A tous les 2 mois, le 1er jeudi, si possible.

2.—*Où ont-elles lieu?* A la Villa Sainte-Jeanne d'Arc, 305, rue Sainte-Anne, à 8 heures p.m.

3.—*Quels sont les sujets le conférences?*

5 février—Lumière étincelante ou pauvre petit lumignon fumeux ... que choisissez-vous?

9 avril—Si les garçons ne sont pas meilleurs, c'est à cause des jeunes filles ... Vrai ou faux?

4 juin—Plaisir d'amour ne dure qu'un instant ... chagrin d'amour dure toute la vie ... Vrai ou faux?

1er octobre—Vaut mieux être prudente et heureuse ... que de s'exposer et de risquer d'être malheuseuse... Vrai ou faux?

3 décembre—Une âme qui s'élève élève le monde ... Vrai ou faux?

Ces sujets vous plaisent-ils? Venez le 5 février ... nous vous attendons!

Le Conseil de la Ligue des anciennes Retraitantes

N.B.—Nous vous prions de conserver ces renseignements que vous serez intéressées à consulter au besoin.

(Communiqué)

PRIONS

Premières prières pour les tout petits.

Ah! le splendide petit livre! De belles images, des couleurs gaies et chantantes; on a ici tout employé pour parler aux tout petits, pour plaire à leur âme naïve et pure, bruissante et joyeuse!

Il y a dans ces pages des tableaux d'une joliesse exquise qui représentent l'Enfant-Jésus tout mignon, des anges au visage charmant, la douce Vierge, si douce, si belle et si pure.

Et Notre-Seigneur au milieu des petits enfants: des petits garçons et des petites filles qui viennent dire leur amour, leurs joies et leurs chagrins à Jésus. Ils lui apportent même leurs plus beaux jouets!

Le but de ce livre si joli est d'enseigner aux tout petits à prier, à leur montrer par des images lumineuses et colorées ce que les paroles, les mots qu'ils adressent au bon Dieu signifient. Quand les tout petits feront leur *Signe de la Croix*, réciteront leur *Notre Père* et leur *Je vous salue Marie*, ils comprendront mieux ce qu'ils disent après avoir appris leurs prières dans un aussi beau petit livre.

On a fait pour nos petits un livre qui est un chef-d'oeuvre de fraicheur, de sourire et de beauté.

C'est que rien n'est jamais assez beau pour nos tout petits!

PRIONS est une brochure de 32 pages, sous couverture cartonnée et vernie, en vente partout et aux Editions FIDES, 25 est, rue Saint-Jacques, Montréal, au prix de $0.35 (par la poste: $0.40).

Beloeil

M. et Mme Robert Lafontaine (Rhéa Préfontaine) annoncent la naissance de leur fille, Marie-Cécile-Monique, née à l'Hôpital Saint-Charles de Saint-Hyacinthe. Parrain et marraine, M. Raymond Lafontaine, grand-père, et Mlle Cécile Lafontaine, tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Lucette Lafontaine, tante.

—Joseph-Fernand-Fédora-Michel, enfant de M. et Mme Fernand Bernard (Gilberte Daigle), né à l'Hôpital Bellevue, de Montréal. Parrain et marraine, M. et Mme Fédora Bernard, de Montréal, grands-parents du bébé. Porteuse, Mme J.-M. Daigle, de Beloeil.

—M. et Mme Albert Noiseux (Victoria Dumaresq) annoncent la naissance de leur fils, Joseph-Roland-Ernest, né le 20 janvier, à l'Hôpital S.-Charles de Saint-Hyacinthe. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Noiseux, de Saint-Hilaire.

—Dimanche, 25 janvier, à l'église Saint-Mathieu de Beloeil, 14 jeunes garçons ont été reçus officiellement dans l'"Association des Cleres servants", marquant la fondation dans Beloeil, d'une filiale de cette vaste Société. Celle-ci, on le sait, a pour but de faire connaitre et d'expliquer, aux enfants de choeur, les beautés et le sens de la liturgie, et par conséquent, de donner plus d'éclat aux exercices du culte. Le mot d'ordre de la société: piété, bonne conduite et bon exemple. M. l'abbé Jean Perreault, aumônier de la nouvelle association, a présidé la cérémonie. Il était secondé par le R. F. Marie-Azarias, directeur du Choeur.

—Lors de leur assemblée de mercredi dernier, les membres du Cercle d'économie domestique ont mis la dernière touche à l'esquisse du programme des activités de l'année. Il a été décidé que l'on se réunirait chaque mercredi, au local particulier du Cercle, soit au sous-sol de l'église, pour travailler en commun aux divers arts et métiers à l'étude, les expertes faisant ainsi profiter les commençantes de leur expérience. Soulignons que des démonstrations bénévoles d'art culinaire se donneront aussi, à certains de ces mercredis, et qu'il y aura, ce jour-là, des prix de présence. Ces "après-midi amicales", comme on les appelles déjà, constitueront, en quelque sorte, les bases d'une école d'apprentissage, projet lancé par la présidente, Mme E. Casavant, et qui souhaitons-le, verra sa réalisation dans un avenir prochain. La réunion, présidée par Mme Casavant, était rehaussée par la présence de l'aumônier du Cercle, M. l'abbé A. Pépin, curé de Saint-Mathieu de Beloeil.

—A Sainte-Maria Goretti, les marguilliers en charge pour 1953 sont le Dr Alexandre Desjardins, MM. Léo Demers et Lucien Hémond.

VEDETTES
de la
VENTE ANNUELLE
de

Laflamme FOURRURE

Mesdames, mesdemoiselles,

Voici votre chance de faire votre choix parmi une magnifique collection de manteaux de fourrure LAFLAMME. Vous économiserez en achetant directement des manufacturiers LAFLAMME.

- Aucun intermédiaire à payer.
- Aucun vendeur à commission.
- Vous ne payez que pour le manteau acheté.

A PRIX D'EPARGNE EXTRAORDINAIRE
MANTEAUX EN

MOUTON DE PERSE
$300. - $400. - $500.

RAT MUSQUE — (Dos du Nord)
$275. - $325. - $375.

SEAL FRANÇAIS (lapin teint)
garni vison, mouton gris
$175. - $195. - $245.

PATTE DE MOUTON
quelques-uns garnis
$175. - $225. - $265.



Tous nos manteaux sont superbement confectionnés, comportant les détails dernier cri, faits de pelleterie durable et de bonne qualité.

Mesdames,
C'est le temps pour vous de venir maintenant choisir une luxueuse fourrure printanière : JAQUETTE, — ETOLE, — CAPE, — à

50% de RÉDUCTION

Laflamme FOURRURE

SAINT-HYACINTHE, TEL. 4-4650

421, RUE SAINT-FRANÇOIS,

(Place du Marché),

ENTREPOSAGE GRATUIT AVEC L'ACHAT DE CHAQUE MANTEAU

A VENDRE

APPAREIL de télévision **General Electric**, deux mois d'usage. S'adresser à 674, rue Sainte-Marie, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-6358.

BOIS de chauffage bien sec. Gros et détail. S'adresser à Jean-Paul Bergeron, 2720, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe.

CLOTURE à neige. Prix spécial pour 4 semaines. Cinq rangées de broche galvanisée, lattes en cèdre. Prix: .14 par 100 pieds et .13½ par 1,200 pieds, 48 pouces de hauteur. S'adresser à Aimé Voghel, Sainte-Madeleine.

DEUX manteaux, dont un en rat musqué, l'autre en **seal français**. Véritable aubaine. S'adresser à 2310, rue Duvernay, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-5597.

ENVIRON cent chaudières d'un gallon et demi à deux gallons, pour érablière. Environ cent chalumeaux en fonte ou en fer blanc. Prix raisonnable. S'adresser à Elphège Paradis, 909, rue Marguerite-Bourgeoys, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-8002.

ENSEIGNE Néon. S'adresser à 249, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-8866.

INSTRUMENTS aratoires **De Laval, Cockshutt, Beatty Bros.**, instruments usagés de marques diverses, adoucisseurs d'eau **Badgar**, filtreurs, bouteilles à lait, capsules, etc. S'adresser à Alcide Guillemette & Fils, vendeurs autorisés, 240 rue Saint-Antoine, La Providence, Tél. 4-9449.

MOBILIER de chambre à coucher, en très bon état. Presque neuf. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 4-8342.

MOBILIER de salle à dîner de 9 morceaux. Aussi mobilier de salon, très propre. S'adresser à J.-H. Héon, 2936, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-7015.

OUTILLAGE complet pour restaurant. Poêle de cuisine, au gaz propane. Poêle électrique à patates frites. Percolateur **Silex**. Réfrigérateur **Gilson** de 14 pi. cu. pour crème glacée. Vaisselle, bancs, etc. Le tout en très bon état. S'adresser à A. Morisette, 835, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-9370.

PIANO automatique **Willys**. Camion **Pick-Up, Studebaker**, une demi-tonne, modèle 1950. S'adresser à Georges Girouard, 1375, rue Saint-Pierre, La Providence, Tél. 4-7224.

PERSONNEL. Jeunes filles maigres, acquérez une silhouette élégante. Gagnez de 5 à 10 livres, entrain nouveau. Essayez les fameux comprimés toniques **Ostrex** qui restaurent santé et poids. Format de présentation seulement .60. Toutes les pharmacies.

POELE émaillé blanc **Findlay Condor**, chauffant au bois et au charbon, 6 mois d'usage. Raison de vente: mortalité. S'adresser à la Ferme des RR. SS. Saint-Joseph, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe.

A VENDRE

POELE **L'Islet** blanc, avec ou sans brûleur, 3 ans d'usage. Téléphoner le soir de 7 hres à 9 hres p.m. à Saint-Hyacinthe, 4-8420.

POELES blancs, usagés, chauffant au bois, au charbon et à l'huile. Très bonnes conditions. S'adresser à Southern Canada Power Co., 1900, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe.

POUSSINS Bray: quels marchés voulez-vous? Celui des oeufs ou du poulet à rôtir. Bray a des poussins déjà prêts qui vous aideront pour les marchés de l'été et de l'automne. Grand choix. Demandez renseignements à nos agents: J.-Edmour Morin, Saint-Liboire; Bernard Messier, Saint-Pie, (Bagot).

QUINCAILLERIE dans le centre des affaires, à vendre ou échanger. Abandon des affaires. Raison de vente: mauvaise santé. Ecrire à L.-A.-G. C.P. 140, Saint-Hyacinthe.

REFRIGERATEUR en très bon état. Sadresser à 2440, rue Notre-Dame, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-7052.

SALON de coiffure, avec ameublement complet, clientèle établie, conditions très avantageuses, au centre de la ville. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 4-9676.

SEPARATEUR de 3 x 12, en très bon état, pouvant servir pour érablière. S'adresser à Léopold Duhamel, Sainte-Rosalie, (Bagot).

SALON de barbier. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 4-9670.

STUDIO presque neuf, ayant 3 mois d'usage. S'adresser à 245, rue Brunette, Saint-Joseph-sur-Yamaska, Tél. 4-5273.

VAISSELLE incassable, nouveau modèle et prix réduit. Pour La Providence et les environs. S'adresser à Charles-Léon Martel, 330, rue Saint-Augustin, La Providence, Tél. 4-7188.

AUTOMOBILES

CHEVROLET sedan, modèle 1947, radio et chaufferette. En très bon état. Prix: $950. S'adresser à 104, rue Saint-Luc, Saint-Joseph-sur-Yamaska.

AUTOS USAGES

Dodge Custom 1951, équipé,	$1,795
Studebaker 1951, sedan, équ.,	$1,595
Monarch 1950, sedan, noir,	$1,645
Dodge 1948, sedan, bleu,	$745
Ford 1947, Coach, bleu,	$700
Ford 1940, Sedan, bleu,	$395

CAMIONS USAGES

Mercury 1949, 1 tonne,	$800
Mercury 1948, Panel,	$800
Mercury 1946, Pick-Up,	$400
Chevrolet 1946, Pick-Up,	$375

Tous sont vendus avec garantie.

S'adresser à

BIENVENU AUTOMOBILES, Enr.,
Mercury — Lincoln — Meteor
2850, rue Dessaulles, Tél. 4-5844,
Saint-Hyacinthe.

AUTOMOBILES

AUTOMOBILES USAGEES EN TRES BONNE CONDITION

1951	Pontiac coach, de luxe, tout équipé, pneus blancs, propre, neuf, 15,000 mm.	PRIX SPECIAL
1949	Pontiac sedan, de luxe, Torpedo, couvre-sièges, pneus neufs, parfait,	$1,350
1949	Dodge sedan, de luxe, propre, radio, air conditionné, cache-soleil, roues chromées, parfait,	$1,550
1948	Chevrolet sedan, chaufferette, très propre,	$1,050
1947	Chevrolet sedan, chaufferette, roues chromées,	$1,000
1946	Plymouth sedan, propre, chaufferette,	$800
1946	Pontiac sedan, pneus blancs, très propre,	$900
1940	Chevrolet sedan, propre comme neuf, roues blanches, pneus neufs, propre,	$650
1940	Ford coach très propre, peu de millage, chaufferette, lumière de brume, petits pare-chocs avant et arrière, inteérieur comme neuf,	$625
1940	Dodge coach, très propre, pneus neufs, moteur neuf, parfait,	$550
1940	DeSoto coupé, radio et chaufferette, propre,	$500
1939	Buick coach Spécial, chaufferette, Prestone, mécanique parfait,	$425
1937	Pontiac sedan, chaufferette, très propre,	$475
1937	Buick sedan, chaufferette, radio, très propre,	$450
1937	Ford coach sedan, bien propre,	$325
1936	Ford coach, moteur parfait, bons pneus,	$300
1936	Oldsmobile sedan, 8 cylindres,	$250

CAMIONS USAGES EN PARFAITE CONDITION

1951	GMC 3 tonnes, cabine deluxe, propre comme neuf, 161" wheelbase, boite et dompeuse le tout comme neuf, 4 pneus 825x20 10 plys lugger arrières,	PRIX SPECIAL
1951	GMC ¾ tonne pick-up, très propre, chaufferette et dégivreur, parfait,	$1,050
1950	Ford 3 tonnes, 161" wheelbase, très propre, chaufferette, Prestone,	$950
1939	Chevrolet 1 tonne, pick-up, propre, bons pneus, peinture neuve,	$400
1952	GMC 2 tonnes, 3,000 mm., neuf, air conditionné, pneus 750x20 10 plys, Prestone, garanti comme neuf,	PRIX SPECIAL

S'adresser à

ACME AUTOMOBILE LTEE,
Dépositaire des Produits
General Motors,
3000, rue Dessaulles, Tél. 4-6436.

PROPRIETES

A DOUVILLE, propriété de 3 logis modernes. Logis libre pour l'acheteur. Aussi terrains à vendre à sacrifice. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 3-3130.

BELLE terre, avec ou sans roulant, et ronde de lait, au village de Saint-Simon, (Bagot). S'adresser à Jean Bouvier, Saint-Simon, (Bagot).

BEAUX terrains à La Providence, voisins des écoles et de l'église. Rue pavée en asphalte, eau, bornefontaine, égoût, etc. Conditions faciles. 10% comptant, solde payable en 10 ans. S'adresser au Dr Rajotte, 1075 rue Saint-Pierre. La Providence Tél 4-4474 ino

IMMEUBLES: épicerie, avec logis, pâtisserie complète, propriétés diverses, terres avec ou sans roulant, commerce, magasin général, hôtels, etc. Avant d'acheter, vendre ou échanger, consultez l'Agence d'Immeuble Laporte, Enr., Ovila Laporte, 207, rue Vaudreuil, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-7176.

IMMEUBLES: propriété de 6 logis, 7 pièces chacun, extérieur en brique, très beau local, revenu de $1,980. par année, comptant $8,000., solde, conditions faciles. A La Providence, propriété en bois, deux logis de 5 pièces chacun. Prix: $7,500. dont $2,500. comptant, solde comme loyer de $30 par mois. Propriété, rue Sylva-Clapin, Saint-Hyacinthe, 4 logis en bois, revenu de $1,200. Prix: $12,000. Peu comptant. A Sainte-Rosalie, bonne propriété seule, fini très moderne et grand terrain, comptant $2,000, solde, somme loyer. Propriété en papier-brique, 2 logis, route Sir-Wilfrid-Laurier. Prix: $7,500. Véritable aubaine. Plusieurs bonnes propriétés. Avant d'acheter, vendre ou échanger, s'adresser à O-L. Auger, 755, rue Larocque, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-7104.

IMMEUBLES: à Upton, Marcel Savoie a acheté la terre de Paul Robert. Cette transaction a été faite par Adrien L'Heureux, agent d'Immeubles, Saint-Liboire, (Bagot).

PROPRIETE en papier-brique, 8 pièces, cuisinette et salle de bain, municipalité de Douville, 2e maison de la station Chabot. S'adresser à 2385, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-4391.

PROPRIETE de 6 pièces et grand poulailler de 2 étages, espace pour 1,000 volailles, avec 2 arpents de terrain. Près de la ville de Saint-Hyacinthe. A vendre ou échanger pour terre bien bâtie. Avec roulant de préférences. S'adresser à Omer-L. Auger, 755, rue Larocque, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-7107.

PROPRIETES d'un, 2 et 4 logis demandées pour de bons acheteurs sérieux. Paiements comptants, la moitié ou plus. Plusieurs clients ont vendus leurs terres et roulants, voudraient s'acheter propriétés, soit à Saint-Hyacinthe, Sainte-Rosalie ou Acton Vale. Adressez-vous en toute confiance à Adrien L'Heureux, agent d'Immeubles Enr., Saint-Liboire, (Bagot), Tél. 2-s-41.

PROPRIETE de 2 logis, avec grand terrain. Raison de vente: mauvaise santé. S'adresser à Joseph Cordeau, village d'Upton, (Bagot).

PROPRIETE comprenant magasin, avec logis attenant, deux autres logis, hangars et deux garages. S'adresser à 580, rue Saint-Dominique, Saint-Hyacinthe.

PROPRIETE de 5 pièces, avec chauffage central, prêt fédéral, grand terrain, 330, rue Saint-Clément, La Providence. S'adresser sur les lieux.

PROPRIETE de 2 logis, 5 pièces chacun, chauffage central pour le rez-de-chaussée. Aussi garage. S'adresser à 550, rue Crevier, La Providence.

PROPRIETE de 5 pièces au village de Saint-Dominique, à louer ou à vendre à bas prix. S'adresser à 767, rue Girouard, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-9521.

PROPRIETE en brique, 2 logis, murs en plâtre, cave en ciment, chauffage à l'huile et garage. S'adresser à 1066, rue Raymond, Saint-Hyacinthe.

PROPRIETE en brique, 2 logis, 5 pièces chacun, fini plâtre, chauffage central à l'huile. Prêt provincial de 2%. S'adresser à 2293, rue Bernier, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-7359.

QUINZE beaux terrains de 50 x 60 x 100 pieds, rue Champlain, Saint-Hyacinthe-Annexe. Endroit le plus résidentiel de la ville de Saint-Hyacinthe. Bas prix et conditions faciles. S'adresser à 635, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél.; le jour, 4-9370, le soir, 4-9166.

TERRAINS de diverses grandeurs, municipalité de Douville, Saint-Hyacinthe. **S'adresser à Raoul Chabot, municipalité de Douville, Saint-Hyacinthe. Tél. 3-3485.**

TRES beau choix d'hôtels, avec permis, conditions avantageuses, échangeables, avec comptant raisonnable. Si vous disposez de $10,000, nous avons exactement ce qu'il vous faut. S'adresser à J.-C. Crépeau, 56, rue Centre, Granby, Tél. 2053.

A LOUER

APPARTEMENT meublé, eau chaude et froide, lavabo, planche à repasser dans le mur, aux appartements Létourneau. S'adresser à la Quincaillerie Maska, 1800, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél.: le jour, 4-6644, le soir, 4-5906.

BUREAU de deux pièces, Edifice Brodeur, face du Marché Centre, Saint-Hyacinthe, libre immédiatement. Téléphoner à Saint-Hyacinthe, à 4-4441 ou 4-4867.

BELLE et grande chambre, ayant trois fenêtres. Près de la salle de bain. Usage du téléphone. S'adresser à 2720, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe.

BELLE chambre-boudoir, chauffage central, eau chaude, usage du téléphone et de la cuisine, si désiré. Dans famille distinguée. Prix raisonnable. S'adresser à 1755, rue Saint-Antoine, angle de la rue de l'Hôtel-Dieu, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-9615.

CHAMBRE avec pension, pour homme seulement. S'adresser à 2156, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-4529.

A LOUER

LOGIS chauffé de deux pièces. S'adresser au Magasin Blondin, 1300, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe.

LOGIS très propre, 2720, rue Bourdages, Saint-Hyacinthe. Prix: $50. par mois. Libre le 1er février. Téléphoner le jour à Saint-Hyacinthe, 4-5522.

LOGIS chauffé, trois pièces et salle de bain, eau chaude et réfrigérateur. S'adresser au magasin Théo. Gauthier, 1930, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-7161 ou 4-6767.

LOGIS de 5 pièces, rue Saint-Pierre, La Providence, (en face de l'église). Pas d'enfants. S'adresser à 860, rue Saint-Pierre, La Providence.

LOGIS de 5 pièces et salle de bain, eau chaude. Service d'autobus à la porte. Entre le club Nautique et l'école. Libre immédiatement. S'adresser à 1330, rue Saint-Pierre, La Providence.

LOGIS moderne, chauffé, 5 pièces, eau chaude à l'année, salle de bain avec douche, armoires à lingerie. Libre le 1er mai. S'adresser à 281, rue Mondor, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-8080.

LOGIS de 5 pièces et salle de bain, solarium, 2442, rue Bachand, Saint-Hyacinthe. S'adresser à Albert Saint-Pierre, La Présentation.

LOGIS de 4 pièces, libre immédiatement. S'adresser à 2465, rue Nelson, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-5881.

LOGIS très propre, 4 pièces, salle de bain et grande cave, rue Saint-Luc, village Saint-Joseph-sur-Yamaska. Libre le 1er février. S'adresser à 102, rue Saint-Luc, Saint-Joseph-sur-Yamaska.

LOGIS de 5 pièces, au village de Saint-Pie. (Bagot). Téléphoner à Saint-Hyacinthe, 4-8924.

LOGIS de 3 pièces, au 2e étage, 1257, rue Saint-Louis, Saint-Hyacinthe. S'adresser à 1255, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-9236.

LOGIS moderne, chauffé, 4 pièces. S'adresser à 2290, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe.

LOCAL commercial, 472, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, près de la rue des Cascades. Prix: $35. par mois. Libre le 1er mai. Ecrire à Mlle Simone Champagen, 516, 19 Ave. N.-E., St.Petersburg, Floride, U.S.A.

LOCAL. **S'adresser à 1298, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe. Tél. 4-6407.**

LOCAL de 31 x 41 pieds, pour salle de réceptions ou entrepôt, plancher en bois franc. Au centre de la ville. Prix raisonnable. S'adresser à 755, rue Larocque, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-7107.

ON DEMANDE

AGENTS demandés. A personne ambitieuse, nous offrons l'occasion de se créer un commerce rémunérateur et indépendant. Produits garantis, comprenant articles de toilette, de médecine, domestiques, culinaires, thé, café. Bons territoires dans Saint-Hyacinthe. Commission intéressante, $18. requis. S'adresser à Jito, 5130, rue Saint-Hubert, Montréal.

JEUNES filles ayant expérience sur machine à coudre, une aiguille **Overlock**. S'adresser à E.T. Corset, Co. Limited, 1700, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe.

OPERATRICE (fermeuse) pour fermer, avec machines doubles, les jambes de salopettes. Aussi couturière pour poser poches, avec machines à deux aiguilles. Salaires élevés pour personnes d'expérience. Nous désirons entrevue pour engagement. Bureau ouvert le soir et le samedi. S'adresser à Lefebvre Garments Mfg Co., 3190, rue Sicotte, Saint-Hyacinthe.

OPERATRICE d'expérience demande ouvrage à domicile, couture, lavage et repassage. Ouvrage garanti. S'adresser à 254, rue Saint-Luc, Saint-Joseph-sur-Yamaska.

JEUNE homme honnête demande emploi. S'adresser à 2425, rue Lafontaine, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-4683.

SERVANTE. S'adresser à 2675, rue Laframboise, Saint-Hyacinthe.

DIVERS

MADAME Eva Bergeron remercie sincèrement les Révérends Pères du Patronage Saint-Vincent-de-Paul du prêt de leur salle, pour soirée de famille, partie de cartes, suivie de musique et de chant.

PERDU: gant de hockey, perdu de 2390 à 3075, rue Girouard, ou sur la rue Després, le 7 ou le 8 janvier. Récompense promise. S'adresser à 2390, rue Girouard, Saint-Hyacinthe.

PERDUE: paire de lunettes, perdue angle des rues Saint-Paul et Saint-Michel, La Providence. S'adresser à 465, rue Saint-Paul, La Providence.

PERDU: chapelet en cristal de roche blanc, perdu dans la semaine du 10 au 17 janvier, aux environs de Saint-Hyacinthe. Récompense promise. S'adresser à 3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-6436.

PERDUE: bracelet-montre **Solar**, pour dame, perdue rues des Cascades, Sainte-Anne et Saint-François, Saint-Hyacinthe. Récompense promise. S'adresser à 262, rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-8451.

LA RADIO Maskoutaine Enr. vous prêtera un radio durant la réparation du vôtre. S'adresser à A. Girouard, M.E., prop., 909, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-4525.

STORES vénitiens. Pour vos stores vénitiens et vos auvents, adressez-vous à la manufacture. Les Auvents Maskoutains, 200, rue Mercier, Saint-Joseph-sur-Yamaska, Téléphones 4-6686, à domicile, 4-9489.

TRAVAUX divers, construction neuve, réparation, modernisation d'intérieur, cuisine et salle de bain, ouvrage de menuiserie à l'atelier, etc. Ouvrage garanti et prix raisonnable, pour la ville et village. S'adresser à E. Lachance, 5000, rue du Ruisseau, (1ère rue après la voie ferrée) rue des Cascades, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-7966.

REMERCIEMENTS

La famille Jules Courtemanche remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de M. Maurice Courtemanche, soit par offrandes de messes ou de fleurs, bouquets spirituels, visites, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

AVIS

Lake Champlain and St. Lawrence Junction Railway Company

AVIS

Avis est par la présente donné que l'assemblée générale annuelle de Lake Champlain and St. Lawrence Junction Railway Company aura lieu à la Gare Windsor, Chambre 241, dans la Cité de Montréal, Province de Québec, le lundi, 2ième jour de mars 1953, à onze heures de l'avant-midi. On y procédera à l'élection des directeurs pour l'année qui suit et on y transigera les affaires ordinaires qui pourront se présenter au cours de la dite assemblée.

Fait à Montréal, Province de Québec, ce 19ième jour de janvier 1953.

C. Niderost,
secrétaire.

* * *

Lake Champlain and St. Lawrence Junction Railway Company

NOTICE

Notice is hereby given that the Annual General Meeting of the Shareholders of the Lake Champlain and St. Lawrence Junction Railway Company will be held in Room 241, Windsor Station, in the City of Montreal, in the Province of Quebec, on Monday, the 2nd day of March, 1953, at the hour of eleven o'clock in the forenoon, for the election of Directors for the ensuing year and for the transaction of such other business as may properly come before the Meeting.

Dated at Montreal, Province of Quebec, this 19th day of January, 1953.

C. Niderost,
Secretary.

ENCANS

ENCAN: vendredi soir, 30 janvier, chez Gaston Ferland, 2180, rue Saint-Joseph, Bourg-Joli, Saint-Hyacinthe. Détail: ameublement pour 5 pièces, bon poêle de cuisine émaillé blanc, avec brûleurs à l'huile et fixtures pour bois et charbon, 2 fournaises à l'huile, grandeurs diverses. Mobilier de cuisine, mobilier de boudoir, divan-studio, fauteuils, lampes, secrétaire, 2 petites bibliothèques. Mobiliers pour 2 chambres à coucher, lits et bassinettes d'enfants, bureaux, matelas à ressorts, garnitures de lits, prélarts, rideaux, stores vénétiens, vaisselle, verrerie, jouets, voiturettes et carosse de bébé, deux parcs d'enfants, 4 bons barils d'acier, avec robinets pour l'huile à chauffage, outils et accessoires divers. J.-A. Morin, encanteur, Saint-Hyacinthe.

Chez MESSIER

959, rue des Cascades **Tél. 4-7434**



Steak ou rôtis de boeuf, — ronde, surlonge,	lb 55c	côtelette,	lb 49c
		délicatisé,	lb 69c
		haut côté, épaule,	lb 39c
Boeuf haché,	2 lbs 75c	Poudre à pudding, 3 pour	20c
Steak ou chops de lard,	lb 45c	Poudre à gelée, 3 pour douzaine	25c 95c
Rôti d'épaule ou de soc,	lb 39c	Petits poissons,	2 lbs 29c
Lard frais ou salé, gras,	lb 19c	Filet de Gaspé,	lb 29c
Lard entrelardé,	lb 25c	Essence vanille ou citron, 16 oz.,	35c
Foie de boeuf,	lb 15c	Olives,	gallon $2.35
Foie de lard,	lb 25c	Relish,	gallon $1.57
Jambon, épaule,	lb 47c	Bonbons français ou chocolat draps,	lb 39c
désossé,	lb 59c	Bonbons mélangés,	lb 29c
Frankfurt, extra,	lb 42c	boîte de 5 lbs	$1.25
Saucisse de Montréal,	lb 35c	Pistaches salées ou écaillées,	lb 35c
Tête en fromage,	lb 19c	3 livres	$1.00
Salade pommée,	3 pour 25c	Fromage jaune de Hollande,	lb 69c
Céleri vert,	2 pour 35c	Fromage bleu danois,	lb 89c
Tomates mûres,	2 lbs 39c	Fromage blanc, 3 ans,	lb 65c
Raisin rouge extra,	2 lbs 35c	Patates Kattahdin du Nouveau-Brunswick, poche de 75 lbs,	$2.75
Chops de veau,	lb 59c		
Steak de veau,	lb 79c		
Savon Barsalou,	3 barres 25c		
Blé d'Inde en grains,	bte 11c		

Le Magasin Royal



présente

ses nouveaux

MODELES PRINTANIERS

de MANTEAUX LONGS ou COURTS,

aux teintes les plus en vogue.

Chaque manteau affiche des détails inédits, originaux, qui vous plairont. Toutes les grandeurs.

ROBES

aux styles d'un goût achevé, taillées spécialement pour convenir aux personnes dont la taille est plus courte qu'à l'ordinaire.



COSTUMES

PRINTANIERS

De ravissantes nouveautés.

Ces costumes connaîtront une grande vogue cette année.

Les silhouettes sont plus seyantes et les teintes douces et aguichantes.

Les prix de nos MANTEAUX, ROBES et COSTUMES nouveaux représentent des achats avantageux pour toutes les dames et demoiselles.

MAGASIN ROYAL

1490-1500, rue des Cascades, TEL. 4-5282, Saint-Hyacinthe

Épicerie Cascades

(En face du Poste de Police)

Tél. 4-6434

EPICERIE LICENCIEE
D Lapalme, prop.

1200, RUE DES CASCADES — BIERE et PORTER — SAINT-HYACINTHE

LIVRAISON GRATUITE

ÉPARGNEZ SUR CES FAMEUX **PRODUITS LEVER**

SURF — GRANDE BOÎTE .25 — BOÎTE GÉANTE .59 — AVEC COUPON

LUX — GRANDE BOÎTE .28 — BOÎTE GÉANTE .60 — AVEC COUPON

SAVON DE TOILETTE LUX — 2 RÉG. .12 — 2 POUR LE BAIN .20 — AVEC COUPON

PATATES
No. 1 Très belles
Ile du P.-Edouard
75 lbs $2.95

FRUITS et LÉGUMES FRAIS

ORANGES
Floride, grosses
2 douz .55

SOUPE
aux nouilles et poulet LIPTON avec coupons
2 env. .15

THÉ en SAC LIPTON
Avec coupons
30 sacs .29
60 sacs .64

OIGNONS blancs **4 lbs .35**

CAROTTES fraîches **3 pqts .29**

BIÈRE et PORTER

ERNEST-J. CHARTIER

Bois et Charbon

Tél. 4-5343 — **Tél. 4-5344**

HUILE À CHAUFFAGE

1000, rue SAINTE-MARIE — **SAINT-HYACINTHE**

CHOSES FÉMININES

Pour vous, mesdames

L'un des charmes de l'hiver

Il est banal de dire que chaque saison a ses attraits. Tout le monde sait cela. Mais il faut le dire quand même, car les attraits en question, eux, sont toujours aussi réels, toujours aussi puissants. Qu'on les exalte ou non, ils n'en continuent pas moins d'embellir l'existence.

Pour nous, gens des pays froids, les charmes de l'hiver sont multiples; et chacun de nous, selon ses tendances, y peut trouver son plaisir. La semi-réclusion même, à laquelle nous condamne la dureté du climat hivernal, n'est pas sans agrément — quoi qu'on en pense — ni sans avantage.

Ainsi, les longues soirées flânées à la maison sont un bienfait; elles nous apportent le repos, la détente dont nous avions besoin, après l'activité incessante de la belle saison. De plus, elles nous offrent une occasion magnifique d'enrichir notre bagage intellectuel par des lectures lentement absorbées et méditées.

Mais c'est dans le domaine affectif, voire spirituel, que cette retraite périodique a le plus d'effet. Au lieu d'être dépensée au dehors par mille distractions, notre sensibilité se concentre sur le petit univers qu'est le foyer.

Les choses et les personnes qui composent ce dernier prennent alors une importance plus grande; les membres de la famille, réunis sous la lampe, dans une même atmosphère de douce intimité, sentent se resserrer les liens qui les unissent. Et les objets familiers, témoins humbles et fidèles de nos peines et de nos joies, redeviennent perceptibles à notre attention réveillée.

Un échange, une sorte de dialogue sans paroles, s'établit entre nous et le cadre où nous vivons. Et nous avons, à certains moments, l'impression d'appartenir à notre "home", autant que celui-ci nous appartient.

Ce sentiment profond de solidarité avec les nôtres, avec la maison, n'est jamais plus fort, je crois, ni plus émouvant que par une nuit de froidure, étoilée de givre, quand le poêle ronronne doucement dans la tiédeur de la pièce, et que le tic-tac égal de l'horloge scande le temps qui fuit . . . Ne vaut-il pas, ce sentiment si délicieux au coeur, tous les autres "charmes saisonniers" dont on parle davantage ? . . .

En existe-t-il un, surtout, qui nous élève autant, dans une pensée de gratitude, vers Celui qui permet qu'il y ait, sur terre, des refuges bien chauds, bien douillets, contre les vents glacés de l'hiver, et ceux de la vie ? . . .

FERNANDE

Carnet mondain

S.B.—Pour toute nouvelle relative au Carnet mondain on est prié de s'adresser à la rédactrice avant mardi midi. Tél. le jour à 4-6479, le soir à 4-7204.

* * *

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles de Mlle Marcelle Chalifoux, de Saint-Hyacinthe, fille de M. et Mme Thomas Chalifoux, décédés, à M. Camille Giroux, B.L.Ph., d'Outremont, fils de M. le Dr et Mme Albert Giroux, décédés, autrefois de la Rivière-du-Loup.

* * *

Les dernières réceptions

Mlle Thérèse Lefebvre recevait dimanche dernier chez ses parents, M. et Mme Abel Lefebvre, de cette ville, en l'honneur de M. Gilles Millette, à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il y eut chant, danse et déclamations. La musique fut fournie par MM. Roger Pelletier et Camille Marquis. Les invités étaient Mlles Lise Millette, Jacqueline Marquis, Cécile Laporte, Monique Fontaine, Lise et Rita Létourneau, Madeleine, Thérèse et Henriette Lefebvre, toutes de Saint-Hyacinthe; MM. Marcel Beauregard, André Saint-Roch, Léonard Geoffroy, Fernand et Jean-Guy Lefebvre, Saint-Hyacinthe; Bill Lefebvre, Montréal.

Ste-Madeleine

Une soirée de famille, à la demeure de M. et Mme René Jodoin, de Sainte-Madeleine, réunissait ces jours derniers un grand nombre de parents et d'amis. Parmi les personnes présentes, on remarquait MM. et Mmes Adélard Beauchemin, Augustin Jodoin, Léo Messier, Laurent Beauchemin, André Fréchette, Horace Beauchemin, Aurèle Beauchemin; Mlles Jeannette Jodoin, Noëlla Jodoin, Pauline Beauregard, Annette Beauregard, Denise, Cécile, Claire Messier, Hélène et Rachel Jodoin; MM. Germain Barré, Fernand Darsigny, Marcel Jodoin, Jules Jodoin, Gilles et Claude Messier et Robert Jodoin.

McMasterville

Une "veillée du bon vieux temps", organisée au profit de l'église par les Syndics de la paroisse aura lieu samedi, 14 février, à 8 hres p.m., à la salle paroissiale de McMasterville. Il y aura musique par l'orchestre Côté, chants et amusements divers. Le tirage d'un appareil de télévision, donné par MM. Arthur Dupré, Emile Desjardins et Herménégilde Comtois, constituera le clou de la soirée, laquelle se terminera par un goûter servi par les dames de la paroisse. Soulignons qu'il y aura de magnifiques prix de présence. Le billet d'admission coûtera $1.00. C'est M. Maurice Lefebvre qui est en charge de l'organisation de cette soirée récréative.

—Les membres du Cercle des Fermières de McMasterville ont tenu leur première réunion de l'année, le second mercredi de janvier, au local habituel. L'assemblée a été consacrée à l'étude du programme des activités proposées pour 1953.

—Samedi, 24 janvier, à 10 heures, à l'église de McMasterville, a été célébré le mariage de Mlle Rolande Fournier, fille de M. et Mme Albert Fournier, de Beloeil Station, à M. Alyre Fortin, officier de Marine, fils de M. Sigefroid Fortin, décédé, et de Mme Fortin, de Cap Saint-Ignace. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Desautels, vicaire de McMasterville. Après la cérémonie, il y eut réception à la salle paroissiale de McMasterville. Les jeunes mariés sont ensuite partis pour New-York. A leur retour, ils habiteront Beloeil.

Une soirée eut lieu dimanche dernier à la salle "Chez Wilfrid" en l'honneur de M. Paul-Emile Lemoine, à l'occasion de son élection à la mairie de Douville, et des conseillers. Une gerbe de roses American Beauties fut offerte à Mlle Lemoine. L'orchestre "Chez Wilfrid" fit les frais de la musique. Quelque sept cents personnes s'y rendirent.

* * *

M. et Mme Roger Richard recevaient samedi dernier en l'honneur de Mlle Monique Richard, à l'occasion de son treizième anniversaire de naissance. Etaient présents: MM. et Mmes Joseph Richard, Wilfrid Rivard, Lorenzo Carbonneau, Raymond Richard, Roland Morissette, Mlles Lucile Laliberté, Nicole, Diane et Louise Carbonneau, Francine Richard, Micheline Morissette, MM. Maurice Richard et Claude Carbonneau.

* * *

Nos visiteurs et nos voyageurs

Mme H. Laporte, M. et Mme André Laporte et leur bébé, Hélène, de Montréal, étaient dimanche dernier les invités de Mme Jules Laframboise.

—M. et Mme Paul Lanctôt sont partis dimanche pour Miami, Floride, où ils passeront plusieurs semaines.

—M. et Mme Roland Beaulieu, de la Côte-des-Neiges, ont passé la fin de semaine à Saint-Hyacinthe, chez Mlle Marie-Ange Dufresne et M. Gaston Dufresne.

—M. et Mme Léon Richer sont de retour de la Floride. où ils passèrent quelques semaines.

—M. et Mme L. Dupuy, de Hartford, Conn., ont passé quelque temps à Saint-Hyacinthe.

—M. et Mme Lionel Lamoureux et leur jeune fille, Marcelle, accompagnés de Mme J.-Ernest Cadieux, de Montréal, sont partis samedi pour Miami, Floride, où ils passeront quelques mois.

—M. et Mme Robert Dumont, de Valdor, Abitibi, étaient de passage à Saint-Hyacinthe, ces jours derniers, les invités de M. et Mme Roméo Blanchard.

—Mme Charles-Emile Duclos, accompagnée de son fils, Pierre, est de retour de New-York, où elle assista au mariage de sa fille, Denise, à M. J. La Rosa.

Sainte-Rosalie

M. et Mme Georges-E. Frégeau recevaient à souper, à l'occasion des Fêtes, les parents et amis de la famille. Etaient présents Mme Henri Saint-Laurent, M. et Mme Daniel Saint-Laurent, M. et Mme Georges Demers et leurs fils Jean-Paul, M. et Mme Benoit Choquette et leur fils Lambert, Mlle Isabelle Saint-Laurent, S.-Liboire; M. et Mme Raymond Vertefeuille, Sainte-Rosalie; M. et Mme Jules Morin, Saint-Théodore d'Aeton; Mlle Thérèse Saint-Laurent, e.g.m., Mlles Ghislaine et Lucienne Dionne, e.g.m., Cartierville; Mlle Rita Saint-Laurent, Mlle Gaby Tétreault, Saint-Hyacinthe. Dans le cours de la soirée, il y eut chant et musique.

—Le 23 janvier, à une réunion spéciale de la Caisse populaire, M. Gérard Chicoine fut élu président, et M. Auray Lemonde, vice-président.

—M. et Mme Rosaire Préfontaine et leur fillette Louise, de Drummondville; Mme Henri Saint-Laurent, Mlle Isabelle Saint-Laurent, Saint-Liboire; Mlle Rita Saint-Laurent, Saint-Hyacinthe, étaient de passage à Sainte-Rosalie, en fin de semaine.

—M. Raymond Vertefeuille, de La Tuque, était de passage dans sa famille, en fin de semaine.

—Mlles Agathe Chicoine, Clémence Cabana, M. André Girard, étaient en visite en fin de semaine chez M. Louis Cabana, d'Ottawa.

Saint-Marcel

Un grand nombre de parents et d'amis ont assisté ces jours derniers à un souper donné à la demeure de M. Roland Gagnon. Etaient présents: MM. et Mmes Joseph Gagnon, de S.-Louis-de-Bonsecours; Arthur Gagnon et Antonio Chicoine, Saint-Marcel; Jean-Paul Gagnon, Saint-Louis; Maurice Nault, Saint-Hugues; Jean-Paul Lavallée, Saint-Louis; Rosaire Montigny, Saint-Marcel; Henri Gagnon, Wickham-Ouest; Augustin Beaucage, Saint-Louis; Lucien et Roland Chicoine, Saint-Marcel; MM. Philippe Lamothe, Saint-Nazaire; Fernand et Philippe Gagnon, Saint-Marcel; Rosaire Chicoine, du même endroit; Raymond Bernier, Saint-Marcel; Mlles Monique Gagnon, Saint-Louis; Hermance Gagnon, Rose-Cécile et Florence Chicoine, Saint-Marcel; Dora et Lucie Lamothe, Saint-Nazaire; Suzanne Beaucage, Saint-Louis; Rolande Beaucage, Saint-Marcel.

Une fille

M. et Mme Louis-A. Cabana (Cécile Girard), d'Ottawa, autrefois de Sainte-Rosalie, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée par le R. P. Jacques Girard, o.m.i., oncle de l'enfant, sous les prénoms de Marie-Clémence-Hélène. Parrain et marraine, M. André Girard et Mlle Clémence Cabana, oncle et tante de l'enfant; porteuse, Mlle Agathe Chicoine.

Saint-Hilaire

M. et Mme Gaston Baril (Jeanne d'Arc Therrien) ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils, Joseph-Jean. Parrain et marraine, M. et Mme Norbert Therrien, de Saint-Lambert, grands-parents de l'enfant. Mme Eusèbe Tremblay, de Montréal, portait son neveu sur les fonts baptismaux.

Saint-Damase

M. et Mme Maurice Darsigny annoncent la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Carole-Angèle. Parrain et marraine, M. et Mme Norbert Darsigny, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Léon Palardy sont les heureux parents d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Yves-Denis. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Brodeur, grands-parents de l'enfant; porteuse, Mlle M. Brodeur, tante.

GRANDE VENTE DE JANVIER



à des prix exceptionnellement bas.

CHAPEAUX

de feutre, feutre-velours. Toutes les teintes.

Prix variant de **$1.00 à $5.00**

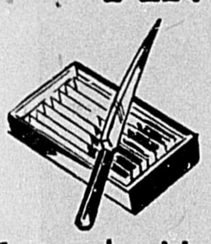
SALON DORIS

670, rue Hôtel-Dieu, TEl.. 4-8393, S.-Hyacinthe

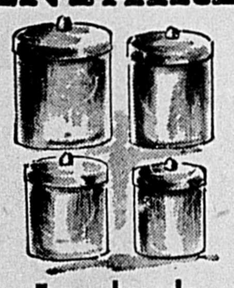
Dr MARCEL PERRAULT

MEDECINE GENERALE
Diplômé du Christ Hospital, de New-York
TEL. NUIT 4-5419 JOUR
805, RUE SAINTE-ANNE SAINT-HYACINTHE (6 fév.)

Spéciaux d'avant l'INVENTAIRE



Couteau de cuisine
"Stainless Steel"
avec manche en caoutchouc.
Rég. $2.50.
SPECIAL, **$1.25**



Ensembre de 4 BOITES
en acier
Fini émail cuit, pour cuisine.
Rég. $5.00. SPECIAL, **$3.99**



Fer à repasser
Marque Samson, Westinghouse.
ESCOMPTE DE **30%**



THEIERE
en aluminium coulé, contenant quatre tasses.
Rég. $2.25.
SPECIAL, **$1.49**



CHAUFFERETTE
ELECTRIQUE
avec éventail.
Rég. 35.00. SPECIAL, **$15.00**

1 POELE ELECTRIQUE, — 110 v.
2 ronds, avec fourneau, dessus chromé.
Rég. $59.95. SPECIAL, **$39.95**

1 LESSIVEUSE "Apex" usagée,
garantie comme neuve, — fini émail blanc. **$34.95**

QUINCAILLERIE MASKA Ltée
1800, rue des Cascades, TEL. 4-6644
Saint-Hyacinthe

Le magasin du bon goût et de l'économie !

FEDERAL

Spéciaux d'avant l'inventaire

PALETOTS "STATION-WAGON"
en garbardine avec collet en mouton, pour dames et demoiselles.
Grandeurs, 12 à 16.
Rég. $19.95, SPECIAL, **$12.95**

MANTEAUX EN SATIN
avec collet de mouton, pour fillettes.
Grandeurs, 7 à 12.
Rég. $13.98, SPECIAL, **$12.95**

BLOUSES EN CREPE
pour dames, — couleurs assorties.
Grandeurs, 12 à 20.
Rég. $3.988 SPECIAL, **$2.97**

HABITS DE NEIGE
en gabardine avec collet de mouton.
A MOITIE PRIX

FEDERAL 5 - 10 - 15 - $1.00 Stores Ltd
A. Dion, gérant
438, rue S.-SIMON TEL.: 4-8088 S.-HYACINTHE

Service gratuit de livraison par toute la ville
LE SAMEDI, à SAINTE-ROSALIE

DIMINUEZ VOS FRAIS D'ALIMENTATION *en faisant* **D'EXCELLENTS ACHATS**



A&P ESTABLISHED 1859 — Venez voir chez A&P

DECOUVREZ QUE LES BONS ALIMENTS N'ONT PAS BESOIN D'ÊTRE CHERS!

PAIN AU LAIT ANN PAGE TRANCHE pain 24 ozs **14¢**
Vitamine "B" (approuvé du Canada) ou régulier. Blé entier — blé craquelé
Blanc, non tranché maintenant 13c

BLE FILAMENTE - - 2 pqts 31¢ — CEREALE A DEJEUNER
TOMATES - - - - - bte 19¢ — IONA
SACS DE THE - - - - bte de 69¢ — SALADA
GRUAU ROULE - - - bte 34¢ — RAPIDE OU REGULIER
SOUPES - - - - - 2 btes 19¢ — CLARK
THE NOIR - - - - - pqt 47¢ — SALADA — ETIQUETTE JAUNE
MACARONI - - - - - pqt 39¢ — CATELLI

CAFÉ BOKAR Moulu sur demande — Vigoureux et fortifiant — lb **93¢** — ÉPARGNEZ 4c Sac 5 lbs **$2.73**

Frais de la Ferme! A Bas Prix!

ORANGES - - - - DOUZ. **39¢** — NAVEL DE CALIFORNIE, SUCREES, JUTEUSES, GROSSES, GROSSEUR 200

P'PLEMOUSSE 5 POUR **29¢** — SUCRES ET JUTEUX DE LA FLORIDE, GROS, GROSSEUR 96

PATATES SAC 10 LBS **43¢** — No 1 DU CANADA, POUR LA TABLE

PATATES - - - - 50 LBS 1.79 LIVRES — DU NOUVEAU-BRUNSWICK,

Spécial de Boulangerie !

GÂTEAU ÉTAGÉ ANN PAGE **NOIX DE COCO** — Prix rég. 39c — Epargnez 10c — chaque **29¢**

GROS OEUFS Catégorie "A" Sunnyfield — Boite douz. **.55**

BISCUITS (PAIN DES ANGES) "LIDO" .29 la livre

BISCUITS AU GINGEMBRE - .29 "LIDO" la livre

NOUVEAUX BAS PRIX



Gros pqt. 33c — Pqt. géant 65c



Ivory Snow gros. 33c — Ivory Flakes gros. 33c



IVORY Personnel 3 pour 19c — SUPERBE BROSSE ET PEIGNE de Nylon clair — Seulement 50c et 3 enveloppes Ivory — Postez à Ivory Soap, Boîte 6, Toronto A.

IVORY gros. 14c — IVORY moyen 9c

ALL SORTS - - - pqt 29¢ — A LA REGLISSE BASSETT
BARRE de BONBON gha. 29¢ — T.V., CHOCOLAT AU LAIT ET NOIX

Epargnez grâce à Ces Belles et "Excellentes" Viandes Bien Parées!

GIGOTS D'AGNEAU lb **75¢** — DE CHOIX, ENTIERS OU MOITIES
DEVANTS d'Agneau lb **35¢** — DE CHOIX

ROTI DE PALETTE - - lb 45¢ — OS DE PALETTE ENLEVE
ROTI DE COTES COURTES lb 49¢
ROTI DE CASSEROLE - - lb 35¢ — DESOSSE, BOEUF MAIGRE
POULETS POUR FRIRE OU ROTIR - lb 59¢ — CATEGORIE "A", NOURRIS AU LAIT, éviscérés, enroulés de glace, 2½ à 3 lbs
FILETS D'AIGLEFIN - - - lb 45¢ — FRAIS
FILETS DE MORUE - - - lb 29¢ — FRAICHE

Prix en vigueur jusqu'à samedi le 31 janvier

A&P SUPERMARKETS — THE GREAT ATLANTIC AND PACIFIC TEA COMPANY LTD

On songe à un...

(suite de la page 1)

Si seulement la moitié des familles répondent à l'invitation, on aura recueilli à la fin de l'année une somme de quelque $5,000. Ajoutant à ce montant une somme déjà votée par le conseil municipal, on aura en main assez d'argent pour commencer les travaux, quitte à continuer les souscriptions sur une moins grande échelle.

La soirée s'est terminée par l'élection des membres du conseil d'administration, pour le prochain exercice. M. Alexandre Campbell est réélu président pour un troisième mandat. Les autres directeurs élus sont MM. Paul Bernier, premier vice-président; Fernando Courchesne, deuxième vice-président; Philippe Campbell, secrétaire; Jean-Louis Chicoine, trésorier; Ovila Flibotte, Henri-Paul Pelletier, René Courchesne. Fernand Berthiaume, Raoul Arpin, Jules Rouleau, Hervé Campbell, Yvan Michaud et Roger Cyr, directeurs. M. l'abbé Normand Guillet continuera d'assurer les fonctions d'aumônier. M. Joseph-Arsène Pinard, président du conseil central de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Saint-Hyacinthe, et M. l'abbé Normand Guillet, assuraient les fonctions de président et de secrétaire d'élections.

Une conférence du R.P. M.-M. Desmarais au Centre Notre-Dame

Le R.P. Marcel-Marie Desmarais, o.p., prononcera au Centre Notre-Dame de cette ville samedi, 31 janvier, une intéressante causerie intitulée "J'arrive de Fatima". La conférence commencera à huit heures et trente précises. On peut se procurer des billets en s'adressant aux guichets du Centre Notre-Dame.

Trop d'accidents...

(suite de la page 1)

circule sur la neige, qu'elles sont cinq fois plus fortes, sur la glace. L'incapacité visuelle augmente encore ces chiffres dans une grande proportion."

"Ajoutons que 27% des conducteurs sont lents de décisions; 22% jugent mal les distances en largeur; 25% jugent mal les distances en longueur, et 64% voient mal la nuit."

"Le peu de connaissances générales des conducteurs est aussi pour quelque chose dans la gravité et la fréquence des accidents: 42% des conducteurs ne connaissent rien du système électrique d'une automobile; 34% croient que le radiateur ne sert qu'à empêcher les moucher de coller au moteur; 41% ignorent ce qu'est la boîte de transmission; 43% ne savent rien du fonctionnement des freins, si ce n'est qu'ils sont quelque part derrière la pédale; 54% ignorent que les piétons ont toujours droit de passage; 56% ne savent pas freiner; 37% ne veulent pas admettre qu'un dérapage se produit parce qu'ils ne savent pas conditionner la vitesse à l'état de la chaussée; 54% tournent la tête à droite, la nuit, pour éviter l'éblouissement des phares, dans une rencontre."

"Ces chiffres sont vrais. Il n'est pas étonnant qu'on constate chaque jour un si grand nombre d'accidents. Le conducteur devrait se faire un point d'honneur d'être plus prudent et d'augmenter ses connaissances dans le domaine de l'automobile."

M. Allard fut présenté par M. Roger Dugas, remercié par Me Maurice Rousseau. A la table d'honneur, outre ceux déjà nommés: M. Joseph Dufresne, président; Me Jacques Bousquet, qui prononça la conférence-éclair; M. Gaston Mailhot, i.c.

Les propriétaires de cette ville recevront bientôt leur charte

La Ligue des Propriétaires de Saint-Hyacinthe a reçu cette semaine, en marge de sa demande d'incorporation légale, un rapport très favorable du procureur général. Le dossier de la Ligue a été remis au Secrétaire de la Province, l'hon. Omer Côté, en vue de l'émission prochaine de lettres patentes.

Les directeurs de la Ligue annoncent qu'ils tiendront une assemblée générale à la salle du Centre Social, rue Marguerite-Bourgeoys, lundi, 10 février. Deux experts en fonctionnement et en organisation de Ligues de Propriétaires ont déjà promis qu'ils se rendraient à Saint-Hyacinthe pour cette date et y exposeraient les bienfaits à attendre du mouvement.

La seule condition pour faire partie de la Ligue est d'être propriétaire d'un immeuble dans les limites de Saint-Hyacinthe. Même les dames ou les personnes demeurant en dehors de la ville peuvent en faire partie. On peut obtenir sa carte de membre en s'adressant à M. le notaire Gilles Giard, secrétaire, ou au conseiller juridique, Me Eugène Tousignant.

M. Arthur Bibeau est élu maire à Sainte-Victoire

Sainte-Victoire, 28.—(D.N.C.)

M. Arthur Bibeau a été élu maire du village de Sainte-Victoire par une majorité de 29 voix, sur son adversaire, M. Jean-Louis Leduc. Les trois conseillers furent élus par acclamation. Ce sont: MM. Roger Jacob, Arthur Poirier et Aimé Dufault.

Une retraite sociale de la Fédération de l'U.C.C. tenue à Saint-Hyacinthe

La Fédération de l'Union catholique des cultivateurs du diocèse de Saint-Hyacinthe tiendra pour ses membres une retraite sociale au Séminaire de cette ville, du deux au sept février. On en trouvera ci-après le programme:

2 et 3 février, instruction religieuse par le R.P. Lorenzo Gauthier, c.s.v.;

4 février, discussion sur les ententes collectives, l'organisation des marchés et l'organisation des spécialités agricoles, avec M. Louis-Philippe Poulin, chef du Service de l'économie rurale, à l'U.C.C.;

5 février, le syndicalisme agricole et son orientation actuelle, traité par M. Cuthbert Brousseau, propagandiste de l'U.C.C. de Joliette;

6 fvrier, la coopération et son application pratique, avec M. Gérard Champoux, propagandiste de la Fédération de l'U.C.C. des Trois-Rivières.

Le programme quotidien sera le suivant: messe, suivie de cours de 8 hres 30 à midi, et de 1 hre 30 à 4 hres 30.

La Chambre des Jeunes prépare des concours en art oratoire

La Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe a tenu à ses locaux du sous-sol de l'hôtel-de-ville une première réunion de son comité de pratique oratoire, en vue de l'élaboration du programme pour les prochains douze mois. Une dizaine de membres y assistaient.

Il fut décidé que des réunions hebdomadaires se tiendraient le lundi, chaque séance comportant un sujet de discussion sur lequel les membres présents pourront se prononcer à tour de rôle durant une période limitée à trois minutes. Le moniteur fera ensuite ses remarques. Les réunions commenceront à huit heures et se termineront à dix.

M. Maurice Bussières, président, demande aux jeunes gens désireux de se perfectionner dans l'art de parler en public, de communiquer leurs noms à l'un ou l'autre des directeurs suivants: Me Gilles Giard, notaire; MM. Jacques Gauthier, Fabien Cordeau et Delphis Duhamel.

Une délégation de la Chambre de Commerce des Jeunes de Saint-Hyacinthe a aussi assisté à Granby à un souper-causerie offert par la jeune Chambre de l'endroit. Le conférencier invité était M. Roger Flumerfelt, président national des Jeunes Chambres.

Soirée récréative

Une soirée récréative au profit des Variétés Canadiennes Inc. de Saint-Hyacinthe, aura lieu au sous-sol de l'église du Christ-Roi samedi, 31 janvier, à huit heures. Les prix sont en montre au magasin Raoul Gaudet, rue Saint-François. Le public est invité.

Soirée récréative

Une soirée récréative au profit des Jeunesses Musicales du Canada, section des Compagnons de l'Art, de Saint-Hyacinthe, aura lieu au sous-sol de l'église du Christ-Roi, lundi, 2 février, à huit heures. Les prix sont en montre au magasin de Mlle Ruel, rue Mondor. Le public est invité.

A Saint-Joseph

La troupe Laurier, de Montréal, interprétera samedi, 31 janvier, à la salle du couvent de Saint-Joseph-sur-Yamaska, la pièce intitulée "Le Fils du Diable". La distribution comprend Mlle Bernadette Martin, mieux connue pour son interprétation d'Imelda dans le roman radiophonique "Un Homme et son Péché". Le lever du rideau se fera à huit heures et trente.

Prochaine assemblée de notre Société Saint-Jean-Baptiste

L'assemblée annuelle des membres de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe se tiendra à la salle de la Société Philharmonique, rue Mondor, dimanche, premier février, à deux heures précises. On y élira les directeurs pour le prochain exercice tandis que le trésorier fera rapport des activités de 1952. Le public maskoutain est invité, en particulier les membres de la Société.

Soirée récréative à S.-Pie de Bagot

Saint-Pie, 28.— (D.N.C.)

Une soirée récréative, sous les auspices du Comité des Loisirs de Saint-Pie de Bagot, aura lieu à la salle paroissiale samedi, 31 janvier, à huit heures. Les recettes iront aux organisateurs, qui s'occupent de l'amusement des jeunes, dans la paroisse. Le public est invité.

Au Club Richelieu

M. L.-Raoul Daigneault, de la maison de publicité **Cockfield & Brown Co. Ltd**, de Montréal, sera le conférencier invité lundi, 2 février, au souper-causerie hebdomadaire du Club Richelieu-Saint-Hyacinthe. Il parlera de la "Personnalité". M. Daigneault sera présenté par M. le Dr Marcel Chartier, remercier par M. Napoléon Laplante.

Souper aux fèves à Saint-Liboire

Saint-Liboire, 28.— (Spéciale)

Un souper aux fèves, sous les auspices des Chevaliers de Colomb de Saint-Liboire aura lieu à la salle Trans-Canada, sur la Voie Sir-Wilfrid Laurier, mardi, 3 février. Il y aura aussi chant, musique et danse. Le public est invité.

M. Maurice Auger est élu président de la chorale du Christ-Roi

M. Maurice Auger, de Saint-Hyacinthe, a été élu président de la chorale de la paroisse du Christ-Roi, à une assemblée tenue ces jours derniers. Les autres directeurs élus pour l'exercice 1953 sont MM. Léon Bédard, vice-président; Robert Beauregard, secrétaire; Claude Barré, trésorier; Maurice Fontaine, Hervé Gagné et M. Gadbois, directeurs. MM. Senécal et Gadbois assumeront les fonctions de bibliothécaires, tandis que M. Gérard Dion est nommé publiciste.

Souper-causerie

Un souper "barbecue", précédé d'un cocquetel, sous les auspices de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe ,sera donné dans les salons du Club Canadien samedi, 31 janvier, à sept heures précises. Une causerie où il sera question du Cercle d'entraide, sera prononcée par M. J.-O. Dupras. Le public est invité.

A VENDRE

Maison à 4 logis, rue Sylva-Clapin, $13,000. — Maison à 2 logis modernes à Douville, $12,500. — Maison à 4 logis, rue Larocque, $12,000; comptant, $4,500. — Maison à 2 logis, rue Saint-Joseph, près de l'église, $9,500. — Deux restaurants à sacrifier pour $1,400 et $2,500. — Magasin de coupons, robes, chapeaux, etc., $7,000. — Garage, station de gaz, avec propriété, $7,500. — Maison de chambre, ameublements, etc., $4,000. — Restaurant moderne, 38 sièges, $8,500; comptant, $3,500. — Atelier de nettoyage et pressage; très bon chiffre d'affaires. — Epicerie-boucherie. — Hôtels avec licence. — Terres avec ou sans roulant, à vendre ou à échanger.

Renseignements confidentiels au

Bureau Central d'Immeubles

ENR.

515, rue Saint-Denis, Ch. 7, Saint-Hyacinthe,
TEL. 4-4254

LE SOIR : au Restaurant "La Flèche d'Or",
rue Saint-Simon, — TEL. 4-9078

EPARGNEZ

$2.50



SUR VOTRE
PERMANENTE
au
Salon Juliette
DURANT LE MOIS DE FEVRIER
— *AVEC OU SANS RENDEZ-VOUS* —

1550, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe — Tél. 4-7500

M. ROUSSEAU
AVOCAT
1305, rue Girouard
Tél. 4-8212
Saint-Hyacinthe

J. GLOUTNEZ Enr.

Grande **VENTE** de magnifiques
MANTEAUX de FOURRURE

A l'occasion de notre 6e ANNIVERSAIRE dans le commerce de la fourrure, nous vous offrons de vrais prix spéciaux

DU 30 JANVIER AU 28 FEVRIER

— *Venez en grand nombre* —

- TOUS NOS MANTEAUX PORTENT UNE GARANTIE ECRITE
- NOS PRIX SONT DES PLUS BAS EN VILLE

A qualité égale, vous paierez moins cher, étant donné que nous avons moins de dépenses d'administration. Nous avons fait l'expérience des deux: sur la rue Cascades et sur la rue Saint-Pierre, et nous sommes revenus définitivement sur la rue Saint-Pierre.

Nous vendons beaucoup de fourrure. Aussi nous avons un ATELIER de REPARATIONS de FOURRURES de toutes sortes, à très bas prix. Nous sommes en mesure de très bien vous servir. Nous pouvons confectionner votre manteau sur mesures ici même à notre magasin et atelier, ou remodeler votre manteau actuel selon le modèle que vous désirez.

MOUTON DE PERSE
$245.00 à $700.00
MOUTON DE PERSE GRIS
$245.00 à $850.00
RAT MUSQUE
$199.00 à $299.00
PATTES DE MOUTON
$175.00 et plus
MOUTON RASE (agneau traité)
$149.00 et plus
SEAL NOIR, SEAL BRUN (lapin teint)
$125.00, $169.00 et plus

Aussi, nous pouvons vous procurer des manteaux plus dispendieux, tels que VISON, CASTOR, LOUTRE, directement de la manufacture à vous.



Madame, Mademoiselle,
Si vous êtes intéressée dans l'achat d'un manteau de fourrure,
Signalez 4-5604
et notre automobile sera à votre disposition.

— *FACILITES DE PAIEMENT SI DESIRE* —

J. GLOUTNEZ ENR.

2718, RUE SAINT-PIERRE, SAINT-HYACINTHE — TEL. 4-5604

image 43% plus grande pour le même prix!

SEUL **Admiral** VOUS OFFRE UN APPAREIL DE TÉLÉVISION

21"
17"
AUX PRIX DES AUTRES APPAREILS

LE TOUT NOUVEAU CHÂSSIS "DX" SURPUISSANT POUR 1953 DONNE DE MEILLEURES IMAGES DANS TOUTE RÉGION!



VOICI UN ADMIRAL À ÉCRAN DE 21", NOUVEAU ET SUPERBE, qui vous donne une image 43% plus grande pour le même prix que beaucoup de modèles à écran de 17". PLUS GRANDE — oui — mais ce n'est pas tout! Etant doté du tout nouveau châssis surpuissant Admiral "DX-53" . . . il donne des images d'une *supériorité* frappante, n'importe où! Il y a une foule d'autres perfectionnements marquants dans ce nouvel appareil de Télévision Admiral 1953 . . . nouveau verre de sécurité panoramique qui "oriente" la réverbération des lumières vers le côté . . . nouveau contrôle de tonalité . . . nouvel écran pour image à 3 dimensions . . . nouveau survolteur électronique qui amplifie automatiquement les signaux faibles . . . nouveau synchroniseur "Cascode" . . . nouvelle antenne "omniscope" à même . . . nouvelles pièces intégrantes à très grand rendement et nouvelles roulettes silencieuses. Voyez cet appareil maintenant, chez votre marchand Admiral.

DEMANDEZ AUJOURD'HUI UNE DÉMONSTRATION GRATUITE CHEZ VOUS DE CE NOUVEL ADMIRAL 1953!

$369.95 ILLUSTRÉ, PLASTIQUE TON ACAJOU
Base Assortie Moyennant Léger Supplément
(LÉGÈREMENT PLUS CHER POUR MEUBLE EN BOIS, NOYER ACAJOU OU CHÊNE CÉRUSÉ)

Payez aussi peu que et possédez ce superbe TELEVISEUR ADMIRAL **$14.75** PAR MOIS

NOM .....
ADRESSE .....
.....
TEL. .....

.50 PAR JOUR — POUR LOUAGE d'un TV ADMIRAL

Louez un TV ADMIRAL pour aussi peu que

.50 PAR JOUR

— le prix d'une entrée au cinéma, — et procurez du bonheur aux vôtres avec les programmes télévisés de sport, hockey, lutte, boxe, etc....
— programmes éducationnels :
culture physique, leçons de tennis, de pêche,, de ski, art culinaire, etc. — pièces de théâtre, films, nouvelles filmées, etc., etc.

Découpez le coupon ci-contre, adressez-le à notre magasin avec vos nom et adresse, et nous vous porterons un TELEVISEUR ADMIRAL

MARCEL G. ROBERT

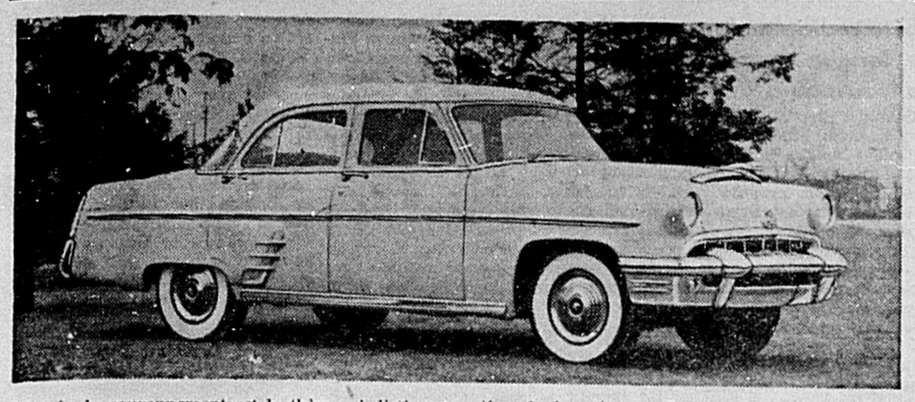
1740, RUE SAINT-ANTOINE, (entre les rues Hôtel-Dieu et Sainte-Anne), SAINT-HYACINTHE — **Tél. 4-9411**

Chocolat blanc PHILIE
En vente exclusivement à
La Pharmacie Ravenelle
1430, rue des Cascades Tél. 4-5944

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

VENDREDI, 30 JANVIER 1953

Prescriptions — Nécessaire du bébé
Chocolat blanc
Pharmacie Ravenelle
Jean Ravenelle, B.A., B.Ph., L.Ph.
1430, RUE DES CASCADES — Tél. 4-5944
LIVRAISON GRATUITE



L'année du couronnement est le thème ui distingque les nouvelles automobiles Monarch de 1953 qu'on a pu voir chez les vendeurs autorisés Ford-Monarch à partir de vendredi le 12 décembre. L'avant train de la Monarch de 1953 est entièrement nouveau. Cette année encore, grille et pare-chocs sont combinés et forment un ensemble d'apparence plus massive. On y a ajouté des barres verticales et des gardes de pare-chocs de forme arrondi. On a fait un usage plus généreux des accessoires chrmoés et on notera en particulier une moulure qui s'étend de l'avant à l'arrière de la voiture. Des couronnes de métal doré ornent le devant du capot, le coffre à bagages et les chapeaux de moyeux. Tous les tissus et agencements de la décoration intérieure sont entièrement nouveaux et on pourra choisir pour les carrosseries de ces voitures entre onze couleurs différentes ou douze combinaisons de deux tons. Les Monarch compteront comme par le passé quatre modèles différents: le sedan quatre-portes, le sedan deux-portes, le coupé décapotable et le coupé sport Monterey.

M. Jérôme Guilmain est élu maire du canton de Roxton-Falls

Roxton Falls, 27.—(Spéciale)

M. Jérôme Guilmain a été élu maire du canton de Roxton Falls s'assurant une majorité de 29 voix sur son adversaire, M. Joseph Bonneau, sortant de charge.

Le conseil municipal se compose maintenant de MM. Jérôme Guilmain, maire; Charles-Emile Favreau, Napoléon Bélisle, Moïse Valois Harry Messier, Emile Duclos et Conrad Gagné, conseillers, occupant les sièges numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six.

Saint-Césaire

On annonce les fiançailles de Mlle Marie-Blanche Lessard, de Granby, fille de M. et Mme Georges Lessard, à M. Germain Jubinville, fils de M. et Mme Adélard Jubinville, de Saint-Césaire.

—A M. et Mme Césaire Jubinville (Rita McDuff), une fille, née à l'Hôpital Saint-Joseph de Granby et baptisée sous les prénoms de Marie-Louise-Christine. Parrain et marraine, M. et Mme René McDuff, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Rosaire Giroux (Rolande Brodeur) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Geneviève-Hélène-Martine. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Brodeur, oncle et tante de l'enfant.

—M. et Mme Gustave Viger (Glenna May) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Paul-Richard. Parrain et marraine, Paul Fortin et Isabelle Roy.

ETAT-CIVIL

HOPITAL SAINT-CHARLES

Baptêmes

22.—Marie-Denise-Nicole, fille de Roland Théberge et de Simone Sansoucy, de Saint-Pie. Par. et mar. Maurice Déragon et Jeanne Théberge.

La population de Saint-Théodore est de 1,100 âmes

Saint-Théodore, 27.—(Spéciale)

D'après un rapport communiqué par M. l'abbé Raoul Dufresne, curé, la population de Saint-Théodore, à la fin de 1952, s'élevait à 1,100 âmes, réparties dans 200 familles, dont 54 au village et 146 à la campagne. Les communiants sont au nombre de 850. Les écoles sont fréquentées par 253 enfants.

Au cours de l'année écoulée, il y eut 36 baptêmes, 8 mariages et 11 sépultures, dont 8 adultes et 3 enfants.

Décès, à Acton Vale, de M. Emile Lemoine

Acton Vale, 27.—(Spéciale)

M. Emile Lemoine, 52 ans, citoyen bien connu lans la région, est décédé à sa demeure, mercredi, à Acton Vale. Il laisse dans le deuil son épouse, née Osélina Charest; deux fils, Gilles et Fernand; trois filles: Louise, Denise et Jeanne; sa mère, Mme Lemoine, épouse de feu le Dr J.-H. Lemoine; son frère, M. Jules Lemoine, gérant à la succursale de Shawinigan, de la Banque Canadienne Nationale; trois soeurs: Mmes Eugène Béland, Conrad Cardin et Victor Gagnon. Les funérailles eurent lieu à l'église Saint-André d'Acton.

22.—Marie-Paula-Claudette, fille de René Blanchard et de Lucile Caron, de Notre-Dame-du-Rosaire. Par. et mar. Claude Caron et Marguerite Caron.

24.—Joseph-Roland-Ernest, fils de Albert Noiseux et de Victoria Dumareck, de la paroisse Saint-Mathieu de Beloeil. Par. et mar. Roland Noiseux et Rolande Hamel.

24.—Joseph-Alexis-René fils d'Henri Ledoux et de Gisèle Douville, de Saint-Hilaire. Par. et mar. Alexis Clossey et Murielle Ledoux.

24.—Marie-Ghislaine-Madeleine, fille de Lucien Brodeur et d'Alice Dubé, de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption. Par. et mar. Marcel-Brodeur et Ghislaine Brodeur.

25.—Marie-Joanne-France, fille de Marcel Donais et de Cécile Morin, de Notre-Dame-du-Rosaire. Par. et mar. Médard Michaud et Marie-Reine Guertin.

25. — Marie-Colette-Christiane, fille d'Arsène Dutil et de Thérèse Morency, de Notre-Dame du Saint-Sacrement. Par. et mar. Léon Morency et Corinne Roy.

25.—Marie-Ginette-Joanne, fille d'Ernest Jutras et de Rose-Aimée Charbonneau, du Sacré-Coeur de McMasterville. Par. et mar. Amédée Charbonneau et Marie-Rose Parent.

25.—Marie-Christiane-Danielle, fille de Camille Bazinet et de Simone Chevrette, de Saint-Hugues. Par. et mar. Jean-Marie Bazinet et Irène Piché.

25. — Marie-Reine-Aimée-Solange, fille de Jean-Paul Larivée et de Catherine Charron, de Saint-Marc. Par. et mar. Dieudonné Charron et Reine-Aimée Bachand.

SAINT-SACREMENT

Baptême

24.—Marie-Annette-Cécile-Sylvie, fille d'Ignace Marchessault et de Lucienne Gaudette. Par. et mar. Jean-Baptiste Marchessault et Annette Hamelin.

CATHEDRALE

Baptême

25.—Joseph-Jacques-Daniel, fils de Ludovic Pelletier et d'Angela Bouvier. Par. et mar. Joseph Bouvier et Diana Messier.

Sépulture

20.—Joëlle Godbout, enfant de Jacques Godbout et de Marguerite Bélanger, 5 mois, 18 jours.

24.—Arzélie Millette, veuve d'Arthur Giasson, 82 ans.

Vraiment...

...Que la médecine devienne gratuite, tout le monde en serait enchanté. Evidemment. Mais le client le serait-il autant aux jours de maladie si, au lieu de trouver un ami, un confident, un homme d'art et de science, à l'esprit complètement libre, il se trouve devant un fonctionnaire surmené, qui remplit des tas de formules aussi inutiles que bavardes, prenant le plus clair de son temps, et dont les préoccupations sont surtout dirigées vers les exigences d'une administration bornée, alors qu'il devrait être exclusivement et tout entier à ce colloque singulier entre médecin et malade, si bien décrit par Georges Duhamel?..."

* * *

La barrière, surtout si elle est automatique, constitue la seule protection vraiment adéquate contre les tragédies de traverses à niveau qui ont été lamentablement nombreuses depuis quelques semaines. Une cloche et même un sifflet de locomotive peuvent ne pas être entendus les occupants d'une vieille auto au moteur tapageur et dont les glaces, au surplus, seraient fermées. Un wigwag rouge peut ne pas être vu au milieu d'un orage aveuglant ou d'une neige obscurcissant un pare-brise. Mais un chauffeur s'arrête inévitablement devant une large barrière blanche qui barre la route. Pareille protection ferait cesser, ou au moins fort diminuer, le martyrologe des passages à niveau.

* * *

Dans un premier-Montréal, le "Canada" donnait, ces jours derniers, à la classe ouvrière, l'avertissement suivant aussi judicieux que pondéré:

"Le travailleur ne devrait jamais accepter de participer à une grève sans en supputer toutes les conséquences économiques et sociales. Les ouvriers ont tout intérêt, surtout sous le régime actuel, à ne pas abuser de leurs droits. Car même là où ils constituent la classe la plus nombreuse, par rapport à l'ensemble de la population ils restent en minorité. La sympathie du public leur est encore acquise; le préjugé leur est favorable; c'est un capital extrêmement précieux qu'ils dilapideront en frappant trop souvent et indistinctement, par des grèves injustifiables ou irréfléchies, leurs meilleurs amis aussi bien que leurs ennemis".

GRANDE VENTE

Profitez de nos aubaines du début de l'année pour économiser beaucoup d'argent.

No 351 — Pontiac Sedan, De Luxe, 1946,
chaufferette, moteur reconditionné,
— PRIX D'AUBAINE.

No 324 — Dodge Coach, De Luxe, 1948,
chaufferette, radio, couvre-sièges,
— PRIX D'AUBAINE.

No 346 — Météor Sedan Custom 1949,
chaufferette, radio, miroir,
— PRIX D'AUBAINE.

No 388 — Monarch coupé Custom 1949,
chaufferette, antenne de radio, PRIX
miroir, — PRIX D'AUBAINE.

No 386 — Ford Sedan Custom 1950,
chaufferette, radio, réflecteur,
indicateur de tournage "Overdrive",
couvre-sièges, — PRIX D'AUBAINE

No 355 — Ford Sedan Custom 1951,
chaufferette, cercles chromés, miroir,
indicateur de tournage "Overdrive",
— PRIX D'AUBAINE.

CAMIONS à PRIX D'AUBAINE

Les 3 camions suivants sont en vente tels quels, mais sont réellement des aubaines :

No 382 — Dodge Panel 1942,
chaufferette, $180.00

No 349 — Dodge 2 tonnes 1942,
chaufferette, $350.00

No 350 — Dodge 3 tonnes 1942,
chaufferette, $280.00

Aussi, un choix complet de CAMIONS Panel, Pick Up, 1 tonne, 2 tonnes, 3 tonnes, de toutes marques, à très bas prix.
Qu'il s'agisse d'autos ou de camions neufs ou usagés, n'achetez pas avant d'avoir fait une visite chez

Yamaska Automobile Inc.

3005, rue Dessaulles, TEL. 4-6491
Saint-Hyacinthe

VENTE DE JANVIER!

Economisez jusqu'à **50%**

ECONOMIE

CHEZ **RAOUL GAUDET**

BROADCLOTH IMPRIME
à la pièce et en longs coupons.
Nouveaux motifs.
EXTRA SPECIAL. **.29**

"PANTIES" EN CELASUEDE
Première qualité. Fourche double.
Petit, moyen, grand.
Blanc seulement. Rég. .79. **.59**

COTON JAUNE
de belle qualité, largeur 38"
EXTRA SPECIAL. **.15**

CAMISOLES de COTON pour enfants
Qualité d'hiver. Epaulettes étroites.
Tailles, 8 à 14 ans.
Aussi, BOUFFANTS. — Véritable aubaine à ce prix. **.39**

OREILLERS DE PLUME
remplies de plumes de poulets,
lavées et stérilisées.
Coutil lavé et résistant.
$1.49 CHACUNE
RAYON DES TISSUS

CHANDAILS DE LAINE
POUR ENFANTS
Aubaine à ne pas manquer.
Echantillons de fabricants.
Couleurs et grandeurs désassorties.
Valeur de $3.00 et plus.
$1.98
RAYON DES SOUS-VETEMENTS

VENTE DE TOURNE-DISQUES SNI-DOR portatif

Valeur régulière, $35.00

Seulement **$19.95**



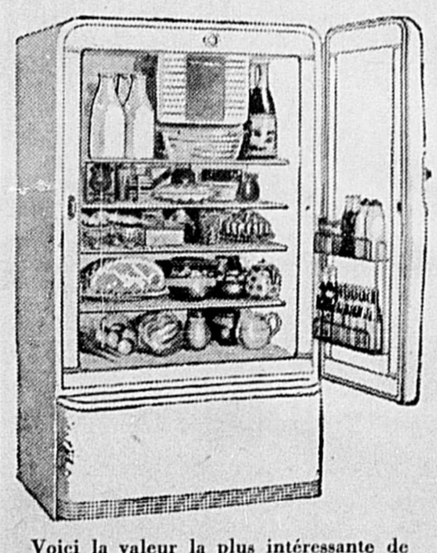
- Fiche de raccordement
- Cabinet fini cuirette, genre mallette
- Haut-parleur à même
- Economie de $15.00

Autres appareils valant $45.00, en vente à

$24.95

Rayon des appareils électriques

Nouveaux BAS PRIX!
POUR LES
RÉFRIGÉRATEURS Westinghouse



Seulement
$274.50
POUR UN MODELE DE LUXE DE 8 PDS 3
DEMANDEZ AU SUJET DES CONDITIONS ET DES ECHANGES

Voici la valeur la plus intéressante de l'année en fait d'économie: les *nouveaux bas prix* sensationnels pour les fameux réfrigérateurs Westinghouse à Froid plus Froid.

Vous pouvez, par exemple, acheter un grand modèle de luxe de 8 pds cu. pour le prix presqu'incroyable de $274.50. C'est le prix *total* de ce modèle Westinghouse de première qualité et muni de tous ses accessoires... une valeur qui ne peut absolument pas être égalée ailleurs.

Rappelez-vous que ces nouveaux réfrigérateurs Westinghouse ne sont pas des "spéciaux" dégarnis. Ils possèdent toutes les caractéristiques dont vous avez besoin chaque jour. Le modèle illustré de $274.50 est muni de dispositifs spéciaux tels que Grand Congélateur... Porte-Etagère Spacieuse... Humitiroir pour conserver frais et croquants les légumes et les fruits... Grand Espace pour Bouteilles... ainsi que le fameux mécanisme de réfrigération Westinghouse et sa Garantie de 5 Ans.

L'heure est maintenant arrivée de vous procurer le réfrigérateur que vous avez toujours désirée... un modèle Westinghouse à "Froid plus Froid" — à un *nouveau bas prix!* Passez nous voir aujourd'hui.

Pour plus de SÛRETÉ... exigez Westinghouse

Raoul Gaudet

433, rue Saint-François
Tél.: 4-5464 Saint-Hyacinthe

L'évolution de la psychiatrie en Amérique

Le resserrement des liens entre la Psychiatrie et la Médecine dans le cadre de l'enseignement de celle-ci dans les Facultés de Médecine, a constitué un des thèmes les plus importants du 10ème Congrès de l'Association Américaine de Psychiatrie, tenu à Washington au mois de mai.

C'est à lui principalement que L. Bartemeier (Détroit), président de l'American Association, a consacré son allocution inaugurale. Non qu'il s'agisse de faire de tous les médecins des psychiatres ou des psychothérapeutes, mais il s'agit d'éduquer le médecin de façon qu'il traite toujours son patient individuellement, comme une personne qui est malade et non comme quelqu'un qui a uniquement une maladie de tel ou tel organe ou appareil physiologique. De plus, tout patient non seulement présente des anomalies physio-pathologiques, mais également réagit effectivement à la perception vague ou précise de celles-ci et de leurs conséquences. C'est là sans doute la philosophie de la grande tradition humaniste en médecine qui n'a assurément jamais disparu complètement.

Si aujourd'hui les psychiatres, spontanément ou à l'appel de cliniciens éclairés, sont conduits à étendre intensivement leur influence sur la formation des futurs médecins, c'est non seulement par réaction contre l'attitude impersonnelle importée des sciences dites — exactes — mais, aussi et peut-être surtout parce que la psychiatrie, dans ces 20 dernières années, bénéficiant des progrès de nos connaissances biologiques et psychologiques quant au fonctionnement de la personnalité, a réalisé d'immenses progrès.

C'est pour ces raisons également que deviennent toujours plus nombreux les hôpitaux américains qui s'adjoignent les services d'un psychiatre et que se développent énormément des recherches poursuivies dans une perspective psychosomatique, tenant compte dans le déterminisme des maladies des facteurs aussi bien organiques que psychologiques.

A ce sujet, il faut signaler la perspective sociale dans laquelle sont étudiés et soignés actuellement la plupart des troubles du caractère et du comportement. Des travaux présentés à ce Congrès ont démontré que, dans bien des cas, l'enfant qui est méchant, menteur, renfermé, paresseux, a de mauvaises habitudes, n'est que le haut parleur du déséquilibre émotionnel de sa famille ou de la mésentente de son entourage. C'est pourquoi, les meilleurs résultats thérapeutiques sont souvent obtenus quand on traite et le petit malade et ses parents.

C'est aussi tous les traitements de psychothérapie collective — par petits groupes de 8-10 patients — qui ont subi d'importants développements et dont l'efficacité s'est trouvée démontrée non seulement dans les cliniques, mais aussi en clientèle privée.

Dans le domaine des traitements biologiques, de nombreuses communications ont été présentées sur les thérapeutiques de choc et la psychochirurgie, en particulier dans leurs applications à des malades mentaux chroniques et dans leurs rapports avec le fonctionnement de l'appareil endocrinien.

Un autre aspect social de la Psychiatrie américaine est représenté par l'extension prise aux Etats-Unis et au Canada par la politique d'Hygiène mentale. Les psychiatres y tiennent évidemment un rôle primordial, tant en collaborant à la formation des éducateurs, des assistantes sociales, des infirmières, etc., qu'en prenant part à des interviews à la radio et à la télévision et qu'en participant à la production de films éducatifs et scientifiques. Tous ces efforts tendent à amener le public à ne plus s'effrayer et fuir devant le mot "psychiatrie" et à le conduire à consulter facilement le spécialiste quand les troubles mentaux sont encore minimes et susceptibles, pris à temps, d'une guérison rapide et complète.

Ce Congrès a bien mis en lumière l'évolution récente de la Psychiatrie en Amérique.



CHOSES DE L'ESPRIT

Le poumon mécanique

Le docteur Helmworth, de la Faculté de Médecine de l'Université de Cincinnati (Etats-Unis), a signalé à l'Association américaine de la chirurgie du poumon l'intéressante expérience tentée sur un malade qui se mourait d'une affection pulmonaire.

Un poumon et un coeur mécaniques associés furent utilisés pendant 75 minutes. Le sang du patient fut aspiré par une veine de la jambe, purifié par le poumon mécanique et réintroduit dans le corps du malade par une artère du bras. C'est la première fois aux Etats-Unis qu'une telle machine a fonctionné avec succès sur un être humain.

L'obésité de l'enfant

Deux savants de Paris, le docteur Weil et Mme Bernfeld, ont étudié de près 991 filles de 6 à 14 ans dont 76 obèses et 1230 garçons de 6 à 16 ans dont 53 obèses d'une école du 18e arrondissement pendant la période d'abondance de 1948-1950 et 348 filles dont 34 obèses et 419 garçons dont 38 obèses pendant la période de restriction de 1944-46. Ils aboutissent aux conclusions suivantes.

L'hérédité domine toute la question de l'obésité de l'enfant. Sur un terrain prédisposé constitutionnel différents facteurs viennent déclencher l'adiposité: la suralimentation dans le jeune âge, un trouble glandulaire — en particulier l'hypercorticisme — à la puberté et, tout au cours de l'enfance, un événement pathologique tel qu'une maladie infectieuse ou une intervention chirurgicale.

L'obésité de l'enfant doit être considérée comme une maladie et non comme une disgrâce. En effet, si sa cause est le plus souvent un trouble fonctionnel passager, elle-même n'a aucune tendance spontanée à la régression. Il est vain de penser comme certains que "la puberté arrangera les choses"; la puberté ne fait le plus souvent qu'aggraver cet état. L'obésité de l'enfant doit donc être soignée dès son apparition. Le problème du traitement mérite à lui seul une étude approfondie.

Disons seulement que, même en l'absence de suralimentation, la base du traitement est le régime alimentaire auquel s'ajoutent différentes médications. L'auteur a parlé ailleurs de cette importante question.



Un coin de la salle de maquillage du service de télévision de Radio-Canada, à Montréal. Laure Cabana, au premier plan, directrice des costumes et du maquillage à CBFT, donne un nouveau visage au comédien Henri Norbert. Dans le miroir, on peut reconnaître Gilles Pelletier, qui occupe le deuxième fauteuil. Plus de cent interprètes se confient, chaque semaine, aux bons soins de Mme Cabana et de ses assistantes.

Poste radiophonique de langue française au Nouveau-Brunswick

Montréal, 20.— M. Alphonse Ouimet, directeur général de la Société Radio-Canada, a annoncé aujourd'hui que le poste de langue française qu'on projette d'établir à Moncton, Nouveau-Brunswick, sera situé dans l'édifice de la Société l'Assomption, présentement en voie de construction.

Radio-Canada louera l'espace nécessaire au rez-de-chaussée de l'édifice et l'aménagera en bureaux, studio et salle de contrôle.

Elle s'installera dans l'édifice l'Assomption dès que celui-ci sera terminé et on commencera la diffusion aussitôt que possible. Les tours d'émission et l'antenne dirigée ont été commandées et seront érigées dans la région de Fox Creek à environ cinq milles de Moncton.

L'émetteur de 5,000 watts, de conception moderne, sera entièrement automatique et fonctionnera sans opérateur, ce qui présente une économie annuelle appréciable.

L'indicatif du nouveau poste, qui diffusera les programmes du réseau Français, n'a pas encore été choisi.

Cours de mesurage de bois et d'affûtage de scies, à Duchesnay

La Scierie-Ecole de Duchesnay commencera, le 2 mars prochain, une série de cours spécialisés visant à former des techniciens dans deux branches particulières de l'industrie forestière.

Un cours de quatre mois et demi est offert aux jeunes gens qui veulent devenir mesureurs de bois. Un cours d'affûteurs de scies de même durée sera aussi donné concurremment avec le cours de mesurage des bois.

Pour être éligible à l'un ou l'autre de ces cours les candidats doivent prouver qu'ils ont complété leur septième année ou qu'ils ont fait des études primaires équivalentes.

Le directeur-général de la Station forestière nous assure que rien n'a été négligé encore cette année pour permettre aux étudiants qui s'inscriront à l'un ou l'autre de ces cours d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques exigées par l'industrie forestière.

Les candidats qui désirent s'inscrire soit au cours de mesurage des bois ou au cours d'affûtage des scies sont priés de communiquer le plus tôt possible avec le directeur général de la Station foretière, à Duchesnay, Cté. Portneuf, Qué.

Un intéressant périodique

Musique et Musiciens

Un nouveau périodique musical vient de paraître: **Musique et Musiciens**. Publié par "La Bonne Chanson", il a pour directeur le dynamique abbé Charles-Emile Gadbois.

Si les cahiers de "La Bonne Chanson" sont devenus en quelque sorte les livres musicaux de chevet de toutes les familles canadiennes-françaises, la nouvelle revue sera comme le "digest musical" que chacun placera près de son piano pour consulter la théorie musicale qu'elle renferme et pour pratiquer les pièces de musique ou de chant qu'elle publie.

Il est à remarquer que la revue **Musique et Musiciens** en est une "pure". En effet, elle est sans but lucratif et sans annonce commerciale. Ses 35 pages sont remplies de matière à lire ou de pièces musicales. La musique publiée en un an dans cette revue représente, si elle était achetée en feuilles, une valeur de $35.00

Musique et Musiciens vise à combler un vide: l'absence d'une véritable revue musicale d'expression française en Amérique. La revue est en outre "universelle", car dans le choix des pièces musicales, on tiendra compte des compositeurs sincères à la pensée musicale bien ordonnée, grands et peptits, de toute nationalité et de toute école.

Le vrai but de la revue, son directeur l'a exprimé dans l'éditorial de la première édition: "Contribuer à l'éducation musicale de l'enfant, à l'amélioration de l'enseignement et à la recherche des moyens les plus propres à faciliter l'étude de la musique. Cette revue sera pour tous, enfants, parents, élèves et professeurs, une source d'encouragement et un facteur de progrès."

Nous ne pouvons qu'encourager les promoteurs d'une revue aussi utile et inviter les mélomanes à se la procurer. Il n'y a pas de doute que **Musique et Musiciens** est destinée à une belle carrière et qu'elle sera douée de longévité.

G. POULIOT
L'Action Catholique, Québec.

L'ESPAGNE

Le congrès eucharistique de Barcelone a été un triomphe pour l'Eglise et un honneur pour l'Espagne. Le radiomessage de Pie XII contient des éloges que peu de peuples ont mérités (voir Actes Pontificaux, No. 46, l'Eucharistie). On comprend que les Espagnols soient fiers de cet événement. Ils ne se laissent pas aveugler cependant par les louanges reçues. On le constatera en lisant cet extrait d'un article sur le congrès publié dans la revue des Jésuites espagnols "Razon y Fe" par le P. Granero, S.J. "...Mais les louanges ne sont pas un rideau de fumée qui nous aveuglera. Nous les recevons avec reconnaissance, comme nous recevons avec reconnaissance les observations et les reproches bien intentionnés de quelque côté qu'ils nous viennent. Que dis-je? Même les attaques injustes, dans une certaine mesure, nous les recevons avec gratitude, sans nous préoccuper des intentions qui les animent. Parce que les attaques nous poussent à réfléchir et parce que, dans une polémique noble et charitable, elles nous aident à mettre la vérité en pleine lumière. Le catholique espagnol a véritablement "explosé", irrésistible et glorieux, spectaculaire, unanime, très pieux, aux émotions mystiques dans le cours de ces journées eucharistiques... Elle est si ridicule qu'elle perd toute malice l'insinuation qui consiste à prétendre que ces multitudes auraient pu être mobilisées sur ordre. Pour l'écarter avec mépris, il suffit d'avoir vu de près la spontanéité, les visages rayonnants de joie, le délire des acclamations, la piété jaillie du coeur, les yeux illuminés de foi, la vigueur unanime des prières et des cantiques: un peuple tout entier, avec ses Evêques, ses autorités à tous les échelons, son gouvernement au complet, avec le chef de l'Etat en tête... On discute aujourd'hui ce que, auparavant, on n'avait jamais discuté entre catholiques. Une philosophie politique de nouvelle source, assaisonnée avec des anecdotes d'histoire et avec quelques grains de théologie, vient nous dire qu'il faut absolument délimiter les camps et poser le problème — non pas comme un mal inévitable pour ainsi dire dans un monde paganisé, mais comme une thèse légitime et idéale — de la séparation de l'Eglise et de l'Etat: deux pouvoirs qui se reconnaissent, qui se respectent; mais qui se regardent de loin comme étrangers l'un à l'autre et qui conjugent pas leurs forces pour un mutuel appui et pour le bien de ceux qui sont en même temps sujets de l'Etat et fils de l'Eglise. Comme si l'humain et le surnaturel, le temporel et l'éternel n'étaient pas deux sphères concentriques autour de l'homme, mais deux lignes tirées en directions divergentes. Ce n'est pas le lieu d'entrer dans un examen approfondi d'un si grave problème. Au Congrès a resplendi, de la façon la plus lumineuse, la solution espagnole. Et cela pour l'admiration de tous et pour le scandale, peut-être aussi de quelques-uns..."

PRÊTS

RAPIDES! Vous pouvez obtenir de $50 à $1,000 sans garanties négociables.

DISCRETS! Prêts consentis promptement contre votre propre signature.

COMMODES! Choisissez vous-même le mode de remboursement. Jusqu'à 24 mois pour rembourser.

Songez que plus d'hommes et de femmes empruntent de HFC plutôt que de toute autre maison du genre. Téléphonez ou venez aujourd'hui!

25e ANNÉE AU CANADA

HOUSEHOLD FINANCE

A.-J. Dumas, gérant

1811 rue Cascades, 2ième étage, téléphone 4-6405

ST-HYACINTHE, QUÉ.

Une histoire de faux tableaux devant les tribunaux

Bruxelles, — La tapageuse histoire des faux Vermeer sera à nouveau évoquée devant les tribunaux en Belgique.

Après les aveux du faussaire van Meegeren et sa condamnation par les tribunaux hollandais, la querelle rebondit et oppose actuellement M. van Beuningen, le grand collectionneur néerlandais, à M. Paul Coremans, experts belge dont le nom demeure attaché notamment à la restauration de l'agneau mystique de van Eyck.

M. Coremans avait été l'un des sept experts internationaux désignés par le tribunal de La Haye pour se prononcer sur l'authenticité des tableaux attribués à Vermeer. Le rapport des experts avait conclu catégoriquement que les six toiles incriminées étaient des toiles modernes sous le titre Vermeer van Meegeren. M. Coremans a publié un livre développant la substance du rapport qu'il avait établi pour le tribunal hollandais.

Or, M. van Beuningen est propriétaire d'un des Vermeer contestés, et il considère qu'en affirmant et répétant avec force que son tableau de Vermeer est un faux, M. Coremans lui porte préjudice. Il lui réclame en conséquence 100,000 francs belges (25,000) de dommages intérêts.

Par le biais de ce procès, le collectionneur hollandais espère, apparemment, que toute l'affaire va être de nouveau évoquée au fond. Sa thèse est que, malgré les aveux de Van Meegeren, qui sont, dit-il, des vantardises, deux des tableaux contestés sont authentiquement de Vermeer: les disciples d'Emmaüs, qui appartiennent au musée Boymans de Rotterdam, et la Cène, dont M. Van Beunigen est propriétaire.

J'achète ma bière de préférence à l'EPICERIE CASCADES.

LA DEMANGEAISON M'AFFOLAIT!

C'est alors que je découvris la source extraordinaire d'un soulagement rapide: la Prescription D.D.D. du Dr. D. D. Dennis. Ce médicament liquide pur, rafraîchissant, et universellement connu, adoucit et calme promptement les démangeaisons cruelles causées par l'eczéma, les boutons, les dartres, le pied d'athlète et les autres affections de la peau. Bouteille d'essai, 43c. Ce médicament n'est pas graisseux. La première application arrête la démangeaison la plus vive, sinon votre argent vous est remis. Demandez à votre pharmacien la Prescription D.D.D. (concentration ordinaire ou ultra-forte).



Vous éprouvez bien moins d'inquiétude à quitter votre foyer lorsque vous savez que le téléphone est à portée de la main.

A l'année longue, de mille et une façons, votre téléphone ajoute à votre sensation de sécurité... il facilite et agrémente votre vie et celle de votre famille.

Sa valeur pratique est inestimable!

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

Le temps peut varier

Dow

"CLIMATISÉE"* ne varie jamais!

*CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication . . . elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

DCN-20F

STEENEN KRUIK HOLLAND

La grande fine des genièvres

Genièvre hollandais en Cruchon de Grès



Stone Jar Hollands Genever

Incomparable à cause de sa grande finesse et son gout exquis. Il est doux — délicat et léger.

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED
MONTRÉAL

GENEVER · CRUCHON HOLLANDS · STONE JAR HOLLANDS

Le 66e Rapport Annuel

UN RECORD DE SERVICE

aux Détenteurs de Polices



Comment se tirera-t-elle d'affaire?

Elle est veuve, mais le revenu produit par l'assurance qu'avait son mari dans la Manufacturers Life élimine toute incertitude quant à son avenir.

$8,848,001 ont été payés en 1952 aux familles de ceux qui sont décédés.

Devront-ils vivre aux frais de leurs enfants?

La période lucrative de la vie est passée — mais ils sont indépendants — exempts de soucis parce qu'ils ont économisé systématiquement par l'intermédiaire de la Manufacturers Life.

$17,984,397 ont été payés en 1952 à des assurés vivants.





Dormira-t-il bien cette nuit?

Il jouit de la tranquillité d'esprit parce que la Manufacturers Life garantit, s'il meurt, un revenu aux êtres qui lui sont chers — à lui-même s'il vit jusqu'à sa retraite.

Plus de 35,000 clients ont acheté des assurances nouvelles s'élevant à $213,567,851 en 1952.

$1,591,333,573 de protection d'assurance et de pensions de retraite sont maintenant en vigueur.

$491,856,026 sont placés en toute sécurité pour garantir le paiement des bénéfices assurés.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL (Fondée en 1887) TORONTO, CANADA

IF-53

NOUVELLES DE LA RÉGION

Ce qu'on lisait dans

LE COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

Il y a 50 ans

M. l'abbé J.-Omer Blanchard, prêtre agrégé du Séminaire de Saint-Hyacinthe, est décédé mercredi dernier à l'âge de 43 ans. Né le 27 octobre 1859, il était fils de M. Toussaint Blanchard, de Saint-Antoine-sur-Richelieu. Il avait été ordonné le 18 août 1883, après avoir fait ses études classiques au Séminaire de cette ville et sa théologie partie au Grand Séminaire de Montréal, partie à Saint-Hyacinthe.

* * *

Les employés du Quebec Southern ont suspendu leur travail ces jours derniers sur toute leur ligne de chemin de fer. Il avaient adressé une requête à la compagnie, où ils demandaient que leur salaire leur soit remis le vingtième jour de chaque mois pour leur travail du mois précédent. C'est pour n'avoir pas reçu de réponse de leurs employeurs qu'ils décidèrent l'arrêt général du travail.

* * *

M. Joseph Noël vient d'être élu président de la Société Philharmonique de cette ville. Les autres directeurs élus pour le prochain exercice sont MM. Evariste Berthiaume, vice-président; C.-J. Lussier, secrétaire; J.-E.-F. Chartier, trésorier; Emile Robert, bibliothécaire; C.-A. Morin et J.-F. Poirier, conseillers, M. G.-A. Charpentier assumera les fonctions de tambour-major.

* * *

Mme Théodule Bernard est décédée à Beloeil à l'âge de 77 ans. La défunte était mère de S.E. Mgr Alexis-Xiste Bernard, évêque de Saint-Hyacinthe, de M. le chanoine J.-C. Bernard, curé de Sorel, et de M. A.-P. Bernard, p.s.s.

* * *

Un terrible incendie a détruit de fond en comble l'établissement et la demeure de M. McIntyre, à Saint-Joseph-sur-Yamaska. La bâtisse et le mobilier sont une perte totale. Les occupants durent sortir en vêtements de nuit.

* * *

Le magasin de M. McGovern, à Saint-Ours-sur-Richelieu, a été détruit par un autre incendie, cette semaine. La bâtisse était la propriété de M. le Dr Guertin. Les pertes se chiffrent à quelque $7,000.

* * *

M. Dupont, de Saint-Liboire, a été condamné à subir son procès à la prochaine session des Assises criminelles du district, sous une accusation de voies de fait grave. M. Dupont avait assailli un compagnon au cours d'une bagarre, à l'Hôtel Girard, de Saint-Liboire, et l'avait frappé trois fois à la tête avec un crochet à foin.

Il y a 25 ans

Les membres du Sénat et de la Chambre des Communes ont rendu un bel hommage à M. le sénateur Georges-Casimir Dessaulles, de Saint-Hyacinthe, représentant de la division de Rougemont, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée mercredi dernier à l'occasion du centième anniversaire de naissance de M. Dessaulles. On lui a remis un portrait de pied exécuté par le peintre canadien Georges Delfosse. Des discours furent prononcés par les honorables Bostock, président du Sénat: Mackenzie King, premier ministre du pays; M. Bennett, chef de l'Opposition aux communes; M. Ross, chef de l'Opposition au Sénat; le sénateur Dandurand, leader du gouvernement au Sénat et par M. le sénateur Dessaulles.

* * *

Une cérémonie de profession religieuse eut lieu cette semaine à la Maison-Mère des Soeurs de la Présentation-de-Marie, sous la présidence de S.E. Mgr Fabien-Zoël Decelles, évêque du diocèse de Saint-Hyacinthe. M. l'abbé J.-A. Desmarais, directeur des élèves au Séminaire de Saint-Hyacinthe a prononcé le sermon de circonstance. Vingt-quatre jeunes filles, dont une de Saint-Hyacinthe et plusieurs autres de la région, ont prononcé leurs voeux.

* * *

M. l'abbé Joseph Jodoin est décédé ce matin à l'Hôpital Saint-Charles de cette ville à l'âge de 87 ans et 11 mois. Il était à sa retraite à Saint-Damase, son village natal, depuis 1904. Il avait été curé d'Acton-Vale.

* * *

Après un mois et demi d'activités, la Caisse populaire de Saint-Hyacinthe compte 93 sociétaires, dont 61 déposants. L'actif est de $2,290.

* * *

Les RR. PP. Pierre-Albert Granger, prieur du couvent des dominicains de cette ville, et Ceslas Côté, maître des novices au même couvent, ont célébré cette semaine leur vingt-cinquième anniversaire de profession religieuse. Ils avaient été ordonnés à Ottawa les premier et deux février, par S.E. Mgr Duhamel.

* * *

Un congrès général des éleveurs de la province de Québec eut lieu cette semaine dans la ville de Saint-Hyacinthe, sous la présidence de M. Arsène Denis, de Berthier, président de la société des Eleveurs de la propince de Québec. De nombreuses allocutions furent prononcés à cette occasion.

Président des As du Vélo

Théophile Plouffe, ancien champion de bicyclette, qui vient d'être élu à la présidence du club cycliste, "Les As du Vélo". Plouffe a détenu plusieurs championnats canadiens de bicyclette de 1907 à 1914. En 1912, il s'est signalé aux jeux olympiques de Stockholm en se classant deuxième dans la course de 10,000 mètres, contribuant ainsi 5 points au total des points du Canada.



Théophile Plouffe

Aujourd'hui, âgé de 56 ans, il s'occupe activement de ce sport, et se sert quotidiennement de la bécane pour son travail. Son fils, Guillaume, on le sait, excelle à tous les sports, et est considéré comme un des meilleurs lanceurs de baseball que le Québec ait produit. Signalons, pour fins d'authenticité, que Théophile Plouffe n'existe que dans l'imagination de l'auteur Roger Lemelin, et fait des siennes à l'émission radiophonique de "La Famille Plouffe", adaptation par René Arthur du désopilant ouvrage de ce romancier canadien. Le personnage de Théophile est incarné par l'excellent acteur Paul Guèvremont, et ses fils: Guillaume par Jean Duceppe; Ovide par Jean-Pierre Mason; et Napoléon par Emile Genest.

Les nombreux auditeurs de cette amusante émission voudront bien noter qu'à compter du lundi, 2 février, "La Famille Plouffe, sera mise en ondes de 7 h. 45 à 8 h., au lieu de 6 h. 45 à 7 h., période que les commanditaires des Plouffe ont bien voulu céder à "Un homme et son péché". Le programme "La Famille Plouffe" sera donc dorénavant irradié par les principaux postes de Radio-Canada à 8 heures moins quart.

Théâtre Molson

Le "Théâtre lyrique Molson", commandité par Molson's, présentera l'opéra "Othello" de Verdi, lundi soir, le 2 février, de 9 hres à 10 hres, sur le réseau français de Radio-Canada.

Les principaux rôles seront interprétés par Louise Roy, Gilles Lamontagne et Gabriel Fecteau. Jean Deslauriers dirigera lorchestre; Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annonceur.

Conchita Gaston, voix philippine

Conchita Gaston est une rareté dans le domaine musical. C'est peut-être la seule cantatrice actuellement de renom qui soit philippine de naissance. Sa voix chaude garde l'attrait exotique des îles lointaines et lui donne un charme tout à fait unique.

On a entendu la belle voix de mezzo-soprano de Conchita Gaston avec les plus grands orchestres des Etats-Unis, au New York City Opera Centre, à la radio et à la télévision. Cependant, elle donnera sa première audition à la radio canadienne lorsqu'elle chantera à Radio-Carabin, mercredi, 4 février. Elle a choisi pour son programme un pot-pourri d'airs de folklore philippin, ainsi que des extraits d'opéra.

L'émission Brading du 4 février présentera aussi le très populaire ténor Jean Paquin, une des vedettes de la radio montréalaise qui est d'ailleurs vieil ami des Carabins, car il a déjà été dans le poste leur invité.

Parmi les sujets des sketches des Carabins, deux surtout méritent d'être mentionnés: l'éternel conflit qui met aux prises — et aux cheveux — locataires et proprios, l'éternel conflit aussi entre les enfants qui lancent des rondelles de hockey dans les carreaux et les propriétaires des mêmes carreaux.

Radio-Carabin est diffusé sur les ondes de Radio-Canada, tous les mercredis soir, de 9 hres à 10 hres. On peut se procurer des laissez-passer chez Ed. Archambault, 500 est, rue Sainte-Catherine.

Mme Elie Bédard, de Sainte-Hélène, décédée à 93 ans

Sainte-Hélène, 27. — (DNC)

Mme Elie Bédard, née Joséphine Lemay, de Sainte-Hélène de Bagot, est décédée ces jours derniers à l'âge de 93 ans. La défunte laisse trois fils et six filles: MM. Joseph et Alfred Bédard, de Sainte-Hélène; Gaudias, Drummondville; Mmes Jacques Dupuis (Elise), des Etats-Unis; Patrick Bédard (Marie), Manseau; Onil Lampron (Philomène), Joly; Mlles Rose-Anna Bédard, des Etats-Unis; Emilie, Montréal; la R.S. Ovilia Bédard, des Soeurs de la Charité de Calgary. Un frère et deux soeurs lui survivent aussi: M. Nérée Lemay, Ontario; Mme Joseph Dubois (Zénalide), Saint-Hyacinthe; la R.S. Adéline Lemay, des Soeurs de la Charité de Montréal.

Les funérailles eurent lieu à l'église paroissiale de Sainte-Hélène, sous la direction de la maison Victor Marcil, d'Upton. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles-Emile Hétu, curé de la paroisse, qui chanta aussi le service funèbre, assisté de MM. les abbés Théophile Bérubé, aumônier de l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe, et Alfred Saint-Martin, deuxième aumônier de la même institution, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Robert Goudreault, Gérard Montcalm, Jean-Marc Rioux, Guy Roland et Armand Bédard, petits-fils de la défunte.

La première dame du village

Chez nos voisins du Sud, la femme du Président des Etats-Unis porte le titre de "première dame du pays". Une part de l'honneur que comporte certaines situations, comme celles de Premier Ministre, de Maire, retombe sur la femme de ces situations. Dans nos villages, le titre de Madame la Mairesse ne manque pas de flatter, avec raison, les femmes qui le portent.

On comprend très bien qu'un mari attentif, animé de sentiments délicats, puisse penser au cadeau qu'il ferait à sa femme, s'il était élu maire de son village. Un tel sentiment a traversé l'esprit — ou le coeur — du Docteur Desautels, dernièrement, lorsqu'il a songé à se présenter à la Mairie de Saint-Vivien, et lorsqu'il lui en a fait la confidence, sa femme en a été touchée.

Le docteur Désautels est un des personnages principaux du "Curé de Village", programme diffusé le mercredi soir, à 8 hres 30, sur les postes du réseau de Radio-Canada et commandité par Canadian Industries Limited.

A LOUER

3 bureaux contigus, chauffés, fixtures électriques modernes, environ 1,200 pieds carrés, 1er étage, à louer en série ou séparément.

Convenant pour compagnie d'assurances, professionnel, homme d'affaires, salle d'étalage, etc.

Situé dans édifice neuf en plein centre des affaires, occupation immédiate.

Pour informations, s'adresser à

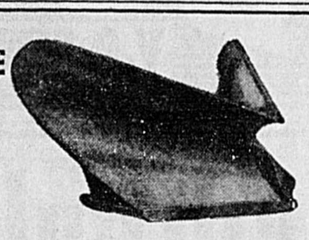
GILLES CUSSON

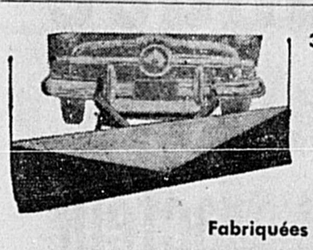
TEL. 4-5265

1590, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe

CHARRUES A NEIGE

4 modèles "V" pour CAMIONS et TRACTEURS.





3 modèles "Sens-unique" à lame reversible pour AUTOMOBILES et CAMIONS.

Fabriquées par

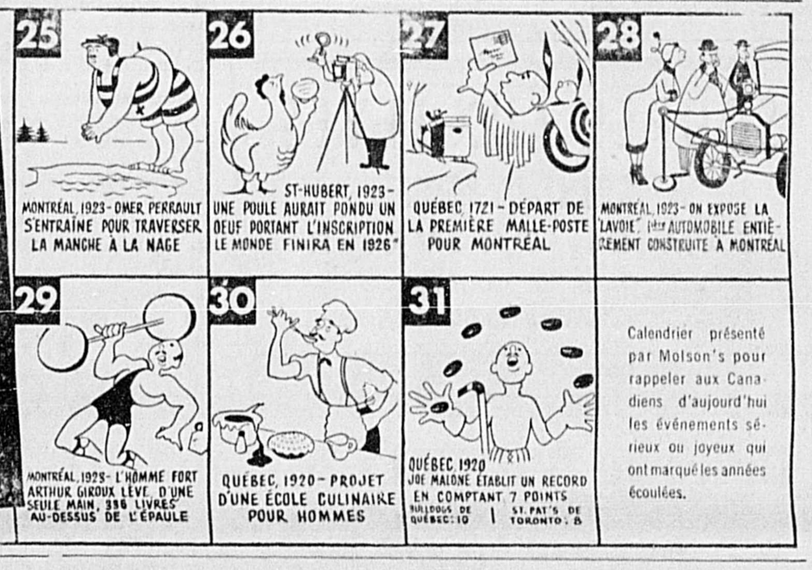
La Fonderie "Universel" Enr.

Téléphone 3588 Victoriaville, P.Q.

LE CALENDRIER DE *chez nous*

JANVIER 1953

PRÉSENTÉ PAR *Molson's*



Calendrier présenté par Molson's pour rappeler aux Canadiens d'aujourd'hui les événements sérieux ou joyeux qui ont marqué les années écoulées.

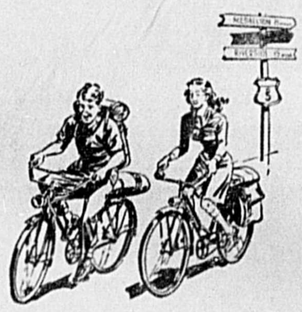
TEINTURIER *L. Bélanger* LTÉE NETTOYEUR *annonce*

UN GRAND CONCOURS de LIVRES d'OISEAUX

GARÇONS et FILLETTES, GAGNEZ UNE BICYCLETTE!

en participant à notre concours de LIVRES d'OISEAUX

1er PRIX — Choix d'une bicyclette pour garçon ou fillette
2e PRIX — $10.00 en argent
3e PRIX — Note de crédit de $5.00



Règlements du concours

1— Les prix seront tirés au sort parmi les trentes premiers livres complétés.

2— Le concours est ouvert aux garçonnets et fillettes de moins de 16 ans.

3— Les livres complétés comprenant 15 différents collants d'oiseaux pris dans les sacs ou paquets de L. BELANGER, et attachés à la page décrivant l'oiseau, devront être présentés chez L. BELANGER entre 9 hres a.m. et 5 hres p.m., du lundi au samedi.

4— Le concours se terminera après réception des 30 premiers livres complétés.

5— Les employés et parents d'employés de L. BELANGER ne sont pas éligibles.

Pour obtenir un livret d'oiseaux gratuit

Garçonnets et fillettes. — Allez cherchez votre livre d'oiseaux GRATUITEMENT chez L. BELANGER, ou demandez-le à un employé de livraison de L. BELANGER. C'est tout ce que vous avez à faire. Il n'est pas nécessaire d'apporter du nettoyage ou pressage pour obtenir un livre d'oiseaux. Ces livres sont bilingue et très instructifs. Hâtez-vous, la quantité est limitée.

EDUCATIONNEL! INTERESSANT!

Apprenez à connaître les oiseaux... c'est un passe-temps fascinant. Les scouts, les guides, les louveteaux et les Jeannettes obtiennent des brevets de mérite pour l'étude des oiseaux.

Comment obtenir les collants pour remplir votre livre d'oiseaux

Demandez à votre maman d'envoyer son nettoyage ou pressage chez L. BELANGER. Chaque commande contiendra un collant représentant un oiseau.

Demandez à vos oncles, tantes, grands-parents de vous aider dans ce concours.

Tout ce qu'ils ont à faire est d'envoyer leur nettoyage ou pressage chez L. BELANGER, votre nettoyeur "SANITONE" exclusif.

Et souvenez-vous que ce concours est obsolument exclusif à L. BELANGER.

Hâtez-vous, ne manquez pas ce concours commençant le 30 janvier 1953

L. BELANGER Limitée

1165, RUE LAFRAMBOISE TEL. 4-6431 SAINT-HYACINTHE

SUR LA FERME

Le pois à conserve

Le pois à conserve semble occuper une place sans cesse grandissante dans nos jardins familiaux. Très nutritif à cause de sa haute teneur en protéine, il n'épuise pas l'azote du sol du fait qu'il est de la famille des légumineuses. Le pois est semé dans les grands champs avec le mélange à foin et récolté vers la mi-juillet. Il remplace donc avantageusement une plante-abri comme l'avoine et l'orge en laissant le champ libre un ou deux mois plus tôt au jeune semis de mélange.

Ce mode de culture n'est pas encore à l'honneur dans la région du Lac Saint-Jean où il n'existe que très peu de conserveries commerciales. Tout de même les conditions climatiques de fraîcheur et d'humidité y favorisent tout particulièrement la pousse du pois à conserve.

Dans cette partie de la province, nous dit M. L.-C. Larose, attaché à la Station Expérimentale de Normandin, il est possible de récolter sans trop de maladies ou insectes des pois verts depuis la fin de juillet jusque vers la mi-septembre.

Nous ne préconisons l'ensemencement d'étendues considérables de pois à conserve dans la rotation de nos cultures, ajoute M. Larose, mais nous conseillons fortement à chaque jardinier, cultivateur ou amateur de jardin d'affecter un espace spécial où il fera deux, trois ou même quatre semis de pois à une semaine d'intervalle environ, ce qui prolongera la durée de la récolte. Les pois du Lac Saint-Jean sont fermes, très sucrés et d'un goût exquis; tout comme les pommes de régions plus chaudes n'ont pas la succulence de celles récoltées dans les régions plus froides, il semble que la fraîcheur des nuits donne au pois une saveur accrue.

Parmi les variétés de pois à conserve essayées à la Station Expérimentale de Normandin, on recommande surtout la "Petite Merveille". C'est une variété précoce petite de tige comme de pois. La variété "*Thomas Laxton*", très hâtive mais à pois plus gros avec meilleur rendement, ainsi que la variété "Directeur" de cinq à six jours plus tardive mais de très fort rendement, font encore un très bon choix.

Le pois vert à conserve est de culture facile, mais craint l'humidité excessive des sols lourds. Là où l'égouttement n'est pas satisfaisant, le plant manquera de développement, jaunira par suite de dommages aux racines et finira par mourir. On le sème très tôt au printemps et comme sa durée de végétation est de 75 à 85 jours, il y a avantage à faire deux ou trois autres semis subséquents.

Publication importante pour les cultivateurs

Les cultivateurs ne devraient pas manquer de se procurer le plus tôt possible la "Liste des Variétés recommandées pour les différentes récoltes de grande culture dans Québec 1953", publiée par le Ministère provincial de l'Agriculture.

Cette publication préparée avec soin par le Conseil Provincial des Semences, formé d'experts en la matière, est indispensable aux agriculteurs qui désirent se renseigner adéquatement sur les diverses variétés de semence les mieux adaptées à notre sol et à notre climat.

Ceux qui désirent se procurer cette utile publication n'ont qu'à en faire la demande en s'adressant au Service de l'Information, Ministère de l'Agriculture, Hôtel du Gouvernement, Québec, en ne mentionnant que le numéro, soit G.-G.-32F.

Cultivateurs, utilisateurs d'engrais chimiques

Le Conseil des Engrais Chimiques du Québec s'adresse aux cultivateurs qui n'ont pas encore commandé les engrais dont ils auront besoin en 1953. Il signale à ces cultivateurs qu'ils peuvent encore profiter d'une offre de rebais de $1.50 par tonne d'engrais. Tout ce qu'ils ont à faire est de donner leurs commandes sans retard et de consentir à prendre livraison des engrais d'ici quelques jours.

Les engrais actuellement commandés ne sont payables qu'au 1er mai, mais sur toutes les expéditions faites d'ici quelques jours, il y aura un rabais de $1.50 la tonne. On pourra obtenir des agents vendeurs d'engrais chimiques les renseignements nécessaires pour assurer la parfaite conservation des engrais jusqu'au printemps prochain.

Les statistiques laitières de 1952

La division agricole du Bureau des Statistiques de la Province publie cette semaine son dernier bulletin mensuel de l'année 1952 sur l'industrie laitière. Nous y lisons que la fabrication du beurre, en décembre, a été de 4,194,000 livres de beurre à mettre en regard de 3,031,000 livres en décembre 1951. Au secteur de l'industrie fromagère, décembre montre un volume de fabrication de 273,000, se comparant à 428,000 pour le mois correspondant de l'an dernier.

Au total, la production du beurre, en 1952 à 102,436,000 livres accuse une augmentation de 11% sur le volume produit l'année précédente et l'industrie du fromage à 10,959,000 livres, une baisse de 30%.

Nous commençons l'année courante avec des stocks de beurre et de fromage, dans les entrepôts du Québec, s'établissant à 19,300,000 livres dans le premier cas à rapporcher de quelque 14 millions de livres au 1er janvier 1952. Dans le cas du fromage, des réserves de 13,900,000 livres au 1er janvier accusent un surplus d'un million de livres sur les stocks qui étaient entreposés au 1er janvier 1952.

Les lampes à rayons infra-rouges servent au démarrage des poussins

On a porté beaucoup d'intérêt à l'emploi des lampes à rayons infra-rouges pour le démarrage des poussins à cause de la diminution des besoins de main-d'oeuvre et des risques d'incendie qui en résulte affirme Monsieur B.-F. Cheney, agent technique en aviculture, attaché à la Station expérimentale de Kentville, Nouvelle-Ecosse. Lorsqu'on veut installer ce mode de démarrage des poussins, il est à recommander de recourir au service d'un électricien compétent, de façon qu'il n'y ait pas de surcharge des circuits et que l'installation soit conforme aux règlements de la région.

Le bâtiment utilisé doit être bien hermétique, de façon à éviter les courants d'air et à conserver le plus possible de chaleur. Pendant les quelques premières semaines, il faudra utiliser une solide rampe, de préférence mesurant un pied ou plus de hauteur, pour entourer l'aire éclairée. Cette rampe aide à conserver la chaleur et empêche les poussins de s'éloigner. On installe ordinairement les lampes en série de 6 ou 8 à raison de 50 poussins par ampoule. On peut fixer les lampes par paire et les incliner légèrement de sorte que, lorsqu'on relève le support auquel elles sont attachées, la lumière couvre une superficie plus grande. Il faut placer les lampes à environ 10 pouces du plancher et les relever de plusieurs pouces chaque semaine, de façon que les poussins s'habituent graduellement à ne pas compter sur une source extérieure de chaleur. De plus, par temps chaud, on peut éteindre quelques-unes des lampes, soit par un interrupteur manuel, soit par un thermostat. Les lampes employées sont ordinairement de 250 watts, mais pendant les mois d'été des ampoules 125 watts suffiront probablement.

Un des inconvénients que comporte l'emploi de ces lampes tient à ce que toute l'installation dépend uniquement de l'électricité. Il est donc à recommander pour le démarrage des poussins, en hiver, de recourir à une source auxiliaire de chaleur afin de maintenir la température de la salle à 40°F. Par temps extrêmement froid, les poussins de 5 ou 6 semaines pourront parfois s'entasser lorsqu'il leur sera impossible de tous se réunir sous les rayons des lampes. Pour éviter ce malheur, on peut laisser la moitié de la rampe de protection en dehors de la superficie éclairée, ce qui permet aux oiseaux de se grouper près des lampes. Par ailleurs, avec cette installation d'élevage, on sera moins inquiet de l'entassement des poussins qu'avec la plupart des autres installations, car les oiseaux se dirigeront vers les lampes lorsqu'ils auront froid au lieu de se réfugier dans un coin.

Les frais de fonctionnement sont ordinairement un peu plus élevés que dans le cas des autres méthodes, mais les frais d'installation sont beaucoup moins considérables pourvu qu'il existe déjà une filerie à haute tension. Le petit exploitant, qui veut élever quelque 50 poussins dans l'étable ou dans un autre coin libre, peut installer une ou deux lampes pour obtenir la chaleur nécessaire.

Comité national permanent sur l'industrie laitière

Plusieurs cultivateurs des plus en vue réclament avec insistance dans la presse agricole et les assemblées une plus grande mesure de protection de l'industrie laitière et de certains produits laitiers. Québec pour sa part enregistre cette année une augmentation de 5 pour cent dans la quantité totale de lait produit et cela en dépit d'une baisse de 7 à 8 cents dans le prix du gras de beurre sans compensation apparente du côté du coût de production. L'opinion a été émise que la Commission du Soutien des Prix des produits agricoles devrait se prévaloir davantage des pouvoirs qui lui ont été conférés, afin de prévenir une situation très aléatoire dans le domaine de l'industrie laitière.

La classe agricole apprendra sans doute avec satisfaction qu'un comité national permanent composé des directeurs de l'industrie laitière dans chaque province vient d'être formé. Ce comité est sous la présidence de M. W.-C. Cameron, directeur du Service des marchés des produits laitiers. M. Roland Camirand, en charge de la Division d'industrie laitière du Québec et inspecteur général des produits laitiers pour cette province, en est le représentant sur le comité.

Pour conduire le tracteur en sécurité

Un relevé préliminaire indique que trente personnes ont été tuées à la suite d'accidents de tracteur sur les fermes de la Saskatchewan, au cours de l'année 1951. Si l'on tient compte du nombre de cultivateurs qui utilisent des tracteurs et du taux de mortalité résultant des accidents qui surviennent dans les autres occupations, ce chiffre peut ne pas paraître élevé. Mais le plus tragique, c'est que la plupart de ces accidents auraient pu être évités si le conducteur du tracteur avait observé les règles de la sécurité. Le relevé montre que 60 p. 100 des morts ont eu pour cause des tracteurs qui ont versé. Différentes causes peuvent faire verser le tracteur, fait-on remarquer dans le Bulletin mensuel de la Station xpérimentale fédérale de Smift-Current, Saskatchewan. En voici les plus communes:

1—Virages à grande vitesse.
2—Freins mal équilibrés, de sorte qu'un frein agit avant l'autre et fait dévier le tracteur.

3—Excès de vitesse sur un terrain raboteux, de sorte que le conducteur en essayant de se tenir sur le tractur, perd la maîtrise de ce dernier.

4—Passage sur les pentes raides et les fossés afin d'épargner du temps.

5—Départs brusques lorsque le tracteur est attelé à une lourde charge, ce qui fait verser le tracteur par en arrière.

6—Accrochage ailleurs qu'à la barre d'attelage, accroissant ainsi le risque de faire verser le tracteur par en arrière.

Plusieurs personnes meurent aussi chaque année après avoir été écrasées par un tracteur. C'est ce qui peut arriver lorsqu'on recourt aux pratiques dangereuses que voici:

1—Le conducteur se tient debout à terre et y accroche les instruments en faisant reculer le tracteur.

2—Il se tient sur la barre d'attelage ou sur les gardes-boue alors que le tracteur est en marche.

3—Faire monter d'autres personnes sur le tracteur.

4—Laisser les enfants conduire le tracteur.

5—Laisser les enfants se promener sur le tracteur ou jouer avec ce dernier.

Si le conducteur se rend compte de ces dangers et s'il se donne la peine d'observer les règles de la sécurité, le nombre de personnes tuées et blessées par les tracteurs diminue certainement.

L'aviculture et la litière accumulée

Des expériences conduites à la Station Expérimentale de Sainte-Anne de la Pocatière, Qué., révèlent que la litière accumulée permet d'extirper plus efficacement l'humidité des parquets que la litière renouvelée à intervalles réguliers. La raison principale de son efficacité, fait remarquer M. J.-A. Lemay, préposé aux recherches avicoles de cette institution, est que ses propriétés permettent le développement d'agents chimiques et biologiques qui contribuent à l'entretien des locaux à volailles. De plus, la litière accumulée a les avantages d'être une source additionnelle de chaleur et d'éléments nutritifs très profitables aux oiseaux de la basse-cour.

Il ne suffit pas cependant de laisser la litière s'accumuler au hasard. Cette nouvelle méthode exige pour débuter, une couche de litière de quatre à six pouces d'épaisseur. Par la suite, quand elle devient durcie et humide, de légères couches de litière fraîche doivent être ajustées périodiquement. Il n'est pas nécessaire d'en enlever des parquets avant qu'elle ait atteint 12 pouces d'épaisseur; cependant, lors des nettoyages, il est très important d'en laisser environ six pouces pour usage continu. On recommande aussi de mélanger les déjections de surface à la couche inférieure de la litière une ou deux fois par semaine afin de permettre aux agents chimiques et biologiques de la rendre plus sanitaire. Durant l'hiver, il est parfois nécessaire d'ajouter une légère couche de chaux hydratée à la litière afin d'en maintenir les qualités absorbantes.

Cette accumulation de litière peut être utilisée avantageusement durant toute une saison d'élevage ou de ponte avant de la renouveler. La méthode est hygiénique et économique pour l'aviculteur qui se donne la peine de la bien appliquer.

Qu'y a-t-il dans un tournesol?

Ceux qui savent que l'huile de tournesol s'emploie dans les sauces à salade ne voudraient certes pas en échanger la saveur délicieuse et la qualité de conservation contre celles d'une foule d'autres huiles végétales. En plus d'être une source importante d'huile végétale, le tournesol pourra aussi fournir toute la pectine dont a besoin notre industrie de conditionnement des aliments si les recherches effectuées par le Dr A.-L. Schewfelt de la Station du ministère fédéral de l'Agriculture à Morden, Man., remportent un succès complet.

La pectine est une substance chimique qui fait prendre les produits en gelée. C'est pourquoi on s'en sert dans la préparation des confitures et des gelées, de certains genres de bonbons, des pâtisseries, des agents épaississants dans divers produits alimentaires, de certains produits pharmaceutiques, des émulsions de pénicilline et même des succédanés de plasma du sang. Il a été démontré que les capitules du tournesol continent environ 16. pour 100 de pectine.

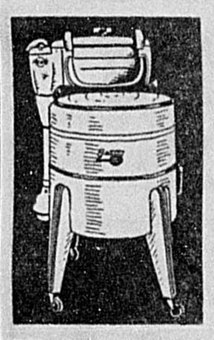
Le principal problème qui suscite la pectine du tournesol, d'après le Dr Schewfelt, c'est que sa faculté de se prendre en gelée atteint son maximum dans un milieu un peu plus acide que celui des confitures et des gelées. Une fois ce problème résolu, la culture du tournesol au Canada deviendra encore plus attrayante qu'elle ne l'est aujourd'hui. Présentement, le Canada et le Chili sont les deux principaux pays producteurs de tournesols dans l'hémisphère occidental.

La création relativement récente au Canada de la variété de tournesol Advance, qui produit de 700 à 800 livres de semence à l'acre, contenant environ 50 pour 100 d'huile, fait ressortir l'importance que pourra avoir cette récolte dans l'économie canadienne. Toutefois, en 1948, le tournesol Advance fut attaqué par une épidémie de rouille, et les techniciens cherchent présentement à créer une variété de tournesol résistante à la rouille. Ce travail a déjà progressé au point de transmettre la résistance à la rouille à une nouvelle variété, mais il faudra effectuer d'autres rétrocroisements en vue d'améliorer les rendements et la qualité.

J'ai toujours de bons biscuits; je les achète à l'EPICERIE CASCADES.

SOUPER AUX FEVES
À SAINT-VALERIEN
SAMEDI, 7 FEVRIER
— CHANT ET MUSIQUE —
ENTREE : $1.00

Grande VENTE de LAVEUSES
au magasin LALIBERTÉ



$25.00 à $100.00 alloué pour votre vieille laveuse, accepté en acompte, plus les prix suivants :

Laveuse automatique "Beatty", modèle 1953, $299.00
Sécheuse automatique "Beatty", 1953, $270.00
Laveuse Thermos "Beatty", 1953, $170.00
Laveuse De Luxe "Beatty", 1953, $175.00
Laveuse Standard "Beatty". 1953, $139.00
Repasseuse "Beatty" De Luxe, 1953, $199.00

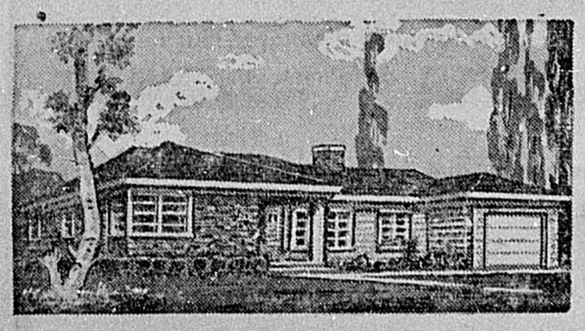
15 années d'expérience en réparations de Laveuses de toutes marques.

TEL. 4-6177, — 2080, RUE DES CASCADES, — SAINT-HYACINTHE

CAMPAGNE
Coronation Bungalow
DES KINSMEN

Votre souscription de un dollar aux Fonds de Service des Kinsmen Clubs donne aux souscripteurs le droit au tirage gratuit du bungalow et à la participation aux autres prix qui seront tirés à

MONTREAL, LE 13 JUIN 1953



VOTRE PROPRE FOYER !
BUNGALOW DE
$23,000.
coin Ave. Johnson et Eden, Ville Mont-Royal, Montréal.
Construit par Westmore Construction Ltd.
OU $17,500.
EN ARGENT.
Dix prix consolation de $100. CHACUN.

AIDEZ LES KINSMEN à AIDER LES ENFANTS

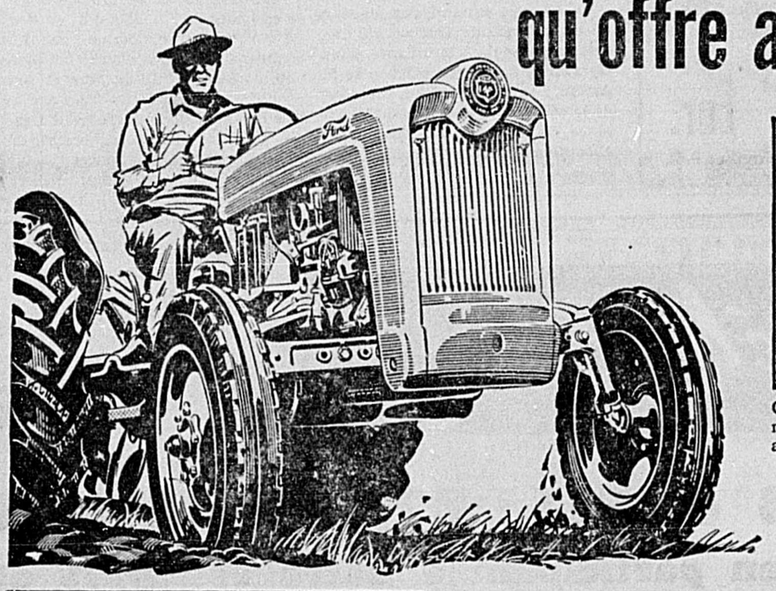
Billets en vente à Saint-Hyacinthe aux endroits suivants :

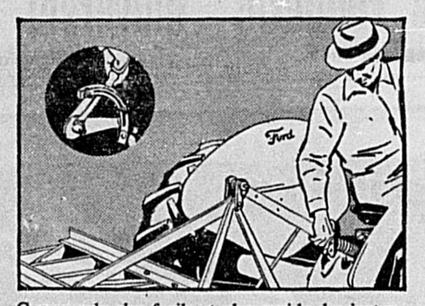
Pharmacie Paul Lanctôt, 1384-86, rue des Cascades
Pharmacie Ravenelle, 1430, rue des Cascades
Rest. "La Flèche d'Or", 400, rue Saint-Simon
Phamacie Locas, 1600, rue des Cascades
Pharm. L.-P. Gaucher, 1790, rue des Cascades
Le Courrier, 655, rue Sainte-Anne

QUARTIERS-GENERAUX DE LA CAMPAGNE :
CHAMBRE 218, 1500 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTREAL — WE. 3357

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM
BOLS
V.O. GENEVER GIN
"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Le système hydraulique le plus perfectionné qu'offre aucun tracteur





Commande plus facile et plus rapide des instruments portés. Travaux plus variés qu'avec tout autre tracteur.

C'EST CELUI DU
nouveau tracteur
FORD
modèle du Cinquantenaire

Les mêmes avantages qu'auparavant . . . plus de nombreux perfectionnements!

★ Système hydraulique (dont tous les organes importants sont protégés) avec "contrôle" constant de profondeur et de position, et commande manuelle
★ Cylindre hydraulique* permettant d'utiliser tous les instruments commandés à distance
★ Nouveau dispositif *Hy-Trol*, qui règle la vitesse du mouvement
★ Appareil d'attelage à trois points, pour les instruments portés
★ Nouveau moteur Ford "Red Tiger", à soupapes en tête, d'une haute performance
★ Nouvel allumage étanchéisé
★ Nouvelles soupapes d'échappement à rotation libre
★ Nouveau vilebrequin de précision ultra-robuste, en alliage coulé
★ Nouvel accélérateur "Exacto-Speed"
★ Nouvelle prise de force "pleine puissance"*
★ Nouveau régulateur ultra-rapide
★ Nouveau tableau de bord pourvu du probomètre
★ Nouveau capot aérodynamique permettant de mieux voir les rangs
*Moyennant supplément

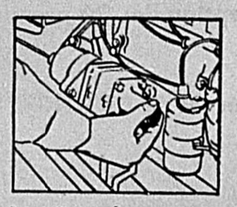
...plus un grand nombre d'autres perfectionnements importants! ... et un prix abordable!

NOUVEAU RÉGULATEUR "HY-TROL"

Le système hydraulique du nouveau tracteur Ford—modèle du Cinquantenaire—qui a depuis longtemps fait ses preuves, a été perfectionné encore et représente maintenant un nouveau standard de docilité, de sûreté et de commodité.

Ce système hydraulique à action rapide obéit instantanément dès que fonctionne le moteur du tracteur. Il permet d'utiliser de plus gros instruments et de soulever de plus lourdes charges. En outre, le dispositif *Hy-Trol* permet d'accélérer la vitesse du mouvement.

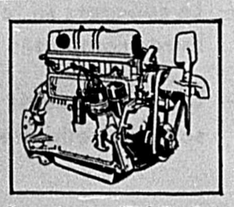
Renseignez-vous sur le nouveau tracteur Ford. Vous constaterez qu'il accélère et facilite les travaux agricoles . . . tout en étant plus économique. Venez voir sans tarder le nouveau tracteur Ford!



Deux vitesses de mouvement— Par quelques tours de manette, le dispositif *Hy-Trol* fait fonctionner plus vite les instruments portés et le cylindre commandé à distance.



Le nouveau système hydraulique du tracteur Ford est plus puissant. Il permet d'utiliser de plus gros instruments et de soulever de plus lourdes charges.



Nouveau moteur "Red Tiger", à soupapes en tête—Le meilleur des moteurs de tracteurs Ford. Donne une meilleure traction et assure une meilleure performance!

Vous pouvez maintenant venir le voir
AUBIN & ST-PIERRE Inc.
Jean Rathé, directeur-gérant
Ford TRACTEUR
3015, rue Dessaulles Tél. 4-6770
Saint-Hyacinthe
Dearborn INSTRUMENTS ARATOIRES

Comment prolonger la vie des fleurs coupées

Avec un peu de soin, on peut prolonger considérablement la vie des fleurs coupées. M. A.-P. Chan, gardien des serres de la Ferme expérimentale, à Ottawa, veut bien nous donner quelques conseils sur lè soin à donner aux fleurs coupées.

Il arrive quelquefois que les fleurs paraissent languissantes à la livraison ou semblent vouloir se faner peu de temps après. On peut les raviver en coupant le bout de la tige et en les laissant tremper dans l'eau jusqu'à la corolle pendant six heures ou plus dans un endroit frais et sombre.

En disposant les fleurs dans un vase, il est préférable de couper la tige en biais afin de lui donner une plus grande surface perméable. Si les tiges sont grosses et ligneuses, on fera bien de les ouvrir sur environ deux pouces afin de permettre à l'eau de s'infiltrer facilement.

Comme les fleurs coupées sont sensibles aux courants d'air et à la chaleur excessive, elles vivront plus longtemps si on leur épargne ces désagréments. Il ne faut pas les placer trop près des fenêtres ni au-dessus des calorifères et des bouches de chaleur. En général, la température du vivoir étant trop élevée pour la plupart des plantes coupées, il est bon de les transporter le soir dans un coin plus frais de la maison. La température idéale serait quarante degrés, mais tout séjour dans un endroit plus frais que le vivoir sera à l'avantage des fleurs.

Certains fleuristes accompagnent leurs envois d'un préservatif qui, s'il est administré selon la direction, prolongera la vie des fleurs. Et voici comment: En retardant la formation de bactéries qui engluraient les tiges, il permet aux fleurs d'absorber l'eau dont elles ont besoin. Comme ce produit empêche le limon de se déposer, il n'est pas nécessaires de changer l'eau aussi souvent.

LUMBAGO (Mal de Dos)

Quand vous avez le dos ankylosé et très douloureux, que c'est un effort de vous baisser ou de vous redresser, prenez le remède qui a apporté un soulagement sûr *et rapide* à des milliers de gens—les T-R-C Templeton. N'endurez pas un jour de plus le tourment causé par le Lumbago Achetez des T-R-C Templeton aujourd'hui. 65c et $1.35, tous comptoirs de pharmacie. T-840F

SUR LA FERME

Teneur en protéine de la ration des brebis

Des études récemment poursuivies à la Station expérimentale de Lethbridge, Alb., ont démontré que la teneur en protéine de la ration des brebis adultes exerçait une action marquée sur la production des agneaux. L'addition de 3 et de 6 pour 100 de protéines à une ration de base qui en renfermait déjà 7 pour 100 a haussé le poids moyen des agneaux à la naissance d'une livre et le poids au sevrage de plus de six livres.

Ces expériences ont été effectuées en 1949 et 1950 afin de déterminer l'action de divers niveaux de protéine sur la production des agneaux. A compter de juin 1949, on a distribué à trois groupes uniformes de brebis de range (comprenant chacun 27 têtes) des rations renfermant 7, 10 et 13 pour 100 de protéines. Les brebis ont été accouplées à des béliers Corriedale de la Nouvelle-Zélande de façon à commencer à agneler pendant la première semaine d'avril 1950.

Les résultats révèlent que si l'on accroît de 7 à 10 pour 100 la teneur en protéines de la ration, le poids moyen à la naissance de tous les agneaux se trouve augmenté de plus d'une livre. Le fait de porter à 13 pour 100 la teneur en protéine n'a provoqué aucun accroissement additionnel dans le poids des agneaux à la naissance. Envisagés en fonction du poids total d'agneaux par brebis, les résultats ont été à peu près les mêmes. Les agneaux des deux groupes de brebis qui recevaient les niveaux de protéine les plus élevés ont également conservé jusqu'au moment du sevrage leur excédent de poids en comparaison du groupe à faible teneur en protéine. Ces agneaux étaient plus vigoureux à la naissance et, comme les brebis produisaient plus de lait, le taux de mortalité chez les jeunes a été plus faible. Le nombre d'agneaux sevrés a de même augmenté considérablement en proportion de la teneur protéidique de la ration.

D'après les résultats ci-dessus, il semble que l'on devrait maintenir à 10 pour 100 la teneur en protéines de la ration distribuée à des brebis adultes pendant la gestation et la lactation. Une teneur de 7 pour 100 ne suffit pas pour assurer des quantités satisfaisantes d'agneaux tandis qu'une teneur de 13 pour 100 ne provoque pas d'augmentation supplémentaire suffisante comparativement à celle de 10 pour 100 pour motiver l'emploi de ce pourcentage. On devrait, pendant l'hiver, donner aux brebis qui sont sur les ranges, où les herbages consommés équivalent environ à 5 à 7 pour 100 de protéines au moins une demi-livre de concentrés à haute teneur en protéine, par exemple le tourteau de lin ou les agglomérés commerciaux pour les ranges, pendant les six ou huit dernières semaines de la gestation.

Dommages mécaniques causés aux pommes de terre

L'une des causes les plus importantes qui contribuent à réduire la qualité des tubercules sur le marché canadien sont les dommages mécaniques subis au moment de la récolte. Jusqu'à 70 pour 100 des défauts de catégorie chez les pommes de terre vendues aux consommateurs peuvent être attribuables à des dommages mécaniques.

Les récentes expériences effectuées à la Ferme expérimentale centrale, Ottawa, indiquent qu'il est possible de faire tomber à 2.5 p. 100 ou moins les dommages subis dans le champ lors de la récolte, pourvu que les tubercules soient mûrs et que l'outillage de récolte soit utilisé comme il convient. Or ces dommages peuvent atteindre de 15 à 30 pour 100 lorsqu'on n'utilise pas convenablement les machines et l'outillage. Le transport du champ, les travaux d'entreposage et de classement peuvent aussi causer de graves dommages aux pommes de terre.

Afin de réduire les dommages mécaniques au minimum, il convient de prendre les précautions suivantes:

a) Enfoncer la pointe de l'arracheuse assez profondément pour qu'elle ne coupe pas les tubercules.

b) Mettre le tracteur en petite vitesse, réduire l'admission d'essence de moitié et maintenir un "coussin" de terre sur la chaîne élévatrice.

c) Recouvrir de coussins les parties rugueuses de l'arracheuse et la plateforme du charriot ou du camion servant au transport des pommes de terre.

d) Utiliser des paniers de ramassage qui n'endommagent pas les tubercules.

Pour réduire au minimum les dommages, il faut conduire l'outillage avec soin et manipuler doucement les tubercules. On préviendra ainsi les meurtrissures et l'on améliorera la qualité, tout en réduisant les pertes lors du classement.

Les ordures transformées en engrais

Dans une petite usine expérimentale d'Oakland, en Californie, on fait passer chaque jour jusqu'à 100 tonnes d'ordures à travers un système de transporteurs à courroie et de broyeurs. Au cours du processus, elles subissent une action bactériologique et sont transformées en un riche terreau. On pourra lire les détails de cette étonnante réalisation scientifique dans SELECTION du "Reader's Digest" de février.

Grâce à un procédé nouveau, inventé par un biochimiste, le Dr Ehrenfried E. Pfeiffer, les détritus entrent dans l'usine de transformation sur un tapis roulant. De gigantesques aspirateurs enlèvent le vieux papier qui est ensuite envoyé à des fabriques de pâtes à papier. Un immense aimant attire les boîtes de conserves. Les bouteilles et objets en bois sont ramassés à la main. Les ordures passent ensuite par une sorte de broyeur et sont arrosées par un jet continu d'eau additionnée de bactéries. Moins d'une heure après que les ordures ainsi mouillées ont été rejetées hors de la trémie et tassées en piles, un intense processus digestif commence. Les bactéries se multiplient à une cadence folle (300 millions de fois dans les deux à quatre jours qui suivent). Cette masse s'échauffe à plus de 150 degrés en émettant d'épais nuages de vapeur. Pendant ce temps, de nouvelles bactéries, productrices d'éléments nutritifs, commencent à se développer. Elles utilisent les substances décomposées pour élaborer des matières organiques vivantes. Au bout d'une semaine de décomposition intense, les ordures sont devenues un amendement stabilisé. Cette amendement est inodore et il chasse la vermine.

L'amendement à base d'ordures transformées est assez analogue au compost que préparent les jardiniers en faisant des tas de feilles, de matières végétales et de fumier, et en laissant le tout mûrir six à neuf mois. Mais le compost des jardiniers en faisant des tas de feuilles de notre l'article de SELECTION. On ne peut pas le produire en grande série à des prix accessibles au cultivateur. A l'heure actuelle, le compost du biochimiste d'Oakland se vend à un prix comparable à celui des engrais ordinaires. Mais le Dr Pfeiffer pense que ce prix baissera au fur et à mesure que la production se développera.

Aujourd'hui, on a même recours à des avions pour faire du rase-mottes au-dessus des champs et répandre les "bactéries d'amorçage" de Pfeiffer. Avec une incroyable rapidité, ces bactéries transforment en engrais les chaumes ou les légumineuses cultivées pour la production de fumier artificiel.

Une nouvelle variété de blé dur, l'"Acadia"

On annonce à Ottawa qu'une variété de blé dur de printemps appelée "Acadia" et destinée à l'est du Canada seulement vient d'être mise en distribution à des prix convenables. Les cultivateurs qui désirent s'en procurer peuvent adresser leur demande soit à la Ferme Expérimentale de leur région, soit à la Division des Céréales, à Ottawa. La quantité de semence disponible est encore restreinte et on n'en vend que quatre boisseaux par personne, qu'il s'agisse de semence certifiée ou commerciale.

L'"Acadie" est un blé barbu à forte paille et de moyenne longueur; ses grains sont rouges et durs. C'est une variété mi-saison, résistante à la carie et à la balle noire, assez résistante aussi aux diverses espèces de rouille de la tige et de la feuille, mi-résistante au charbon et à la pourriture de la racine. Mis à l'essai depuis plusieurs années aux stations expérimentales et sur d'autres fermes, il a donné de bons rendements et convient à l'est du Canada seulement. Il n'a pas la qualité du blé Marquis, mais peut servir à la fabrication du pain aussi bien qu'à l'alimentation du bétail.

On dispose dans le moment d'une certaine quantité de semence certifiée et commerciale. Les cultivateurs qui demeurent dans les régions où la nouvelle variété est adaptée peuvent s'en procurer un volume maximum de quatre boisseaux par personne en adressant leur demande soit à la Station Expérimentale de leur région, soit à la Division des Céréales, Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

Les demandes seront acceptées par les Stations Expérimentales suivantes: Charlottetown, Ile du Prince-Edouard; Nappan, Nouvelle-Ecosse; Frédéricton, Nouveau-Brunswick; et Sainte-Anne de la Pocatière, P.Q. Comme d'habitude "les premiers arrivés seront les premiers servis".

La coopération est le remède aux problèmes des divers marchés

Les méthodes de vente ont changé depuis une trentaine d'années. Le Canada est passé du marché où le producteur est roi et de l'attitude du "c'est à prendre ou à laisser", à des marchés souvent hautement surveillés. Nous sommes passés des ventes en masse aux ventes plus petites mais basées sur la qualité. Nous avons maintenant un programme de soutien des prix, un barème de prix minimums et des commissions de ventes qui nous aident à obtenir des revenus équitables pour nos produits agricoles. Le contrôle qui s'exerce sur les marchés d'aujourd'hui, les changements qui se produisent dans l'économie du pays et dans les préférences du consommateur, tout indique que l'organisation des marchés invite une coopération plus étroite entre les associations de producteurs, les gouvernements provinciaux et le gouvernement fédéral. Que chacun y mette du sien et nous verrons que les problèmes du marché ne sont pas insurmontables.

LE SILO-FOSSE

Jadis, lorsqu'on demandait aux cultivateurs pourquoi ils ne fabriquaient pas d'ensilage, on pouvait s'attendre à recevoir l'une ou l'autre des deux réponses suivantes: "Le climat de notre région ne convient pas à la culture du maïs" ou encore "l'ensilage coûte trop cher à produire". Aujourd'hui, ils ne peuvent plus invoquer la première raison, car ils peuvent faire, avec des foins verts, un excellent ensilage dont la valeur alimentaire vaut celle de l'ensilage de maïs, dit le Dr Ernest Mercier, régisseur de la Station Expérimentale de Lennoxville, P.Q. Nos institutons de recherche agricole travaillent présentement à résoudre le deuxième problème et plusieurs préconisent l'utilisation du silo-fosse comme moyen d'abaisser le coût de fabrication et de distribution de l'ensilage.

Le silo-fosse est tout simplement une tranchée rectangulaire, plus ou moins profonde, dont les côtés sont ordinairement lambrissés et dans laquelle on empile, tels quels ou hachés, des foins verts que l'on tasse énergiquement avec chevaux ou tracteurs. On recouvre habituellement les fourrages entassés d'un papier goudronné afin de réduire au minimum les pertes d'ensilage à la surface du silo-fosse.

Le silo-fosse offre de multiples avantages sur le silo-tour, continue M. Mercier. Son coût de construction est beaucoup moins élevé; on peut y ensiler les fourrages sans les hacher; l'ensilage n'y gèle pas; il est possible de laisser les vaches consommer l'ensilage dans la tranchée. Il comporte, toutefois, deux inconvénients sérieux. La terre de couverture gèle profondément; et, il faut aller chercher l'ensilage à l'extérieur, quelles que soient les intempéries de la saison.

Les stations expérimentales s'efforce d'obvier au premier inconvénient, soit en laissant le silo-fosse complètement à découvert, soit en substituant une meule de foin sec à la couche de terre. Des essais récents faits à Lennoxville indiquent qu'il y a avantage à remplacer par du foin la terre de couverture. Les pertes d'ensilage et de foin sont peu élevées.

Ces résultats laissent entrevoir les possibilités d'aménager le silo-fosse à l'intérieur de la grange, sous la tasserie. Il sera à l'abri des intempéries des saisons. On pourra ainsi l'utiliser plus facilement comme une sorte de trémie pour les bovins en les laissant manger l'ensilage directement dans le silo.

POUR VENTE RAPIDE

Propriété de 2 logis, 7 pièces chacun, coin de rues, chauffage central à l'huile et deux garages.

Téléphoner à Saint-Hyacinthe,

LE JOUR, à 4-7203 — LE SOIR, à 4-6577

Couvoir Coopératif Saint-Antoine

CERTIFIE ET APPROUVE

RACES PURES:
Plymouth Roch Barré,
Light Sussex,
Hybride,
N.H. x P.R.B.
L.S. x P.R.B.



- Poussins forts
- Croissance rapide
- Haute production

A VENDRE — Quelques cent poulettes de 4 mois.

Livraison les mardi et vendredi de chaque de chaque semaine.

Aucun réacteur dans nos troupeaux.

Couvoir Coopératif S.-Antoine

Tho. Marchessault, gérant

TEL. 52 Comté de Verchères

ON DEMANDE

Voyageurs qui s'occuperaient de la vente d'INSECTICIDES et d'HERBICIDES directement aux fermiers et aux magasins. Territoire exclusif.

Ecrire à

5260, Avenue Connaught, Montréal, Qué.

GARAGE FUGERE

- Débossage et peinture
- Alignement des roues
- Service de remorquage
- Employés à votre service 24 heures par jour

995, RUE SAINT-LOUIS TEL. 4-4424 — Dom. 4-7748
VILLAGE SAINT-JOSEPH — S.-HYACINTHE

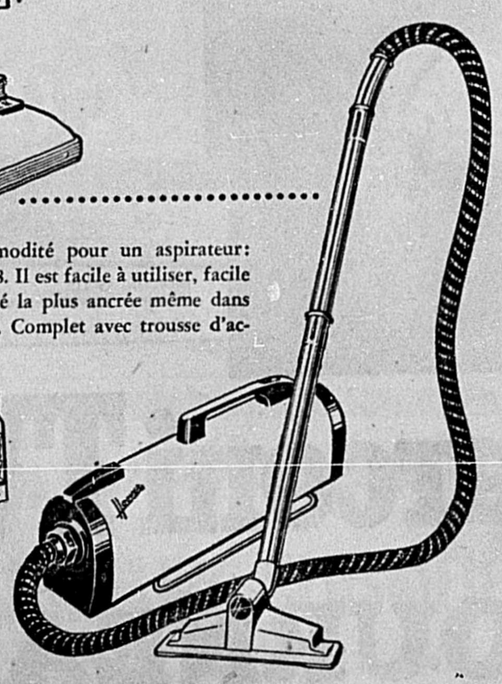
LA SUGGESTION DU JOUR

Voyez ces deux superbes aspirateurs

HOOVER



L'aspirateur Hoover, modèle 616, coûte peu et offre tous les avantages d'un appareil de grande classe. Il fonctionne selon le principe Hoover, à triple action, il bat tout en balayant et nettoyant. Complet avec trousse d'accessoires.



Voici le fin mot de la commodité pour un aspirateur: Hoover cylindrique, modèle 408. Il est facile à utiliser, facile à entreposer et extirpe la saleté la plus ancrée même dans les recoins et sous les meubles. Complet avec trousse d'accessoires.

Venez voir les fameux aspirateurs Hoover aujourd'hui ou téléphonez, sans obligation de votre part, pour une démonstration à domicile.

VOYEZ VOTRE MARCHAND PRÉFÉRÉ OU...

APPARTIENT À DES ABONNÉS

SOUTHERN CANADA POWER



Une carrière de **CHEF** *au service du Canada!*

Un pays libre et riche, mais militairement faible, est une proie facile pour les agresseurs communistes. C'est pourquoi le Canada, pays libre et riche, prend aujourd'hui ses précautions et renforce son armée.

La nouvelle armée canadienne, l'une des mieux formées et des mieux outillées du monde, offre aux jeunes gens qui ont les qualités requises des carrières de tout premier ordre dans le domaine technique.

En tout premier lieu, l'armée du Canada forme des hommes dans toute l'acception du terme. Elle forme leur caractère, leur donne le sens des responsabilités, leur apprend à prendre des décisions. Enfin, notre armée forme des chefs, des meneurs d'hommes.

Mais elle les achemine aussi vers la maîtrise de spécialités techniques fort intéressantes. Graduellement, le jeune homme se perfectionne et devient un véritable expert non seulement dans son métier purement militaire mais aussi dans la spécialité technique qu'il a choisie. De plus, il reçoit des augmentations de solde au fur et à mesure qu'il monte en grade.

C'est notamment le cas du sous-officier qui figure dans cette illustration, un sergent-instructeur des Transmissions. Avec les Transmissions, nous entrons dans la sphère fascinante de la T.S.F., de l'électronique, des divers moyens de communication.

Son revenu se compare avantageusement à celui de tout civil qui exerce un métier analogue au sien dans le domaine technique. Mais ce militaire reçoit de plus, et *gratuitement*, la nourriture, le logement, le vêtement, les soins médicaux et dentaires. Et il bénéficie d'un mois de congé payé chaque année.

Enfin, ce sous-officier pourra prendre sa retraite avec une généreuse pension à un âge où il pourra encore occuper un emploi technique bien rémunéré dans le civil.

L'armée canadienne offre donc à tout jeune Canadien qui a les aptitudes requises l'occasion de bien servir son pays tout en se taillant une carrière de chef, et en se faisant un bel avenir.

LES ÉCHELONS DU SUCCÈS

Sous-officier breveté de 1e classe (premier sous-officier d'un bataillon, effectifs de plus de 900 hommes)

Sous-officier breveté de 2e classe (premier sous-officier d'une compagnie, effectifs d'environ 150 hommes)

Sergent quartier-maître ou d'état-major (spécialisé en tâches administratives ou instructeur)

Sergent (premier sous-officier d'un peloton, commandant une quarantaine d'hommes)

Caporal (commandant de section d'une dizaine d'hommes)

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS

VOTRE ARMÉE

Dépôt des effectifs No 4, 772 ouest, rue Sherbrooke, MONTRÉAL, P.Q.

Dépôt des effectifs No 3, Casernes Connaught, 3, côte de la Citadelle, QUÉBEC, P.Q.

Dépôt des effectifs No 13, Wallis House, angle Charlotte et Rideau, OTTAWA, Ont.

Ecoutez **"Tambour battant"** les mercredis et vendredis soir de 7h.30 à 7h.45 — réseau de Radio-Canada.

A53-515F

AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, Ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête en modification au décret relatif à l'industrie de la construction dont la juridiction territoriale s'étend aux comtés de St-Hyacinthe, Bagot et Rouville.

L'avis de requête de modification a été publié dans la Gazette officielle de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, Ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie de la construction dans les comtés de St-Hyacinthe, Bagot et Rouville, rendue obligatoire par le décret numéro 2678 du 12 juillet 1940, lui ont présenté une requête à l'effet d'amender ledit décret, dans sa teneur modifié, de la façon suivante:

1—La phrase suivante sera ajoutée au deuxième alinéa de l'article II:

"Cependant, advenant le cas où plus d'une augmentation de salaire est accordée au cours de la durée du présent décret, l'employeur, pour l'exécution de tels contrats, devra verser à ses salariés la première augmentation lorsque la deuxième sera en vigueur; la première et la deuxième, lorsqu'une troisième sera accordée et ainsi de suite."

2—L'alinéa suivant sera ajouté à l'article II avant celui intitulé "Disposition spéciale":

"Tout travail de fer structural dont le coût, salaires et matériaux compris, s'élève à moins de $25,000.00, est couvert par le présent décret."

3—Le paragraphe "*a*" de l'article IV sera remplacé par le suivant:

"IV. *Taux de salaires minima*:

a) Les taux de salaires minima suivants doivent être payés pour chacun des métiers suivants:

Métiers:	*Salaires horaires* Zones I	II
Briqueteur, plâtrier, maçon	1.40	1.20
Aide plâtrier, maçon, briqueteur	1.00	.90
Brasseur et malaxeur de mortier ou de célanite	1.05	.90
Blanchisseur à la chaux	1.00	.90
Charpentier, menuisier, poseur de weatherstrips, chassis, fenêtres, division en acier, limeur de scies sur chantier	1.25	1.05
Calfat et jointoyeur	1.25	1.05
Chauffeur de camions et de tracteurs (60 heures)	1.00	.90
Conducteur de chevaux	.95	.85
Creuseur de caissons	1.40	1.40
Chauffeur sur les lieux du chantier	1.00	.90
Démolisseur (toutes catégories)	1.00	.85
Electricien:		
Compagnon	1.25	1.10
Compagnon junior	1.15	1.00
Ferblantier-couvreur	1.25	1.00
Finisseur de ciment	1.25	1.05
Finisseur de plancher en mastic	1.25	1.25
Foreur	1.10	.95
Forgeron (construction)	1.15	1.00
Gardien à la semaine (72 heures par semaine	.65	.60
Lettreur pour fins commerciales	1.25	1.15
Journalier (ouvrier non-qualifié	1.00	.85
Mécanicien en tuyauterie, plombier et poseur d'appareils de chauffage:		
Compagnon	1.25	1.10
Compagnon senior en plomberie et junior en chauffage ou vice versa	1.20	1.10
Compagnon junior	1.15	1.05
Mécaniciens (millwright)	1.10	0.95
Mécanicien de machines fixes ou portatives sur les lieux du chantier	1.10	0.95
Peintre, tapissier, vitrier, cireur et polisseur	1.15	1.05
Porteur d'oiseau	1.00	0.90
Poseur de blocs de ciment ou de gypse	1.40	1.15
Poseur de pierre artificielle	1.40	1.15
Poseur de marbre	1.25	1.10
Poseur de terrazzo et de tuiles	1.30	1.15
Poseur de linoléum, caoutchouc, tuiles, ou autre couvre-planchers, cireur et polisseur	1.25	1.15
Poseur de lattes (bois et métal)	1.25	1.05
Poseur d'armature de fer (spécialisé)	1.25	1.25
Poseur de gicleurs	1.45	1.45
Préposé aux monte-charge	1.10	1.00
Préposé aux malaxeurs de ciment	1.00	0.90
Préposé aux pelles à vapeur, à gazoline, à l'électricité et aux niveleuses	1.25	1.05
Préposé au compresseur	1.10	0.95
Préposé aux grues	1.25	1.05
Sableur, cireur et polisseur de plancher	1.15	1.00
Vérificateur de matériel et pointeur (à la semaine)	45.00	40.00
Travailleur en fer ornemental et structural:		
Monteur	1.20	1.10
Aide	1.05	0.95
Hommes préposés à la construction et à l'entretien des lignes électriques et téléphoniques:		
Monteur de lignes	1.10	1.00
Homme de l'équipe de terre	1.00	
Préposé à l'imitation de pierre, de brique ou autres produits similaires à base de ciment (sur le chantier)	1.45	1.25
Aide	1.05	0.95
Tailleurs de pierre naturelle ou artificielle (sur le chantier)	1.45	1.20
Aide	1.05	0.95
Poseur de stucco	1.45	1.25
Aide	1.05	0.95

Note: Pour les municipalités de St-Hilaire, Saint-Hilaire Est, Parc Otterburn et Marieville, les taux de salaire minima pour chacun des métiers ci-haut mentionnés sont de cinq ($0.05) cents de moins l'heure que ceux de la Zone I.

4—Le paragraphe "*b*" de l'article IV sera radié.

5—Les paragraphes "*g*" et "*h*" de l'article IV seront remplacés par les suivants:

"*f*) Tous les taux de salaire contenus dans ce décret changeront suivant l'indice fédéral du coût de la vie en prenant comme base l'indice 115. Chaque fois que l'indice augmentera de cinq (5) points, une augmentation de cinq cents (.05c) sera acquise aux salariés; et chaque fois que l'indice diminuera de cinq (5) points, les salaires horaires baisseront de cinq cents (.05c). Des rajustements de salaire auront lieu à tous les trois mois à compter du 1er janvier 1953.

g) Tout travail exécuté à cinquante-cinq (55) pieds ou plus au-dessus de la surface du sol, à l'extérieur des clochers, tours, réservoirs à eau ou élévateurs à grains, doit être payé quinze ($0.15) cents l'heure de plus que le taux régulier.

h) Les salariés ayant domicile dans la zone I et appelés par leur employeur à exécuter des travaux dans la zone II, doivent bénéficier des salaires de la zone I."

6—Le deuxième alinéa de l'article VI sera remplacé par le suivant:

"Toutefois, il peut y avoir un apprenti pour chaque compagnon électricien, plombier, ferblantier, mécanicien en tuyauterie et poseur de couvre-plancher, et un apprenti pour chaque trois (3) compagnons charpentier-menuisier, peintre, maçon, plâtrier et briqueteur ou fraction de ce nombre."

7—L'article VII sera remplacé par le suivant:

"VII. *Salaires des apprentis*: Les salaires minima suivants doivent être payés aux apprentis dans tous les metiers énumérés à l'article IV, exception faite des journaliers:

	Zones I	II
1ère année	$0.80	$0.70
2ème année	0.85	0.75
3ème année	0.90	0.80
4ème année	1.00	0.90

8—L'article X sera remplacé par le suivant:

"X. *a) Durée du travail*: La durée hebdomadaire du travail est de quarante-huit (48) heures reparties entre 7.00 a.m. et 6.00 p.m. les lundi, mardi, mercredi et jeudi et entre 7.00 a.m. et 4.00 p.m. le vendredi. Toutefois, l'employé qui n'a pas fait ses quarante-huit (48) heures dans la période décrite plus haut, peut être appelé à travailler le vendredi de 4.00 à 6.00 p.m. et le samedi de 7.00 a.m. à midi, au taux régulier. Tout travail exécuté en plus de quarante-huit (48) heures par semaine ou en dehors des heures normales de la journée stipulées dans la première phrase du présent article, doit être rémunéré au taux et demi.

En cas d'urgence, l'employeur ne sera pas obligé de payer taux et demi si ses employés ne dépassent pas au travail les heures stipulées plus haut, dans une proportion de plus d'une demi-heure par jour.

b) Jours chômés: Il n'y a pas de travail les dimanches, le Premier de l'An, l'Epiphanie, l'Ascension, la Toussaint, l'Immaculée-Conception, la Noël, le jour de la Saint-Jean-Baptiste et le jour de la fête du Travail, cependant, dans les cas de grave nécessité, il est permis de travailler mais tout travail exécuté ces jours-là doit être rémunéré à raison de salaire et demi."

9—Le paragraphe "*c*" de l'article XII-A sera remplacé par le suivant:

"*c) Prise de congé*: L'employeur doit donner à son salarié y ayant droit, le congé prévu par le présent article dans la première semaine complète du mois d'août de chaque année. (Le congé devra être chômé). Cependant, en cas d'urgence, l'employeur avec la permission du Comité paritaire, pourra garder au travail durant cette semaine un ou des salariés."

10—L'article XIV sera remplacé par le suivant:

"XIV. *Gîte et couvert*: *a)* La valeur des repas ou du logement ou des deux, fournie par l'employeur à un salarié travaillant en dehors du lieu de la place d'affaires de l'employeur, doit s'établir et être payée par l'employeur d'après l'échelle suivante au maximum:

Par semaine	
Repas et chambre	$15.00
Repas seulement	10.00

b) Le repas isolé est à la charge de l'employeur si l'employé n'a pas été averti la veille. L'employeur paiera pour ce repas un maximum de $1.00."

11—L'article XVI sera remplacé par le suivant:

"XVI. La période du temps du transport en dehors du lieu de la place d'affaires de l'employeur, en autant que ledit salarié a fait ses huit (8) heures d'ouvrage dans la journée ou plus, sera payée par l'employeur pour l'aller (au travail) et non rémunérée pour le retour du travail. Si ledit salarié n'a pas fait ses huit (8) heures d'ouvrage dans la journée, la période de temps du transport pour se rendre au travail et en revenir, doit être payée au taux des heures de travail.

Dans les cas d'un employeur ayant sa place d'affaires dans la cité de St-Hyacinthe, il faut interpréter les mots "cité de Saint-Hyacinthe" comme désignant la zone I."

12—L'article XVII sera remplacé par le suivant:

"XVII. *Préposés à l'entretien*: Les salariés permanents proposés uniquement à l'entretien des hôtels, maison de rapport, édifices à bureaux, immeubles ou ensembles de construction utilisés comme établissements manufacturiers ou industriels, s'ils sont permanents et payés au mois ou à la semaine, bénéficieront des conditions de travail suivantes:

Zone I: Le salaire de métier ne doit pas être inférieur à $48.00 par semaine; celui des salariés non qualifiés (journaliers) à $43.00 par semaine.

Zone II: Le salaire des hommes de métier ne doit pas être inférieur à $45.00 par semaine; celui des salariés non qualifiés (journaliers) à $40.00 par semaine."

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la *Gazette officielle de Québec*, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,

GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail,
Québec, le 17 janvier 1953.

NOTICE

The Honourable Antonio Barrette, Minister of Labour of the Province of Quebec, pursuant to the provisions of Section 5 of the Collective Labour Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), hereby gives notice that he has received a request in modification to the decree relating to the construction industry which territorial jurisdiction comprises the counties of St. Hyacinthe, Bagot and Rouville.

The notice of request of modification has been published in the Quebec Official Gazette of January 17, 1953 in the following manner:

The Honourable Antonio Barrette Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement relating to the construction industry in the counties of St. Hyacinthe, Bagot and Rouville rendered obligatory by the decree number 2678 of July 12, 1940, have submitted to him a petition to amend the said decree, as amended as follows:

1. The following sentence will be added to the second paragraph of section II:

"However, where more than one wage increase is granted during the existence of the present decree, the *employer* as regards such contracts, shall pay to his employees the first increase when the second comes into force; the first and the second increases when the third is granted, and so forth."

2. The following paragraph is added to section II before the one headed "Special provisions":

"All structural iron work, when the cost of such operations amounts to $25,000.00 or more, including wages and materials, is covered by the present decree."

3. Subsection "*a*" of section IV will be replaced by the following;

"IV. *Minimum wage rates*;

a) The following minimum wage rates shall be paid for each of the following trades:

Trades	*Hourly rates* Zones I	II
Bricklayer, plasterer, mason	$1.40	$1.20
Plasterers, mason's, bricklayer's helper	1.00	0.90
Mortar or celanite mixer	1.05	0.90
Whitewasher	1.00	0.85
Carpenter, Joiner, weatherstrip layer, window, window-frame, steel partition erector, saw setter on the job	1.25	1.05
Caulker and joint pointer	1.25	1.05
Truck and tractor driver (60 hours)	1.00	0.90
Horse driver	0.95	0.85
Caisson digger	1.40	1.40
Fireman on the job	1.00	0.90
Demolisher (all categorics)	1.00	0.85
Electrician:		
Journeyman	1.25	1.10
Junior journeyman	1.15	1.00
Tinsmith-roofer	1.25	1.00
Cement finisher	1.25	1.05
Mastic floor finister	1.25	1.25
Driller	1.10	0.95
Blacksmith (construction)	1.15	1.00
Watchman, by the week (72 hours per week)	0.65	0.60
Commercial letterer	1.25	1.15
Labourer (common worker)	1.00	0.85
Pipe mechanic, plumber and steamfitter:		
Journeyman	1.25	1.10
Journeyman, senior rating in plumbing and junior rating in steamfitting, or vice versa	1.20	1.10
Junior journeyman	1.15	1.05
Millwright	1.10	0.95
Engineman, stationary or portable, on the job	1.10	0.95
Painter, paper hanger, glazier, waxlayer and polisher	1.15	1.05
Hod carrier	1.00	0.90
Cement or gypsum block layer	1.40	1.15
Artificial stone layer	1.40	1.15
Marble layer	1.25	1.10
Terrazzo and tile layer	1.30	1.15
Linoleum, rubber, tile, etc, layer, waxer and polisher	1.25	1.15
Lather (wood and metal)	1.25	1.05
Iron reinforcement erector (specialized)	1.25	1.25
Sprinkler fitter	1.45	1.45
Elevator operator	1.10	1.00
Cement mixer operator	1.00	0.90
Steam, gasoline, electric shovel, grader operators	1.25	1.05
Compressor operator	1.25	1.05
Floor sander, waxer and polisher	1.15	1.00
Material checker and time keeper (per week)	45.00	40.00
Ornamental and structural iron worker:		
Erector	1.20	1.10
Helper	1.05	0.95
Construction and maintenance men electric and telephone lines:		
Lineman	1.10	1.00
Ground crew man	1.00	
Layer of imitation stone and brick or of similar cement products (on job)	1.45	1.25
Helper	1.05	0.95
Natural or artificial stone cutter (on the job)	1.45	1.20
Helper	1.05	0.95
Stucco layer	1.45	1.25
Helper	1.05	0.95

Note: For the municipalities of St. Hilaire, St. Hilaire-East, Otterburn Park and Marieville, the minimum rates of wages for each one of the trades hereabove mentioned shall be five ($0.05) cents less per hour than those of zone I.

4. Subsection "*b*" of section IV will be deleted.

5. Subsections "*g*" and "*h*" of section IV will be replaced by the following:

"*f*) All wage rates established by this decree shall change according to the Federal cost of living index on the basis of 115 points. Whenever the index shall increase by five (5) points, a $0.05 increase in wages shall be given to the employees, and whenever the index decreases by five (5) points, the hourly wages shall be reduced by $0.05. Wage readjustments shall be made every three months from January 1, 1953.

g) All work done at fifty-five (55) feet or more above ground outside steeples, towers, water reservoirs or grain elevators shall be paid fifteen cents ($0.15) per hour more than the regular rates.

h) Employees living in zone I and required by their employer to work in zone II shall be paid the wages established for zone I."

6. The second paragraph of section VI will be replaced by the following:

"However, in the following trades there may be one apprentice to each journeyman: electrician, plumber, tinsmith, pipe mechanic and floor coverings layer, and in the other trades hereunder enumerated there may be but one apprentice to each three (3) journeymen or fraction thereof: carpenter-joiner, painter, mason, plasterer and bricklayer."

7. Section VII will be replaced by the following:

"VII. *Wages of apprentices*: The following minimum wages shall be paid to apprentices in all the trades mentioned in section IV, with the exception of labourers:

	Zones I	II
1st year	$0.80	$0.70
2nd year	0.85	0.75
3rd year	0.90	0.80
4th year	1.00	0.90

8. Section X will be replaced by the following:

"X. *a) Duration of work*: The weekly duration of work consists of forty-eight (48) hours distributed between 7.00 a.m. and 6.00 p.m. on Monday, Tuesday, Wednesday and Thursday, and between 7.00 a.m. and 4.00 p.m. on Friday. However, the employee who has not worked forty-eight (48) hours in the period above described may be required to work from 4.00 p.m. to 6.00 p.m. on Friday and from 7.00 a.m. to 12.00 (noon) on Saturday, at regular rates. All time worked in excess of forty-eight (48) hours per week or beyond the standard hours of the day, as enumerated above, shall be paid time and one half.

For urgent operations, the employer may cause his employees to work overtime at regular rates providing such overtime does not exceed, in average, one half-hour per day.

b) Holiday: There shall be no work on Sunday, New Year's Day, Epiphany, Ascension Day, All Saints Day, Immaculate Conception, Christmas, St. John the Baptist Day and Labour Day; however, in cases of acute necessity, work may be done on such days but it shall be paid at the rate of time and one half."

9. Subsection "*c*" of section XII-A will be replaced by the following:

"*c) Period during which vacation is to be given*: The employer shall, within the first complete week in the month of August of each year, give the vacation to which an employee is entitled under the present section."

10. Section XIV will be replaced by the following:

"XIV. *Room and board*:)a The maximum cost of meals and/or lodging furnished by the employer to an employee working outside the place of business of the employer is established as follows and shall be paid by the employer:

	Per week
Room and board	$15.00
Meals only	10.00

b) Single meals shall be paid by the employer when the employee has not been informed the day before. For such meals the employer shall pay a maximum of $1.00."

11. Section XVI will be replaced by the following:

"XVI. Travelling time outside the place of business of the employer, providing the employee has worked a minimum of eight (8) hours during the day, shall be paid by the employer for the trip to work but not the trip from work. When the employee has nos worked eight (8) hours during the day, travelling time to and from work shall be paid as working time.

For employers having their place of business in the city of St. Hyacinthe, the words "city of St. Hyacinthe" shall be construed as meaning zone I."

12. Section XVII will be replaced by the following:

"XVII. *Maintenance men*: Permanent employees exclusively intrusted with the maintenance of hotels, apartment houses, office building or buildings used as manufacturing or industrial establishments, if they are paid by the month or by the week, shall benefit by the following working conditions:

Zone I: Skilled workers shall not receive less than $48.00 per week; labourers, $43.00 per week.

Zone II: Skilled workers shall not receive less than $45.00 per week; labourers, $40.00 per week."

During the thirty days following the date of publication of this notice in the *Quebec Official Gazette*, the Honourable Minister of Labour will consider the objections which the interested parties may wish to set forth.

GERARD TREMBLAY,
Deputy Minister of Labour.
Department of Labour,
Quebec, January 17 1953.

AVIS

L'honorable M. Antonio Barrette, ministre du Travail de la province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163 et amendements), donne avis par les présentes qu'il a reçu une requête en modification au décret relatif aux métiers le barbier, coiffeur et coiffeuse dont la juridiction territoriale s'étend à la région de Saint-Hyacinthe.

L'avis de requête de modification a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 17 janvier 1953 de la façon suivante:

L'honorable Antonio Barrette, ministre du Travail, donne avis par les présentes, conformément aux dispositions de la Loi de la convention collective (S.R.Q. 1941 chapitre 163 et amendements), que les parties contractantes à la convention collective de travail relative aux métiers de barbier, coiffeur et coiffeuse dans la région de Saint-Hyacinthe, rendue obligatoire par le décret numéro 2683 du 9 octobre 1941, lui ont présenté une requête à l'effet d'amender ledit décret, dans sa teneur modifiée. On demande:

1—Que les heures de travail, le lundi, pour les coiffeurs et coiffeuses pour dames de la zone I, article IV-a, soient remplacées par les suivantes:

"Le lundi: chômé toute la journée".

2—Que les heures de travail des barbiers et coiffeurs pour hommes des zones VI, VIII, X et XI, article IV-a, soient remplacées par les suivantes:

"Zone VI

Le lundi, de 8.00 a.m. à midi.
Le mardi, de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.
Le mercredi, de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.
Le jeudi de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.
Le vendredi, de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.
Le samedi, de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.
La veille de fêtes chômées, de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.

Zone VIII

Le lundi, de 8.00 a.m. à midi.
Le mardi, de 8.00 a.m. à 8.00 p.m.
Le mercredi, de 8.00 a.m. à 8.00 p.m.
Le jeudi, de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.
Le vendredi, de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.
Le samedi, de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.
La veille de fêtes chômées, de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.

Zone X

Le lundi, de 8.00 a.m. à midi.
Le mardi, de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.
Le mercredi, de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.
Le jeudi, de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.
Le vendredi, de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.
Le samedi, de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.
La veille de fêtes chômées, de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.

Zone XI

Le lundi, de 8.00 a.m. à midi.
Le mardi, de 8.00 a.m. à 6.00 p.m.
Le mercredi, de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.
Le jeudi, de 8.00 a.m. à 8.00 p.m.
Le vendredi, de 8.00 a.m. à 10.00 p.m.
Le samedi, de 8.00 a.m. à 9.00 p.m.
La veille de fêtes chômées, de 8.00 a.m. à 9.00 p.m."

3—Que l'alinéa 1 du paragraphe "*a*" de l'article V soit remplacé par le suivant:

"1—Dans la zone I, de $30.00 par semaine plus 50% de toutes recettes brutes au-dessus de $37.00."

4—Que les taux minima des services ci-après, dans les zones I, VI, VIII, IX, X et XI, apparaissant au paragraphe "*a*" de l'article VIII, soient remplacés par les suivants:

	Zones I	VI	VIII	IX	X	XI
"Barbe, tous les jours	$0.35	$0.35	$0.35	$0.35	$0.35	$0.35
Cheveux pour adultes des deux sexes:						
Lundi	0.65	0.50	0.50	0.60	0.50	0.50
Mardi	0.65	0.50	0.50	0.60	0.50	0.50
Mercredi	0.65	0.50	0.50	0.60	0.50	0.50
Jeudi	0.65	0.50	0.50	0.60	0.50	0.50
Vendredi	0.70	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60
Samedi	0.70	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60
Veille de fêtes chômées	0.70	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60
Coupe de cheveux dite brosse tous les jours	0.75	0.60	0.70	0.70	0.70	0.70
Cheveux pour enfants des deux sexes au-dessous de 14 ans:						
Lundi	0.40	0.35	0.35	0.40	0.35	0.35
Mardi	0.40	0.35	0.35	0.40	0.35	0.35
Mercredi	0.40	0.35	0.35	0.40	0.35	0.35
Jeudi	0.40	0.35	0.35	0.40	0.35	0.35
Vendredi	0.50	0.40	0.45	0.50	0.45	0.45
Samedi	0.50	0.40	0.45	0.50	0.45	0.45
Veille de fêtes chômées	0.50	0.40	0.45	0.50	0.45	0.45
Coupe de cheveux dite "Brosse" tous les jours	0.50	0.50	0.50	0.50	0.45	0.45
Aiguisage de rasoir	0.75	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50

5—Que les alinéas 1 et 2 du paragraphe "*c*" de l'article IX soient remplacés par les suivants:

"1—Dans les salons de coiffure pour dames de la Zone I, un (1) apprenti par coiffeur ou coiffeuse possédant son certificat de qualification (compétence).

2—i. Dans toutes les autres zones, un (1) apprenti par salon de coiffure pour dames, où travaille régulièrement au moins un coiffeur ou une coiffeuse, possédant son certificat de qualification (compétence);

ii. Deux (2) apprentis par salon de coiffure pour dames, où travaille régulièrement au moins un coiffeur ou une coiffeuse, possédant son certificat de qualification (compétence), lorsque le premier apprenti a terminé deux (2) années d'apprentissage."

6—Que le paragraphe "*o*" de l'article IX soit remplacé par le suivant:

"*o*) i. Le salaire de l'apprenti barbier est le suivant:

	par semaine
Premier semestre	$10.00
Deuxième semestre	12.00
Deuxième année	14.00
Troisième année	17.00

ii. Le salaire de l'apprenti coiffeur ou coiffeuse pour dames est le suivant:

	par semaine
Premier semestre	$12.00
Deuxième semestre	14.00
Deuxième année	16.00
Troisième année	19.00

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis dans la *Gazette officielle de Québec*, l'honorable ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,

GERARD TREMBLAY.

Ministère du Travail,
Québec, le 17 janvier 1953.

NOTICE

The Honourable Antonio Barrette, Minister of Labour of the Province of Quebec, pursuant to the provisions of Section 5 of the Collective Labour Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), hereby gives notice that he has received a request in modification to the decree relating to the barber and hairdressing trades which territorial jurisdiction comprises the district of St. Hyacinthe.

The notice of request of modification has been published in the Quebec Official Gazette of January 17, 1953 in the following manner:

The Honourable Antonio Barrette, Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q. 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement relating to the barber and hairdressing trades in the district of St. Hyacinthe, rendered obligatory by the decree number 2683 of October 9 , 1941, have submitted to him a petition to amend the said decree, as amended; it is requested:

1—That the hours of work on Monday, for ladies' male and female hairdresser of zone I, section IV-a, be replaced by the following:

"Monday: No work all day".

2—That the hours of work for men's barbers and hairdressers of zones VI, VIII, X and XI, section IV-a, be replaced by the following:

Zone VI

Monday, 8.00 a.m. to 12.00 (noon).
Tuesday, 8.00 a.m. to 10.00 p.m.
Wednesday, 8.00 a.m. to 10.00 p.m.
Thursday, 8.00 a.m. to 9.00 p.m.
Friday, 8.00 a.m. to 10.00 p.m.
Saturday, 8.00 a.m. to 9.00 p.m.
Holiday eves, 8.00 a.m. to 9.00 p.m.

Zone VIII

Monday, 8.00 a.m. to 12.00 (noon).
Tuesday, 8.00 a.m. to 8.00 p.m.
Wednesday, 8.00 a.m. to 8.00 p.m.
Thursday, 8.00 a.m. to 9.00 p.m.
Friday, 8.00 a.m. to 10.00 p.m.
Saturday, 8.00 a.m. to 9.00 p.m.
Holiday eves, 8.00 a.m. to 9.00 p.m.

Zone X

Monday, 8.00 a.m. to 12.00 (noon).
Tuesday, 8.00 a.m. to 9.00 p.m.
Wednesday, 8.00 a.m. to 9.00 p.m.
Thursday, 8.00 a.m. to 6.00 p.m.
Friday, 8.00 a.m. to 10.00 p.m.
Saturday, 8.00 a.m. to 9.00 p.m.
Holiday eves, 8.00 a.m. to 9.00 p.m.

Zone XI

Monday, 8.00 a.m. to 12.00 (noon).
Tuesday, 8.00 a.m. to 6.00 p.m.
Wednesday, 8.00 a.m. to 10.00 p.m.
Thursday, 8.00 a.m. to 8.00 p.m.
Friday, 8.00 a.m. to 10.00 p.m.
Saturday, 8.00 a.m. to 9.00 p.m.
Holiday eves, 8.00 a.m. to 9.00 p.m."

3. That paragraph 1 of subsection "*a*" of section V be replaced by the following:

"1. In zone I, $30.00 per week plus 50% of all gross receipts exceeding $37.00."

4. That the minimum prices of the services hereafter mentioned, for zones I, VI, VIII, IX, X and XI, as appearing in subsection "*a*" of section VIII, be replaced by the following:

	Zones I	VI	VII	IX	X	XI
Shave, every day	$0.35	$0.35	$0.35	$0.35	$0.35	$0.35
Haircut for adults, male and female:						
Monday	0.65	0.50	0.50	0.60	0.50	0.50
Tuesday	0.65	0.50	0.50	0.60	0.50	0.50
Wednesday	0.65	0.50	0.50	0.60	0.50	0.50
Thursday	0.65	0.50	0.50	0.60	0.50	0.50
Friday	0.70	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60
Saturday	0.70	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60
Holiday eves	0.70	0.60	0.60	0.60	0.60	0.60
Brushcut, every day	0.75	0.60	0.70	0.70	0.70	0.70
Haircut for children, male and female, under 14 years of age:						
Monday	0.40	0.35	0.35	0.40	0.35	0.35
Tuesday	0.40	0.35	0.35	0.40	0.35	0.35
Wednesday	0.40	0.35	0.35	0.40	0.35	0.35
Thursday	0.40	0.35	0.35	0.40	0.35	0.35
Friday	0.50	0.40	0.45	0.50	0.45	0.45
Saturday	0.50	0.40	0.45	0.50	0.45	0.45
Holiday eves	0.50	0.40	0.45	0.50	0.45	0.45
Brushcut, every day	0.50	0.50	0.50	0.50	0.45	0.45
Razor setting	0.75	0.50	0.50	0.50	0.50	0.50

5. That paragraphs 1 and 2 of subsection "*c*" of section IX be replaced by the following:

"1. In ladies hairdressing parlors of zone I, one (1) apprentice to each male or female hairdresser holding a certificate of competency.

2. i. In all other zones, one (1) apprentice per ladies hairdressing parlor in which at least one certificated male or female hairdresser is working;

ii. Two (2) apprentices per ladies hairdressing parlor in which at least one certificated male or female hairdresser is working, when the first apprentice has completed two (2) years of apprenticeship."

6. That subsection "*o*" of section IX be replaced by the following:

"*o*. i. The wages of the apprentice barber shall be as follows:

	Per week
First six months	$10.00
Second six months	12.00
Second year	14.00
Third year	17.00

ii. The wages of the apprentice ladies hairdresser (male or female) shall be as follows:

	Per week
First six months	$12.00
Second six months	14.00
Second year	16.00
Third year	19.00"

During the thirty days following the date of publication of this notice in the *Quebec Official Gazette*, the Honourable Minister of Labour will consider the objections which the interested parties may wish to set forth.

GERARD TREMBLAY,
Deputy Minister of Labour.
Department of Labour,
Quebec, January 17, 1952.

— As-tu vu le grand choix de biscuits ?
— Où ?
— A l'EPICERIE CASCADES

POUR VENTE RAPIDE
Propriété de 2 logis, 7 pièces chacun, coin de rues, chauffage central à l'huile et deux garages.
Téléphoner à
Me Eugène Tousignant,
Saint-Hyacinthe,
LE JOUR, à 4-7303,
LE SOIR, à 4-6577.

S.-Hyacinthe Propane Ltée.
VENTE ET SERVICE
DISTRIBUTEUR AUTORISE DE
Quick Flame Gaz Ltd
Yvon Breton, prop.
POELES A GAZ — GAZ PROPANE
TEL. 4-7322
135, rue Concorde
MEMBRE QUEBEC PGDA AOGP MEMBER

La technique ne se voit pas ...ce qu'on voit, c'est le résultat!
Votre lampe-écran est garantie pour 12 mois, sans frais supplémentaires!


MARCONI TV 113
Modèle de table, écran de 17"
Marconi
le nom le plus illustre en radio et télévision
Marconi TV
CANADIAN MARCONI COMPANY
Fondée en 1902
Vancouver • Winnipeg
Toronto • Montréal
Halifax • St-Jean, T.-N.
Aussi peu que $10. comptant
BALANCE, jusqu'à 24 mois.
A. LETOURNEAU
TELEVISION et RADIOS : "ADMIRAL" — "ELECTROHOME"
1345, rue des Cascades, TEL. 9644, Saint-Hyacinthe
VENTE ET SERVICE

NOUVELLES DE LA RÉGION

Roxton Pond

M. Donat Dufour, de Saint-Pie, en visite chez M. Georges Guillemette dernièrement.

—M. et Mme William Gavillet et leur fillette, Rose, de passage à Montréal dernièrement.

—Dimanche dernier eut lieu un tirage au profit de la chorale de trois dindes deux coqs et un jambon. C'étaient des dons de MM. J.-Paul Beauchemin, Léo Martin, Ovila Lussier, la chorale, Ernest Fontaine, Alcide Gareau, Alfred Bernier et Lucien Sansoucy. Les heureux gagnants furent Mme Gilbert Hénault, M. Henri Nicol, Mme Yvon Giard, M. Gilles Fournier, Mlles Lucie Despars et M. Henri L'Espérance.

—Mme Roméo St-Jean et sa fille, Claire, de Montréal, MM. et Mmes Théodore Bernier, Ernest Bernier et leurs enfants, Paul-Aimé, Diane et Denise, Georges Bernier, et leurs enfants, Richard et François, M. Adélard Gareau, et sa fille, Thérèse, et son fils Marcel, M. Yvon Desranleau, M. Omer Gareau Mlle Anna Gareau, tous de S.-Liboire, M. Aldège Gareau, de Saint-Joachim, M. et Mme Armand Gareau, Mlles Cécile Fontaine, Gisèle Forand, Alice Gareau, tous de Granby, MM. Maurice et Philippe Boyer, Mlle Germaine Gélinas, se sont tous rendus chez M. Alcide Gareau et Alfred Bernier, dernièrement.

—M. et Mme Alcide Gareau, et leurs enfants, Raynald, Suzanne, M. et Mme Alfred Bernier, M. et Mme Henri Ruel, et leur fils Jacques de l'Ange-Gardien, M. et Mme Théodore Bernier, M. et Mme Ernest Bernier étaient tous les invités de M. et Mme Georges Bernier dernièrement.

—M. l'agronome et Mme Wilfrid Lambert sont de retour de leur voyage de noces.

—M. et Mme Lucien Sansoucy et leurs enfants, Sergine et Daniel, à Saint-Pie, chez leurs parents.

—M. et Mme Marcel Lazure, de Montréal, étaient en visite chez leurs parents.

—M. et Mme Marcel Lazure, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Stanislas Pion dernièrement.

—M. Paul Labelle, m.d. de Hull, en visite chez M. et Mme Stanislas Pion, dernièrement.

—M. et Mme Georges-Emile Côté, de Roxton-Falls, en visite chez M. et Mme Jean-Claude Délorme, dernièrement.

—M. et Mme Alfred Bernier, M. et Mme Alcide Gareau, et leurs enfants, se sont tous rendus diner chez M. et Mme Théodore Bernier.

La liste des prochaines retraites fermées à la Villa Ste-Jeanne d'Arc

On trouvera ci-après la liste des retraites fermées qui seront prêchées à la Villa Sainte-Jeanne-d'Arc au cours des prochaines semaines:

JANVIER

Vendredi 30 au dimanche 1: Org. Mme V. Marchessault, Présidente Provinciale Infirmières — Org. Garde M.-L. Ménard, i.h.—R. P. Fernand Aubin, o.m.i.

FEVRIER

Lundi 2 au jeudi 5: Dames de Beloeil, S.-Jean-Baptiste, Sainte-Hélène — Org. Mme F. Desautels, M. B. Guertin, Mme Lucile Godin—R. P. C. Brunet, m.s.c.; ven. 6 au dim. 8: Jeunes filles de Notre-Dame du Rosaire—Org. Carmen Gagné—R. P. P. C. Brunet, m.s.c; lundi 9 au jeudi 12: Dames de Saint-Aimé, Saint-Hugues, Saint-Marcel, S.-Louis — Org. Mlle J. Saint-Amand, Mme E. Lanoie, Mme Pincince, Mme Beaucage—R. P. Dominicain; ven. 13 au dim. 15: Jeunes filles du Précieux-Sang — Org. Claire Lemieux — R. P. Dominicain; mer. 18 au ven. 27: Ecole de Chefs—L. Giard, Prés. dioc. J. A.C.F. — M. l'abbé O. Beauregard; ven. 27 au dim. 1: Jeunes filles de S.-Pierre de Sorel—Org. Lucile De Guise —M. l'abbé R. Salvail.

MARS

Lun. 2 au mer. 4: Etudiantes—R.P. Francis Goyer, s.s.s. Mer. 4 au ven. 6: Dames —Upton, Saint-Dominique, La Présentation—Org. Mme J.-M. Pinsonnault, Mme Gatien, Mme O. Girouard — R. P. Francis Goyer, s.s.s. Ven. 6 au dim. 8: Jeunes filles, R. P. Francis Goyer, s.s.s. Lundi 9 au mer. 11: Etuliantes, M. l'abbé R. Salvail. Mer. 11 au ven. 13: Dames—N.-D. du Rosaire, Saint-Liboire, Sainte-Rosalie; Mme Dumas, Mme E. Dion, Mme Pelletier—R.P. E. Martineau, c.s.v. Ven. 13 au dim. 15: Jeunes filles, R. P. E. Martineau, c.s.v. Lundi 16 au mer. 18: Etudiantes, M. l'abbé R. Salvail. Mer. 18 au ven. 20: Dames — Christ-Roi, Saint-Robert, Saint-Jude—R. P. Albert Gauthier, s.j. Ven. 20 au dim. 22: Préparation au Mariage, M. l'abbé C. Robillard. Lundi 23 au mer. 25: Etudiantes, R. P. Paul-Emile Morin, s.v. Mer. 25 au ven. 27: Dames — Cathédrale, Précieux-Sang, Saint-Hilaire, S.-Théodore—R. P. Albert Gauthier, s.j. Ven. 27 au dim. 29: Jeunes filles, M. l'abbé R. Salvail, Dim. 29 au mardi 31: Ecole Commerciale Lussier, M. l'abbé A. Laliberté.

AVRIL

Mardi 31 au jeudi 2: Dames, R. P. O. Gignac, c.ss.r. Jeudi 2 au sam. 4: Jeunes filles, R. P. O. Gignac, c.ss.r. Lundi 6 au mer. 8: Etudiantes, M. l'abbé R. Salvail. Mer. 8 au ven. 10: Etudiantes, R. P. E. Martineau, c.s.v. Ven. 10 au dim. 12: Jeunes filles du Christ-Roi—Org. Jeannette Lussier—R. P. E. Martineau, c.s.v. Lundi 13 au mer. 15: Etudiantes, M. l'abbé A. Laliberté. Mer. 15 au ven. 17: Etudiantes, R. P. Paul-Emile Morin, s.v. Ven. 17 au dim. 19: Jeunes filles du Bourg-Joli—Org. Denise Jubinville — R. P. Laurent Varin, o.p. Lundi 20 au mer. 22: Etudiantes, M. l'abbé R. Salvail. Mer. 22 au ven. 24: Etudiantes, R. P. Paul-Emile Morin, s.v. Ven. 24 au dim. 2: Guides Ainées—Org. Réjane Bélanger, Commissaire diocésaine — R. P. Bélanger, s.j. Lundi 27 au mer. 29: Etudiantes, R. P. C. Brunet, m.s.c. Mer. 29 au ven. 1: Etudiantes, R. P. C. Brunet, m.s.c.

N.B. L'ouverture de la retraite est à 8 heures p.m. de la première date indiquée. Toute Dame, Demoiselle d'une autre paroisse peut se joindre au groupe déjà mentionné. S'inscrire à l'avance.

Pour toutes informations: Prière de s'adresser à Soeur Directrice de la Villa Sainte-Jeanne d'Arc, 305, rue Sainte-Anne, S.-Hyacinthe, Tél. 4-5161.

Rapport annuel de la Manufacturers Life

La Manufacturers Life rapporte des assurances en cours s'élevant à $1,591 millions.

Les affaires nouvelles obtenues en 1952 ont dépassé de $15 millions celles émises en l'année précédente et se sont élevées à $213 millions.

Les paiements faits aux détenteurs de polices, aux termes de leurs contrats, se sont élevés à $27 millions et ont été distribués à des assurés et à des bénéficiaires en règlement de sinistres, de dotations échues, de pensions, rentes et annuités et autres bénéfices garantis par les polices, y compris $3¾ millions en dividendes aux assurés.

L'actif de la Compagnie a augmenté de $42 millions et atteint maintenant $491 millions. Les obligations de gouvernements ou garanties par des gouvernements constituent 19% de l'actif, et les obligations municipales ou de services publics ou corporations 41%; les hypothèques constituent 18% de l'actif et les actions privilégiées et ordinaires 11%, l'argent en caisse et autre actif 11%.

Le taux d'intérêt réalisé sur l'actif a été de 4.46%, représentant une augmentation sur le taux de l'année précédente qui avait été de 4.29%.

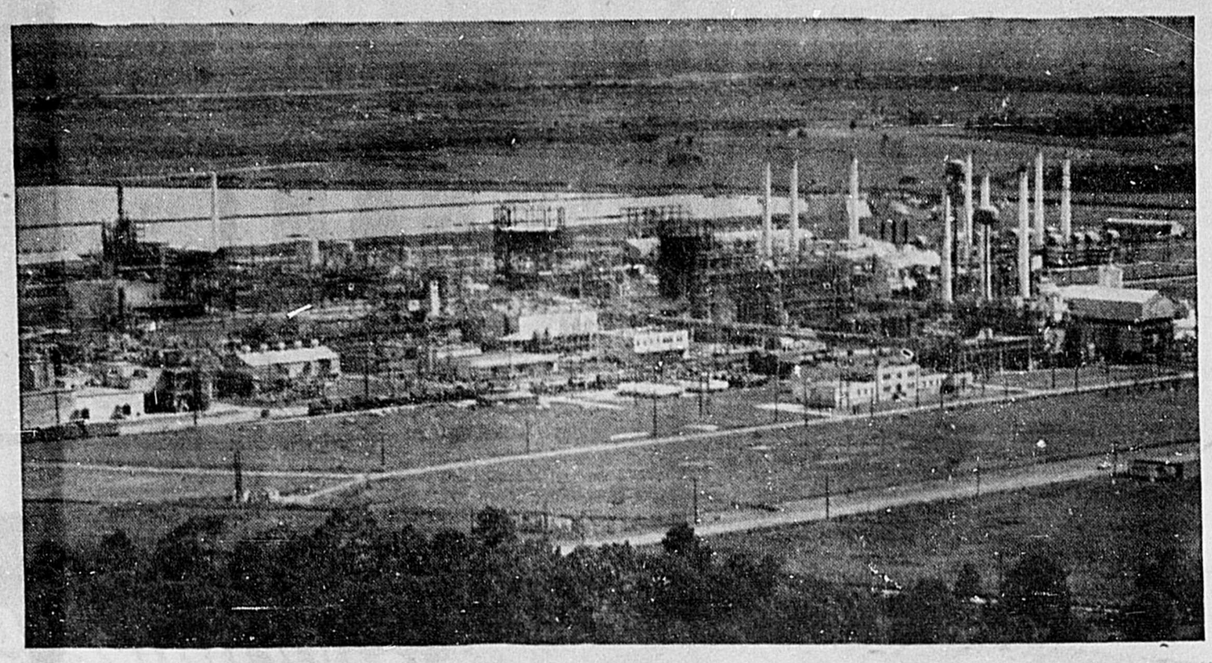
Le taux de mortalité a été très favorable et la Réserve de Prévoyance et le Surplus s'élèvent maintenant à $30 millions.

Sainte-Rosalie

Dimanche dernier, M. et Mme Omer Richard, recevaient leurs invités parmi lesquels figuraient MM. Paul, Laurent et Gilbert Lussier, Jules, Richard et Jean-Louis Lanoie, Yvan Martel, Armand Palardy, MM. et Mmes Jean-Guy, Lionel, Roland Lussier, Emile Berthiaume, Roger Guilbert, Antonio Boulay, Roland Bazinet et Richard Blanchard, Théodore Lussier, André Lussier, Jean-Denis et Sylvio Richard, Jérôme Plante, Ulysse Martel, Rosario Lussier, Mlles Liliane Cloutier, Françoise et Mariette Martel, Pauline Berthiaume, Doris et Lise Guilbert. Plusieurs prix de présence donnés par M. Paul Lussier furent gagnés par Mmes J.-Guy et Théodore Lussier, Ulysse Martel, Jean-Denis Richard.

Saint-Marcel

Un groupe de parents et d'amis se réunissait à l'occasion de la fête des Rois. Parmi les invités on remarquaient M. et Mme Adrien Laliberté, M. et Mme Vienny Charrette, M. et Mme Jean-Jacques Brunet, M. et Mme Lucien Laliberté, M. Elphège Brouillard, Mme Brisebois, Mlle Thérèse Marie-Claire et Françoise Laliberté, M. Berandrd Laliberté, de Pointe-Claire, M. et Mme Armand Brouillard, Mme Antonio Chicoine, M. Viateur Brouillard ainsi que son amie Mlle Rose-Cécile Chicoine, M. Camille Laplume, Mlle Madeleine Brouillard, M. Rosaire Chicoine, Mlle Cécile Brouillard de Saint-Marcel, M. Robert Norbert et M. Lionel Brouillard de Pointe-Claire, M. Marcial et Mlle Florence Chicoine, M. et Mme Roland Saint-Marcel, Mlle Monique Pierre et Laurent Brunet, Mlle Gisèle et Louise Charrette, M. Roger et Gilles Laliberté, de Pte-Claire.



Voici l'aspect que prendra la nouvelle usine destinée à la fabrication des matières premières du nylon, une fois terminée dans deux ans. La Canadian Industries Limited doit en commencer incessamment l'érection sur un vaste emplacement de 1,500 acres qu'elle s'est récemment procuré sur les rives du St-Laurent, entre Brockville et Prescott, Ont. On y emploiera environ 600 personnes. Le Canada n'aura plus à se procurer à l'étranger les matières premières qui entrent dans la fabrication du nylon. Il sera aussi possible de doubler le rendement actuel de la filature de nylon à Kingston. Cette photo représente une usine semblable que possède la compagnie du Pont à Orange, Texas.

Sainte-Hélène

Résultats des concours de décembre à l'école no 2 dirigée par Mlle Marie-Claire Dionne: 7e année, Denis Roy; 6e, Gisèle Joubert; 5e, Lise Lapierre; 4e, Mariette Lapierre; 3e, Jean-Guy Roy; 2e, Jean-Guy Daigle; 1ère, Lise Daigle.

—Réal Vadnais a compté cinq buts pour permettre aux As du gouret de Sainte-Hélène de vaincre l'équipe de Sainte-Rosalie au compte de 11 à 2. Les autres compteurs furent Roland Bédard, Maurice Barnabé et René Pelland, tandis que Romain Vermeersch réussit les deux buts des perdants. Les as du gouret de Sainte-Hélène ont déclenché une formidable offensive récemment pour vaincre sans difficulté le club de Saint-Germain, au compte de 4 à 1. Les trois compteurs furent Roland Bédard, Maurice Barnabé et Réal Vadnais.

—En visite chez M. et Mme Donat Dorais, M. et Mme Alcide Dorais, de Montréal.

—Chez MM. et Mmes Donat Laramée, M. et Mme Algin Laramée, de Bromptonville.

—Chez M. et Mme Roger Messier, M. Henri-Paul Messier, de Montréal-Nord.

—Chez M. et Mme Pierre Savoie, M. et Mme Georges Savoie, de Drummondville.

—Chez M. Joseph Belval, M. et Mme Paul Belval et M. Jean-Luc Belval, de Saint-Césaire de Rouville.

—Chez M. et Mme Ludger Rajotte, M. René-Paul Rajotte, de Drummondville.

—Chez M. et Mme Gérard Lanoie, M. et Mme Lucien Larocque, de Saint-Nazaire.

—Chez M. et Mme Adélard Houle, M. et Mme Sylvio Touchette, d'Acton Vale.

—Chez Mme Alcibiade Goulet, M. et Mme Jacques-Emile Goulet, d'Upton.

—Chez M. et Mme Adélard Bisaillon, Mlle Gilberte Bisaillon, de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Isidore Gaudette, M. René Gaudette, de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Roméo Déry, M. et Mme Ambroise Bourret, de Montréal.

—Chez M. et Mme Candide Savoie, Mlle Gabrielle Savoie, de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Paul Brouillard, M. Paul Berry, de Montréal.

—Chez M. et Mme Joseph Lamontagne, M. et Mme Joseph Lamontagne jr, de Saint-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme Lucien Laplante, M. et Mme Raymond Laplante, de Drummondville.

—Une réunion des Enfants de Marie fut tenue dimanche dernier, dans notre paroisse.

—M. Gilbert Archambault vient donner des cours de chant, les lundis soir, au sous-sol de la sacristie.

Couvoir Saint-Hyacinthe



CERTIFIÉ ET APPROUVÉ

SPÉCIALITÉ, POUSSINS D'UN JOUR

Avez-vous une organisation avicole convenable pour un élevage d'automne ou de début d'hiver?

Dans l'affirmative, pourquoi ne profiteriez-vous pas des avantages d'un élevage hâtif?

Les poussins hâtifs commandent toujours les meilleurs prix sur le marché, les poulettes hâtives sont en pleine production de gros oeufs à l'été ou au début de l'automne au moment où les prix sont les plus élevés. Le COUVOIR DE SAINT-HYACINTHE CERTIFIE, a un choix de races qui répond à vos exigences de goût et de qualité. *Notre couvoir est actuellement en opération.*

Pour de plus amples informations, écrivez dès aujourd'hui au

COUVOIR SAINT-HYACINTHE

CERTIFIÉ ET APPROUVÉ

S. MATTE, *propriétaire*

275, RUE MONDOR TEL. 4-7232 SAINT-HYACINTHE

le riz ajoute ce "je ne sais quoi" à

DOW BREWERY LIMITED

Kingsbeer

We Guarantee this Lager to be the Purest and Best that can be brewed.

La bière dont la vente augmente le plus au Canada! KR-4FR

CARTES DE SOUHAITS · ECOLES COMMERCIALES · ARTICLES DE SPORT · BRULEURS A L'HUILE · POELES · AUTOMOBILE ACCESSOIRES D' · MEDECINS & CHIRURGIENS · PEINTURES · ENSEIGNES · FLEURISTES



En un clin d'oeil—

L'ANNUAIRE CLASSIFIÉ

VOUS DIT OÙ ACHETER

YELLOW PAGES

hier...

aujourd'hui...

demain...

Suprématie incontestée!



V-8

• En 20 ans, Ford a construit plus de moteurs V-8 que tous les autres fabricants réunis.

• De plus en plus, les fabricants adoptent les moteurs V-8, mais SEUL Ford-Canada équipe d'un moteur V-8 CHACUN de ses véhicules — auto ou camion — quel qu'en soit le prix.

• Plus de 13,000,000 de moteurs V-8 fabriqués par Ford ont fait leurs preuves.

• Les meilleures voitures construites en Amérique ont un moteur V-8 parce que c'est ce qu'il y a de mieux.

Pourquoi se contenter d'un moteur inférieur?

Tous les véhicules de Ford-Canada ont des moteurs

V-8

FORD - CANADA

LE NOUVEAU CENTRE DE VETEMENTS A SAINT-HYACINTHE

MAINTENANT OUVERT
A 1305, RUE DES CASCADES



AUBAINE SPÉCIALE D'OUVERTURE-ÉCONOMISEZ 33⅓%

LASALLE COUPE LE PRIX DES COMPLETS POUR HOMMES

À

$29.95

assortiment entièrement nouveau de tissus, modèles et teintes, plus une coupe de première classe!

Chez LASALLE, votre dollar a plus de valeur — vous y trouverez plus de vêtements de première qualité que vous n'en avez jamais vus, à des prix si bas qu'ils défient toute concurrence. Vous y verrez un vaste choix de modèles, de tailles et de tissus, tous à $29.95. Et surtout remarquez, ils ont le fini des complets faits à la main. Toutes ces aubaines, vous les trouverez chez LASALLE. Que vous chechiez un complet à devants droits ou croisés, pour jeune homme ou homme d'âge mûr, nous les avons. Il y a un complet pour chacun et chaque taille, qu'elle soit normale, courte, longue, grosse, ou grosse et courte, de grandeurs 35 à 46.

VOICI LES 7 RAISONS POUR LESQUELLES LASALLE PEUT VOUS OFFRIR DES VETEMENTS DE QUALITE ET VOUS FAIRE ECONOMISER!

Loyer peu coûteux

LASALLE coupe ses frais généraux en louant un local bon marché. Voilà pourquoi vous obtenez des vêtements de première qualité aux plus bas prix.

Porte-habits bon marché

C'est tout ce que nous avons comme installation chez LASALLE. Nous vendons des vêtements pour femmes et hommes — et nous ne faisons pas payer par nos clients notre installation coûteuse.

Ventes strictement au comptant

Les ventes à crédit coûtent des frais, qui sont toujours payés par le client. Nous vous économisons ces frais — et nous vous vendons à meilleur marché.

Pas d'installation luxueuse

Chez LASALLE vous ne trouverez ni tapis moelleux, ni fourniture coûteuse parce qu'une telle installation coûte cher — et nous ne vendons que des vêtements de qualité, rien d'autre.

Pas de vitrine

Une autre dépense que LASALLE a éliminée pour garder ses frais aussi bas que possible, mais entrez et venez constater par vous-même la qualité des vêtements LASALLE.

Enorme débit de ventes

Le gros débit de ventes de LASALLE vous rend service de deux façons: (1) il permet de vous offrir un vaste assortiment de modèles et de grandeurs; (2) un gros chiffre d'affaire réduit le prix de chaque article.

Vente directe du fabricant au client

LASALLE est un des plus gros fabricants de vêtements au Canada. Quand vous achetez chez LASALLE, vous achetez directement du fabricant qui prend un profit minime, et vous économisez la différence.

PALETOTS
Station Wagon
pour hommes

Col de poil (imitation fourrure) — longueur trois-quarts.

$17.95 Rég. $29.95

Pantalons-sport
pour hommes

Venez voir et vous trouverez un vaste assortiment de pantalons pour toutes les occasions. Vous choisirez parmi des centaines de couleurs, de modèles et de tissus différents.

à partir de **$4.95** et plus

LaSalle

COSTUMES-TAILLEURS
pour DAMES

LASALLE s'occupe aussi des dames, et vend des costumes en tissus de première qualité, aux plus bas prix. Vous trouverez des centaines de modèles printaniers nouveaux, de tissus et de teintes magnifiques, à deux prix différents:

$19.95

et **$24.95**

(Rég. $29.95 et $34.95)



MAINTENANT OUVERT

1305, RUE DES CASCADES

Saint-Aimé

M. et Mme Ubald Nadeau (Yolande Raiche) sont les heureux parents l'une fille, baptisée Marie-Micheline-Sylvie-Louise. Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Philippe Mathieu, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Solange Raiche.

—M. et Mme Bruno Boisselle (Jeannette Bélisle) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'un fils baptisé Joseph-Rosaire-Michel-Claude. Parrain et marraine, M. et Mme Rosaire Messier, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Rita Boisselle, soeur du bébé.

—Le R. P. Robert Massicotte, o.p. de Notre-Dame de Grâce, a rendu visite à M. le Dr Jean-Marcel Gagnon.

—M. et Mme Marcel Beaulieu et leur fillette, Sylvie, de Saint-Joseph de Sorel, ont passé la fin de semaine chez M. Paul Cournoyer.

—M. et Mme Welly Allard, de S.-Hyacinthe, ont visite M. et Mme Jean-Paul Allard.

—M. Camille Laplume, de Johnstown, Ontario, a passé quelques jours chez sa soeur et son beau-frère, M. et Mme Jean-Paul Allard.

—Mme S. Richarl, MM. Claude, Jacques, Paul et Luc Richard, M. Marcel Viau, d'Acton Vale, étaient en visite chez M. et Mme André Berthiaume, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de Mlle Monique Berthiaume.

—M. le Dr et Mme Paul Boisvert et leur fils Guy, de Saint-Hyacinthe, ont visité M. et Mme Paul Boisvert, en fin de semaine.

—Mlle Madeleine Léveillé de Montréal, visitait ses parents de Saint-Aimé, au cours de la semaine dernière.

S.-Guillaume

M. et Mme Arthur Du Ruisseau (Yvonne Massé) sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Pierrette-Denise. Parrain et marraine, M. Claude Du Ruisseau et Mlle Pierrette Du Ruisseau, frère et soeur du bébé; porteuse, Mlle Lise Du Ruisseau, soeur de l'enfant.

—Mme Léon Lussier et son fils, Jean-Pierre, de Montréal, en visite chez M. et Mme Roméo Vanasse.

—Mme Armand Lalumière et ses enfants, de Montréal, en vacances chez M. et Mme Roger Darcy.

—M. et Mme Marcel Fontaine et leur fille, Diane, de Saint-Simon, M. et Mme Armand Trudeau, de Saint-Hyacinthe, en visite chez M. et Mme Anatole Fontaine.

—M. et Mme Théodore Jodoin, de Saint-Théodore, en visite chez Mme Henri Fontaine.

—M. et Mme Herménégilde Darcy, M. et Mme Roger Darcy, Mlles Jeanne et Claire Darcy, Mme Armand Lalumière, de Montréal, sont allés visiter M. et Mme Roland Langlois (Rita Darcy), lors du décès de leur fillette, à Katevale.

Ventes immobilières

Terre appartenant à Aimé Bernier, Saint-Thomas l'Aquin, vendue à Jean-Guy Bernier, pour la somme de $11,200.

—Lot vacant appartenant à Georges Scott, par. Douville, vendu à Albertine Désautels-Turgeon, pour la somme de $900.

—Terrain appartenant à Raoul Chenette, La Présentation, vendu à Lucien Courtemanche, pour la somme de $150.

—Terrain appartenant à Hilaire Fontaine, Saint-Charles, vendu à Com. Scolaire de Saint-Charles, pour la somme de $1.00.

Saint-Nazaire

M. Eugène Gloutnez est élu marguillier, remplaçant M. Maurice Brunelle, sortant de charge.

—M. Armand Bérard a épousé Mlle Cécile Parenteau, d'Acton Vale. Les époux partirent en voyage aux Etats-Unis. A leur retour ils habiteront S.-Nazaire.

—Mme J. Bte Seyer est revenue d'un voyage à Montréal.

—M. et Mme Henri Rajotte, en visite chez M. Haram Proulx, de Ste-Hélène.

—M. et Mme Paul-Emile Benoit (Simone Plante) sont les heureux parents d'une fille, baptisée Marie-Andrée-Carole. Parrain, M. Jean-Paul Robidoux, de Drummondville; marraine, Mlle Antoinette Plante, de Montréal; porteuse, Mme Ovila Paiement.

Saint-Théodore

MM. les abbés Jean-Paul Gauthier et Raphaël Martin, ecclésiastiques au Grand Séminaire de Saint-Hyacinthe, sont arrivés pour passer leur vacance dans leur famille.

—Dimanche dernier, M. et Mme Marcel Fontaine réunissaient leurs parents et amis pour une partie de cartes. A minuit, un succulent réveillon fut servi aux invités, parmi lesquels on remarquait: MM. et Mmes Germain et Jules Fontaine, Jacques Gauthier, Conrad Jodoin, Gilles Gauthier, MM. Rémi Désautels, Raymond Guérin, Georges Morais, Raymond Gauthier, Mlles Thérèse et Denise Désautels, Denise Gauthier et Monique Gauthier.

—M. et Mme Emile Decelles et leur fils, Méril, ont visité dernièrement leur fille, Thérèse, en religion Soeur Symphorose, des Soeurs de la Providence, à Montréal. Ils ont aussi visité M. et Mme Joseph Talbot, de Montréal, et M. et Mme Maurice Trahan, de Charlemagne.

—Mlle Alice Pelletier, le Drummondville, rendait visite à sa soeur, Mme Eucharist Gagné.

Saint-Pie

M. et Mme Jean-Paul Saint-Pierre, du Petit Rang Saint-François de S.-Pie, ont reçu samedi un groupe de parents et d'amis. Au cours de cette soirée il y eut chant, musique, et un goûter fut servi. L'animateur était M. Aurèle Chagnon. Parmi les invités on remarquait MM. et Mmes Oliva Pelletier, Clément Racine, de Saint-Thomas d'Aquin; Urbain Leblanc, Saint-Barnabé; Jean Hamel, Rougemont; M. Oris Pelletier, Mlle Laure-Anna Pelletier, Saint-Thomas d'Aquin; M. Raymond Bousquet, La Présentation; Mme Alfred Beauregard, M. Jean-Paul Beauregard, Mlle Jeannine St-Pierre, M. Roger Beauregard, Mlle Lucile Morin, Saint-Thomas d'Aquin; MM. et Mmes Georges Saint-Pierre, Guy Beauregard, Marcel Saint-Pierre, Roch Beauregard, Alphonse Tanguay, Arthur Cordeau, Roland Bazinet; M. Gaston Saint-Pierre, Mlle Fernande Benoît, Saint-Pie; MM. et Mmes Aurèle Chagnon, Marcel Pion, Roland Chagnon, Raymond Racine, Richard Blanchard, Roger Racine, Georges Michon, Josaphat Pelletier; M. Oza Pelletier, Mlle Lucile Chagnon, Saint-Hyacinthe; M. et Mme Adrien Tanguay, Saint-Valérien. Les musiciens étaient M. Bernard Cordeau, guitariste, Saint-Thomas d'Aquin; MM. Josaphat Pelletier, Roland Chagnon, Roland Bazinet, accordéonistes, Saint-Hyacinthe; M. Urbain Leblanc, violoniste; Mmes Urbain Leblanc, Clément Racine, Jean-Paul Saint-Pierre et Mlle Laure-Anna Pelletier, guitaristes.

—M. le Curé a invité les cultivateurs à assister à la série de cours qui seront donnés à l'Ecole des Chefs, au Séminaire de Saint-Hyacinthe, du 2 au 7 février. Chaque année ces cours sont donnés et plusieurs élèves y assistent. Des professeurs compétents traitent des problèmes religieux et sociaux et forment des chefs qui, plus tard dans la société, feront bénéficier leurs concitoycns des connaissances acquises au cours le ces semaines d'études.

—Nous aurons à l'église de Saint-Pie une retraite paroissiale prêchée par deux Pères Oblats de Marie-Immaculée. Cette retraite sera donnée du 15 au 22 février.

—Nous avions, dimanche dernier, à l'église, la visite d'un Père Missionnaire du Pérou, en la personne du R. P. Alexandre Duphily, o.f.m. A l'issue de la messe il tendit la main aux fidèles, en faveur de ses missions. Le fruit de cette collecte a été de $415.50.

—M. l'abbé A. DeGrandpré, curé, nous donna le résultat des souscriptions en faveur du Grand Séminaire, par les paroissiens de Saint-Pie. Il fut donné un montant de $6,152.22 en première souscription, et à l'occasion des fêtes du centenaire lu diocèse, une deuxième souscription rapporta le montant de $1,850.50. Notre pasteur se dit très heureux de la générosité de ses paroissiens et donna l'assurance que cette semence rapportera au centuple. L'argent que l'on donne pour le service de Dieu, dit-il, n'est pas perdu.

—M. Germain Ravenelle passait la semaine dernière à Montréal.

—M. Gérard D'Amour était de passage à Montréal, ces jours derniers.

Dunham

Une agréable soirée surprise avait lieu mardi, 20 février, à la demeure de M. et Mme Fabien Boucher, à l'occasion de l'anniversaire de naissance de M. F. Boucher, encore convalescent après avoir subi une intervention chirurgicale, il y a deux mois. Une magnifique adresse fut lue par sa nièce, Lucie Boutin, étudiante chez les Soeurs de Saint-Joseph, suivie de la présentation d'une bourse par sa fillette Carmelle. Le héros de la fête reçut aussi de nombreux cadeaux. M. Boucher, quoique très ému, remercia en termes choisis. Cette réunion familiale fut agrémentée de chant et musique et du jeu de cartes. Un succulent goûter fut servi par son épouse et la veillée se prolongea jusqu'à une heure avancée du matin. Etaient présents: M. et Mme Cyprien Dubé, de Trois-Pistoles; M. et Mme Eugène Dubé et leur fils Hermel; M. et Mme Mme Armand Boutin et leur fille Lucie; M. et Mme Oriand Demers, M. Guy Bessette, tous de Dunham; M. Joseph Tardif, M. et Mme Léonarl St-Martin, M. et Mme Raoul Rioux, M. Maurice Rioux, M. Armand Lévesque, Mlle Simone Breton, tous de Cowansville.

—Lors des élections de conseillers au siège no 6, pour la municipalité du canton de Dunham, M. Edward McCullough fut élu par une majorité de 42 sur son adversaire, M. Arthur Beatty.

—Samedi, 31 courant, à l'église Ste-Croix de Dunham, aura lieu le mariage de Mlle Cécile Thériault, fille de M. et Mme G. Thériault, à M. Roger Lagüe, fils de M. et Mme Rodolphe Lagüe, tous de cette paroisse.

Sainte-Victoire

Les dames de l'U.C.F. ont organisé, le 14 janvier, comme par les années précédentes, leur soirée familiale annuelle. Bon nombre y répondirent avec joie. Notre aumônier nous faisait l'honneur de sa présence. M. J.-Guy Blouin, propagandiste de l'U.C.C. ainsi que l'agronome du comté, M. Gérard Mallette, ont encouragé les cultivateurs à s'unir davantage. Ils furent remerciés par M. Hector Chapdelaine, animateur. Les causeries furent suivies d'une partie récréative. Des jeux assez appréciables apportés généreusement par les dames furent donnés. M. et Mme Paul Parenteau, artistes invités, ont su mettre une note de gaieté par leurs chansonnettes. On entendit aussi M. Jean-Paul Lemoine ainsi que des chanteurs et des instrumentistes.

Les dames avaient préparé un bon goûter, ce qui fut bien accueilli de tous. L'entrain continua jusqu'à deux heures du matin, pour laisser à chacun un bon souvenir des organisations familiales des dames de l'U.C.F.

A cette occasion, fut tiré le cadre sculpté sur bois, en tirage depuis quelques mois. C'est Mme Emile Parent qui en fut l'heureuse gagnante.

AVEC Kem-Tone
VOUS PEINTUREZ UNE PIÈCE
POUR LE PRIX DE DEUX PAIRES DE BAS DE NYLON.

Saint-Louis

M. et Mme Hervé Plouffe, de Saint-Hyacinthe, en visite chez M. et Mme Arthur Plouffe.

—M. et Mme Albert Lamoureux, de Saint-Hyacinthe, visitent M. et Mme Doria Daigle.

—M. Louis-Aimé Lavallée était de passage à Saint-Hyacinthe, dernièrement.

—Mme Antoine Robidoux rendait visite à M. et Mme Josaphat Robidoux, de Saint-Hyacinthe.

—M. Théodore Cournoyer, de Saint-Aimé, était dans notre localité, dimanche dernier.

—M. Laurier Robidoux est de retour après un mois passé à Montréal.

—M. et Mme Philias Laplante recevaient dimanche à souper M. et Mme Rosaire Lamoureux ainsi que Serge Lamoureux; M. et Mme Eugène Laplante, M. et Mme Rosaire Laplante et Nicole; M. et Mme Marcel Delisle, tous de Saint-Hyacinthe.

VENTE D'ECOULEMENT
POUR FAIRE PLACE A NOS MARCHANDISES DU PRINTEMPS,
DU 30 JANVIER au 3 FEVRIER inc.



CHAPEAUX
en feutre, feutre-velours,
A PRIX D'AUBAINE EXCEPTIONNELLE,
avec garnitures de plume. fleurs, perles, etc.

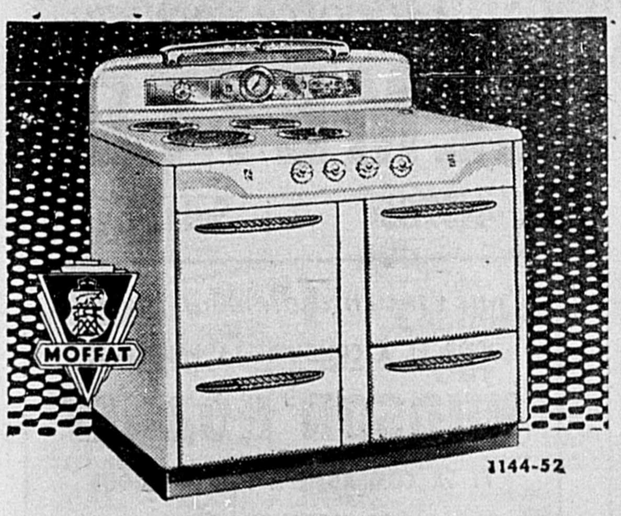
SALON VANITÉ
Mlle M.-A. Coulombe, prop.
554, rue Mondor, TEL. 4-8733, Saint-Hyacinthe

Livraison locale
Pour livraison de paquets et petits objets, malles, valises, meubles, etc.
Nous sommes en mesure de vous donner un service ultra-rapide,
JOUR ET SOIR
Téléphoner à
4-8272
ARMAND BARBEAU
1100, rue Calixa-Lavallée, Saint-Hyacinthe



Une bonne prescription
mérite d'être remplie dans un laboratoire moderne.
Confiez-la à
JEAN RAVENELLE B. A.
Bachelier en Pharmacie — Licencié en Pharmacie
TEL. 4-5944 — 1430, rue DES CASCADES, SAINT-HYACINTHE
Nous faisons les analyses d'urine et le diagnostic de la grossesse.

VENTE de Poêles MOFFAT chez Gobeille & Brouillette Enr.



SUPREMATIE MOFFAT quant au STYLE et à la QUALITE

Gros modèle de luxe — beauté superbe — un poêle construit conformément à la tradition Moffat. Ample capacité culinaire — beaucoup d'espace pour travailler et garder les ustensiles — une foule de caractéristiques Moffat exclusives destinées à vous offrir davantage.

Horloge automatique pour contrôler le four.
Modèle 1144.

Prix régulier $379.50
Allocation pour votre vieux poêle $100.00
Spécial $279.50

MEME MODELE SANS HORLOGE, $20.00 en moins

FACILITES DE PAIEMENT SI DESIRE

Gobeille & Brouillette ENR.
LE FOYER DU MEUBLE MODERNE
1191, RUE DES CASCADES, TEL. 4-6424, SAINT-HYACINTHE

GRANDE VENTE de FOURRURE APRÈS L'INVENTAIRE

COMMENÇANT le 30 janvier pour 15 JOURS SEULEMENT

AUX PLUS BAS PRIX EN VILLE

MANTEAUX LONGS

	PRIX A PARTIR DE
SEAL NOIR garni vison japonais et mouton gris	$175.00
SEAL NOIR HUDSON GARNI VISON (Rat musqué teint)	$525.00
MOUTON DE PERSE GRIS	$550.00
MOUTON DE PERSE NOIR	$300.00
RAT MUSQUE, DOS (naturel du nord)	$325.00
RAT MUSQUE, DOS (TEINT)	$295.00
LAPIN TEINT 2 TONS	$195.00
LAPIN JAPONAIS (Longs Poils)	$125.00
COTES de RAT MUSQUE TEINT VISON	$200.00
CHEVREAU GRIS	$225.00
MOUTON RASE (AGNEAU TRAITE) garni de vison	$225.00



JAQUETTES
en RAT MUSQUE, côtés, teint vison, $239.00
en CHEVREAU GRIS, $145.00

FOURRURE DE LUXE ENR.
GEORGES MICHON, PROP.
1045, RUE DES CASCADES, TEL. 4-7020, SAINT-HYACINTHE

DEUX SENSATIONNELLES VICTOIRES DES LYONS

Vues et Revues sur les SPORTS



par CLAUDE SAVARY

LES LYONS TALONNENT LE SAINT-JEROME

Les Lyons de St-Hyacinthe sont demeurés à un seul point de la première place de la ligue de hockey Provinciale en remportant deux éclatantes victoires sur les Rapides de Lachine en fin de semaine, pendant que le St-Jérôme imitait leur geste en l'emportant également deux fois. Au moment où nous écrivons ces lignes, soit mardi, le St-Jérôme est au timon de la ligue avec 63 points, un de plus que le club local. Les Castors de Ste-Thérèse viennent loin en arrière avec 53 points puis Lachine occupe le caveau du circuit avec 36 points. Comme vous le constatez, la lutte pour la possession de la première place est enlevante au possible et comme les deux premiers clubs, en particulier, semblent des mieux balancés, l'on devrait assister à un duel fort intéressant jusqu'à la fin, pour l'obtention de la première place. Le club local a très bien joué dernièrement et le gérant Aubuchon s'en réjouit beaucoup. "Nous *avons gagné nos cinq dernières rencontres et si Dame malchance ne vient* m'enlever une couple de joueurs-clés, nous remporterons un troisième championnat consécutif, de nous dire le populaire coach Aubuchon, lundi." En fin de semaine contre Lachine, mes deux premiers trios ont fonctionné à merveille tandis que l'autre, composé de Munn-Benoit-Cyr, étant des plus malchanceux, n'a compté que deux buts. Ces trois derniers joueurs devraient reprendre bientôt à compter un peu plus souvent et alors notre club prendra une avance en tête pour ne plus être par la suite devancé. Un joueur en particulier me fait grandement plaisir de ce temps-ci, d'ajouter notre gérant. Vous l'avez sans doute deviné: il s'agit de Fernand Gladu qui est passé de la onzième position des compteurs à la troisième. Fernand joue présentement le meilleur hockey de sa carrière; il patine, bouscule l'adversaire et compte avec une régularité déconcertante pour les clubs rivaux. J'espère que Fernand continuera à jouer comme il le fait présentement et surveillez sa position chez les compteurs à la fin de l'année, de nous dire en terminant, Aubuchon.

POTINS EN CASCADES

Le joueur de défense Michelin a salué son retour sur l'alignement du club local en comptant un but fort important, soit le but qui assurait la victoire aux Lyons... Par la suite, le club local a remporté cinq victoires consécutives... Raynald Bonin ne joue que les joutes locales et cela affecte beaucoup nos as... Il nous semble que la compagnie Imperial Oil devrait se montrer sportive comme elle l'est à l'ordinaire, pour permettre à Raynald de participer aux joutes du club à l'extérieur durant les prochaines séries éliminatoires... Le frère Aubin, qui a développé les Paul Leclerc, Jean-Paul Gladu, Oscar Aubuchon et autres, était de passage dans notre ville lundi. Il en a profité pour rendre visite au sportsman Léo Théroux... Le joueur de centre Dick Munn est maintenant complètement rétabli d'une blessure à un poignet et devrait aider le club dans les prochaines rencontres... Mario Blanchard, qui a bien fait à Lachine, samedi, est maintenant à l'emploi du directeur, L.-P. Bergeron... Le diminutif ailier gauche Réal Jacques a dû laisser sa position à la Southern, comme vendeur, étant donné que le hockey lui demandait trop d'énergie... Notre confrère au journal le Maskoutain, Albert Vidal, a assisté à l'assemblée de la ligue Provinciale tenue à Thetford Mines, dimanche dernier... Maurice Parr et Paul Gagnon continuent d'être des pivots pour le club de hockey Rimouski, qui occupe toujours la première place dans le classement des clubs... Parr est actuellement le meilleur bloqueur du circuit. Tant qu'à Gagnon, il fut appelé à garder les filets de son club dans une joute récente et il a tenu ses rivaux en échec durant une période complète...

UN PEU DE TOUT

Lionel Racicot, l'actif publiciste de la Provinciale Raceways Inc., est à écrire un livre qui traitera du trot et amble en général... Son oeuvre comprendra l'historique des courses sous harnais, plusieurs photos, nombre de records et une multitude d'autres détails des plus intéressants pour les fervents de ce sport... Gordie Howe est pratiquement assuré le devenir le vingt-septième joueur de la N.H.L. à compter 200 buts. Il en a déjà 189 à son crédit... Les joueurs du club de hockey Lachine sont devenus actionnaires du club en fin de semaine, ce qui veut dire qu'ils seront payés avec les recettes de leurs parties locales... Paul Leclerc a obtenu son sixième blanchissage de la saison jeudi dernier, mais mal*heureusement il fut blessé au front* par *un lancer de Podolsky*, qui l'a knockouté. Il a fallu six points de suture pour fermer la plaie faite par ce dur lancer... Roger Morissette a remplacé ce Maskoutain en fin de semaine pour les Braves... Roland Duranceau, emprunté du Lachine, a compté le but victorieux dans la période supplémentaire pour les Braves à Ottawa, samedi, sur une passe de Raynald Lacroix... Ne soyez pas surpris si Shawinigan ne fait plus partie de la ligue Senior du Québec la saison prochaine. Théo Racette et compagnie, dit-on, songe à la Ligue Provinciale qui étendrait ses cadres avec l'entrée de Sorel et peut-être Trois-Rivières... La date limite des joueurs nouveaux était dimanche soir à minuit, soit le 25 janvier...

Tant que le monde sera monde, il y aura des "cancans" et les "canards" vont courir les rues. A St-Hyacinthe, c'est comme ailleurs. Les Lyons sont en deuxième position, un point en arrière du St-Jérôme; il gagne régulièrement et joue devant des assistances raisonnables, mais il s'en trouve qui leur prête telle ou telle intention ou telle acquisition. Ainsi, on nous a raconté: "St-Hyacinthe est dans une impasse au point de vue financier et on va être obligé de déménager les pénates dans un autre centre." On va couper les salaires, on va congédier un ou deux joueurs, etc., etc. Eh bien non, amateurs maskoutains. Continuez à encourager votre club en assistant nombreux aux joutes locales durant les trois dernières semaines et on "descendra" personne. Le club de hockey St-Hyacinthe va continuer à jouer ses parties locales à l'aréna durant le reste de la saison de nous dire le dévoué président Georges Chapdelaine... C'est évident que le club local n'a pas fait d'argent jusqu'ici mais le club "Les Lyons" ne périra pas et avec votre encouragement il remportera pour vous un troisième championnat consécutif.

Si George McQuinn ne retourne pas à Québec, l'actif gérant général de cette équipe, René Lemyre, verra à le remplacer dignement... Kenny Biggs, obtenu du Ste-Thérèse, joue assez bien au Forum mais n'est pas très efficace à l'étranger selon les rapports fournis par son instructeur Pete Morin...

L'organisation des Indiens de Cleveland vient d'assigner quatre joueurs aux Indiens de Sherbrooke... Ces joueurs se rendront à Daytona Beach à l'ouverture de l'entraînement au printemps... Un nom nous est déjà familier, celui de Frank Tanana, les autres sont les suivants: Wilbur Scott Striker, Walter E. Seward et Wendell Hall; comme nous le déclarait le gérant-général des Indiens de Sherbrooke, Lewis Matlin le fait d'avoir désigné ces joueurs pour se rapporter ne signifie pas nécessairement qu'ils porteront cette saison les couleurs de notre club car ils auront au préalable un essai. Voici quelques détails sur eux... Striker est un lanceur gaucher, mesurant 6'3" et pesant 200 livres. Agé de 20 ans, il est originaire de Bucyrue, Ohio. En 1952, avec Green Bay, de la Ligue du Wisconsin, il a remporté 14 victoires comparativement à 10 défaites... Il détient un record de 243 retraits... Il s'était joint à ce club en juin dans la période post-scolaire... Seward est un autre lanceur gaucher originaire d'Everett, Mass; mesurant 6'2" et pesant 178 livres, il est âgé de 20 ans. La saison dernière il s'alignait pour le même club que son coéquipier nommé plus haut... Il a conservé un record de 15 victoires et de 14 défaites, réussissant 205 retraits... Hall est un receveur originaire de Greenwood, Caroline du Sud. Agé de seulement 18 ans, il lance et frappe de la gauche... Il mesure six pieds et pèse 195 livres... Dans la Ligue California, il conserva une moyenne de .214 au bâton, alors qu'il s'alignait pour le Bakersfield... Tanana s'alignait avec Striker et Seward pour le Green Bay de la Ligue du Wisconsin. Agé de 19 ans, mesurant 6'2" et pesant 180 livres, il a conservé une moyenne de .289 au bâton... Les Indiens ont l'intention de former une puissante équipe à Sherbrooke et si l'on en juge par les débuts il y a lieu d'être optimiste... Jean-Paul Gladu a brillé en fin de semaine en comptant quatre francs buts pour les Reds de Providence. Samedi, son club a triomphé 5-2 du Syracuse et notre as maskoutain a réussi deux francs buts et une assistance tandis que dimanche contre le Hershey, Jean-Paul y est allé de deux autres buts... Le jeune Guy Rousseau continue de mener le bal chez les compteurs de la ligue Junior pour une septième semaine consécutive... Gerry Cabana, qui évolue pour le New-Westminster de la ligue Côte du Pacifique, et qui est un ex-joueur du club local, devait passer aux As de Québec avant la date limite, le 25... Paul-Emile Houle est sur le point de gagner le magnifique trophée du club Maska, emblême du meilleur bridgeur de l'année; son plus proche rival est le Dr Maurice Bédard... Chez les dames, la lutte est des plus contestée...

Plusieurs "SI" figurent dans le plan de reconstruction des représentants du Polo Grounds en 1953. Par exemple, le lanceur Sal Maglie, qui n'est plus un jeune athlète, sera-t-il encore efficace au monticule? Son rendement sera-t-il comparable à celui des dernières saisons? On pourrait se poser la même question au sujet d'un autre artilleur, Larry Jansen. Tout le personnel de lanceurs des Giants est un problème pour Durocher. Il se peut qu'il soit l'un des meilleurs dans la Ligue Nationale l'été prochain. Il se peut également qu'il soit en-dessous de la normale. Si Monte Irvin n'a rien perdu de sa puissance au bâton, les Giants seront de sérieux adversaires dans la prochaine lutte. Si certains autres réguliers du club ne faillissent pas à la tâche vers la mi-ssison, comme ce fut le cas en 1952, et si Léo Durocher peut découvrir quelques recrues capables de faire le saut sous la grande tente, les Giants aligneront une excellente équipe. Stengel semble avoir plus de chances de remporter le championnat une cinquième fois dans la Ligue Américaine, que Dressen et Durocher dans la Ligue Nationale. Stengel a cette habitude de piloter ses Yanks au tête. Les deux autres ne l'ont pas.

"Rocket" Gladu est la grande étoile individuelle des locaux

Les Lions de Saint-Hyacinthe ont joué en champions en fin de semaine pour remporter deux éclatantes victoires samedi et dimanche sur les Rapides de Lachine par les comptes élevés de 6-2 et 7-1. Par suite de ces deux gains, les hommes d'Aubuchon sont demeurés un point en arrière du Saint-Jérôme, qui a également remporté deux victoires sur le Ste-Thérèse.



MAHAFFY

Lachine est déclassé chez lui, samedi soir, par 6 à 2

Inspirés par le tenue de Fernand Gladu à l'offensive et de Michelin et Renaud sur la défensive, les Lions de Saint-Hyacinthe ont écrasé les Rapides de Lachine, 6-2, à ce dernier endroit, samedi soir, devant une faible assistance de 328 personnes. La joute n'a pas donné lieu à du jeu très intéressant et à plusieurs occasions les amateurs de Lachine ont réclamé plus d'action de leurs représentants. Six punitions seulement furent données par les officiels malgré que la rencontre fut passablement dure.

Aucun but ne fut compté dans la période initiale alors que les cerbères Sam Renaud et André Payette furent à la hauteur de leur tâche. Le cerbère du Lachine sauva la situation devant Gladu, Jacques et Mahaffy qui parvinrent seuls devant lui tandis que Sam Renaud écarta magnifiquement le lancer de Roch Desmarais à la douzième minute. Le gros joueur de défense Alex Barilko écopa de la seule punition de la première période.

Saint-Hyacinthe décrocha une puissante poussée au début de la session médiane en comptant trois buts dans les cinq premières minutes de jeu. Le trio Gladu-Savary-Jacques accomplit de la bonne besogne en réussissant deux buts rapides en moins de trois minutes et quelques instants plus tard, Paul Saindon compta son 37e but de la saison pour porter le compte 3-0. Marcel Bessette réduisit cette avance avec un but au milieu de la reprise, mais Johnny Mahaffy y alla de son 200e but de sa carrière dans le hockey après 13.56 minutes, pour reporter les siens en avant 4-1.

La troisième période fut également à l'avantage des Lions qui comptèrent deux fois contre une fois pour les Rapides. Gladu y alla de son deuxième but de la partie, puis Plante réussit le deuxième but du Lachine. Enfin, Dick Munn mit fin à tout espoir des Rapides en enregistrant le sixième point du Saint-Hyacinthe.

Voici les alignements et le sommaire de la partie:

Lachine — Buts: Payette; défenses: Bessette, Drury, McCauley, Labelle; avants: Landry, Desmarais, Proctor, Gagné, Armstrong, Plante, Rattray.

Saint-Hyacinthe — Buts: Sam Renaud; défenses: Michelin, Labelle, Blanchard, Thompson et Barilko; avants: Mahaffy, Saindon, Laliberté, Jacques, Gladu, Savary, Munn, Benoit et Cyr.

Première période

Aucun point.

Punition: Barilko.

Deuxième période

1—S.-Hyacinthe: Gladu, (Savary, Jacques) 1.41
3—S.-Hyacinthe: Savary, (Gladu, Jacques) 2.34
3—S.-Hyacinthe: Saindon, (Laliberté, Barilko) 8.32
4—Lachine: Bessette, (Desmarais, Rattray) 11.11
5—S.-Hyacinthe: Mahaffy, (Laliberté) 13.55

Punitions: Michelin, McAuley.

Troisième période

6—S.-Hyacinthe: Gladu, (Savary) 11.31
7—Lachine: Plante, (Armstrong, Gagné) 15.57
8—S.-Hyacinthe: Munn, (Benoit, Cyr) 16.56

Punitions: Rattray, Barilko, Michelin.

* * *

Saint-Hyacinthe remporte sa 5e victoire consécutive dimanche

Le Saint-Hyacinthe, habilement géré par Oscar Aubuchon, a remporté une autre victoire décisive sur sa propre patinoire, dimanche, alors qu'il a écrasé de nouveau le Lachine, cette fois, au compte de 7-1. Ainsi, les rapides, combatifs et brillants joueurs maskoutains ont remporté leur cinquième victoire consécutive pour demeurer un point en arrière du Saint-Jérôme, qui a également réussi deux triomphes dans ces joutes de fin de semaine.

Le rapide ailier droit Fernand Gladu a dirigé l'offensive des Lions avec trois francs buts pour porter son total à 36 depuis le début de la saison. Il ne lui manque donc plus que 4 francs buts pour atteindre l'objectif de 40 que lui avait prédit son gérant. Les autres compteurs furent Liliberté, avec deux buts, Saindon et Mahaffy, un but chacun, tandis que McCauley évita le blanchissage aux siens.

Le Saint-Hyacinthe ne fut pas lent à compter puisque Gladu réussit son premier but de la partie après seulement 0.30 secondes de jeu lorsqu'il reçut une passe parfaite de Savary à la ligne bleue du Lachine pour contourner habilement Labelle et ensuite déjouer Payette, Réal Jacques obtint également une assistance sur ce but. Aucune punition ne fut décernée dans cette première période intéressante. Saint-Hyacinthe gagna de nouveau la deuxième période en comptant trois buts contre un seul pour les Rapides et par



MICHELIN

la suite ne fit qu'augmenter son avance pour finalement terminer la joute au compte écrasant de 7-1. Gladu porte le compte 2-0 après 2.30 minutes de jeu sur une passe de Savary puis Laliberté et Saindon déjouèrent tour à tour Payette pour monter le compte 4-0 avant que McAuley réussit le seul but des siens dans cette partie. Dans le dernier vingt minutes, Spike Laliberté compta son deuxième point de la joute et Gladu son troisième, avant que Mahaffy réussit lui son 201e but de sa carrière vers le milieu de la reprise.

Michelin, qui avait joué une belle partie la veille à Lachine, se distingua de nouveau dans cette partie et s'avéra le meilleur jouenr défensif du club. En plusieurs occasions, il sut bousculer l'adversaire et ses attaques à l'offensive aidèrent la cause des avants.

Voivi le sommaire de la partie:

Première période

1—S.-Hyacinthe: Gladu, (Jacques, Savary) 0.30

Aucune punition.

Deuxième période

2—S.-Hyacinthe: Gladu, (Savary) 2.20
3—S.-Hyacinthe: Laliberté, (Mahaffy) 17,12
4—S.-Hyacinthe: Saindon, (Laliberté, Mahaffy) 17.44
5—Lachine: McAuley, (Landry, Gauthier) 19.48

Punitions: Rattray, Gladu.

Troisième période

6—S.-Hyacinthe: Laliberté, (Mahaffy, Thompson) 4.20
7—S.-Hyacinthe: Gladu, (Jacques, Savary) 9.18
8—S.-Hyacinthe: Mahaffy, (Laliberté, Saindon) 13.57

Punitions: Bonin, Desmarais.

La rencontre Larochelle-Malo, aura lieu demain

Pour cause de maladie, l'organisateur du tirage au poignet a dû remettre ce fameux programme à samedi soir de cette semaine.

Le champion des Cantons de l'Est du tirage au poignet, Sylvio Larochelle, de Saint-Ours, classe 200 livres, défendra son titre demain soir, 31 janvier, contre Rosaire Malo, de Saint-Hyacinthe, seul aspirant au titre reconnu officiellement par l'organisation qui est sous les auspices du Gymnase Paul Ltée.

Cette rencontre doit avoir lieu à la salle du Clairon, rue Mondor, à Saint-Hyacinthe, et sur ce programme de premier ordre, plusieurs autres rencontres doivent aussi avoir lieu tels que: R. Jodoin, de Saint-Damase, contre Rég. Martineau, de Saint-Hyacinthe; R. Benoit, de Saint-Hyacinthe, contre A. Lapointe, de Saint-Hyacinthe, ainsi que plusieurs autres rencontres.

Pour les amateurs de ce sport, qui n'ont pas eu la chance de prendre part à un de ces concours, un nouveau tournoi s'ouvrira avec comme prix, trois bourses, pour trois classes, divisé comme suit: classe 200 livres; classe 160 livres; classe 120 livres; une bourse pour chaque champion ainsi que plusieurs autres prix.

En plus sur ce programme, nous aurons la présence du soi-disant champion tireur au poignet "Gus" Flibotte, de Saint-Hyacinthe. Flibotte se dit prêt à faire face au gagnant du match Larochelle-Malo, pour n'importe quel enjeu.

Durant cette soirée, plusieurs prix pourront être gagnés gratuitement par les spectateurs: tels que prix de présence, prix spéciaux, prix-surprise. Ouverture des portes à 7 hres 30.

Pour de plus amples renseignements, adressez-vous à Paul Blanchard, organisateur, Saint-Hyacinthe, Tél. 4-6508.

LES COMPTEURS DES LYONS

	B	A	Pts	Pun.
Mahaffy	26	54	80	41
Savary	28	52	80	9
Gladu	37	37	74	6
Saindon	37	35	72	27
Laliberté	25	39	64	11
Jacques	23	37	60	14
Munn	12	22	34	42x
Cyr	21	12	33	26x
Benoît	12	21	33	44x
Michelin	2	11	13	59x
Labelle	3	8	11	93
Bonin	2	9	11	50xx
Russell	3	3	6	8
Bell	2	4	6	30
Blanchard	0	5	5	16
Barilko	1	4	5	34
Thompson	0	3	3	24x
Renaud	0	0	0	2

Banville continue de dominer les compteurs de la ligue Richelieu

Le jeune joueur de centre Banville, de l'Ecole des Textiles, mène encore les compteurs de la ligue Richelieu avec un haut total de 42 points, soit 10 francs buts et 32 assistances. Il est suivi de très près par ses coéquipiers de ligne Fortin et Chevrier. Ce dernier est le meilleur franc tireur du circuit Vidal avec 23 francs buts à son actif.

Voici la liste des meilleurs compteurs et la position des équipes:

	Pts	As.	To.	Pu.
Banville, ET	10	32	42	8
Fortin, ET	17	23	40	58
Chevrier, ET	23	16	39	10
Hamilton, BL	19	10	29	2
Grenier, B	12	17	29	9
Vermeersch, ET	14	12	26	2
Torpey, ET	11	15	26	40
Normandeau, J., B	11	15	26	40
Lussier, B	9	15	24	0
Ewart, BL	11	11	22	8
Houde, SB	10	10	20	8
Auclair, BL	5	14	19	41
Dimock, MV	12	8	20	6
Renaud, R., BL	9	8	17	2
Lynch, BL	6	11	17	9
Groulx, SB	12	4	16	0
McFarlane, BL	7	11	18	44
Shedler, Ph., SB	10	6	16	12
Normandeau, A., MV	7	6	13	2
Patry, ET	3	10	13	27
Bénard, J.-L., SB	7	5	12	0
Guilbert, Alc., SB	5	6	11	2
Lussier, ET	4	7	11	4
Leroux, SB	4	7	11	105
Cloutier, B	6	7	13	8
Dextradeur, ET	5	5	10	12
Adam, B	6	8	14	4

* * *

POSITION DES EQUIPES

	g	p	n	pp	pc	pts
Ecole Textiles	11	1	0	97	43	22
Saint-Bruno	9	2	0	61	46	15
Balmoral	6	8	0	70	86	12
Beloeil	5	7	0	56	80	10
McMasterville	0	13	0	44	73	0

Les exigences de l'ordre religieux et moral dans le sport

(Discours de S.S. Pie XII aux sportifs: 8 novembre 1952).

(suite)

Une seconde exigence de l'ordre religieux et moral, basée sur la même échelle des valeurs, interdit, en cas de conflit, de sacrifier à l'avantage du corps les intérêts intangibles de l'âme. La vérité et la probité, l'amour, la justice et l'équité, l'intégrité morale et la pudeur naturelle, le soin obligatoire de la vie et de la santé, de la famille et de la profession, de la bonne réputation et du véritable honneur, ne doivent pas être subordonnées à l'activité sportive, à ses victoires et à ses gloires. Comme dans les autres arts et activités, ainsi dans le sport c'est une loi immuable que l'heureux succès n'est pas une sûre garantie de rectitude morale.

Une troisième exigence concerne le degré d'importance qui revient au sport dans l'ensemble des activités humaines. Il ne s'agit donc plus ici de considérer ni d'apprécier le corps et l'âme dans les limites du sport et de la gymnastique, mais de placer ces derniers dans le cadre bien plus vaste de la vie, et d'examiner alors la valeur qu'il convient de leur reconnaître. Sous la direction de la *saine raison naturelle* et beaucoup plus de la conscience chrétienne, chacun peut arriver à la règle certaine que l'entrainement et la maîtrise du corps exercée par l'âme, la joie de sentir la force que l'on possède et la réussite de ses entreprises sportives, ne sont ni l'élément unique ni l'élément principal des activités humaines. Ce sont des aides et des accessoires estimables, certes; mais non des valeurs de vie indispensables, ni des nécessités morales absolues. Elever la gymnastique, le sport, l'exercice rythmique, avec tout ce qui s'y rattache, au rang de but suprême de la vie, serait en vérité trop peu pour l'homme, dont des aspirations, tendances et facultés bien plus élevées constituent la grandeur hors pair.

En conséquence tous les sportifs ont le devoir de conserver cette juste conception du sport; non point pour troubler ou diminuer la joie qu'ils en tirent, mais pour les préserver du danger de négliger des devoirs bien plus élevés concernant leur dignité et le respect envers Dieu et envers eux-mêmes.

(à suivre)

RENE LOISELLE, directeur du Centre de Culture Physique, 466, rue Saint-Simon, Saint-Hyacinthe.



IL DEMISSIONNE — C'est avec regret que nnous apprenons la démission du gérant d'affaires des Lyons de Saint-Hyacinthe, M. Léo Théroux, pour cause de santé. M. Théroux a beaucoup fait pour le hockey durant lest trois dernières saisons en particulier en fournissant beaucoup d'argent et beaucoup de temps et le club de hockey St.-Hyacinthe subit une grande perte.

Qui ne se rappelle pas les débuts de ce sportsman comme propriétaire du club de hockey dans la ligue Rive Sud, il y a trois ans? Ensuite, la conquête du championnat Intermédiaire A du club Saint-Hyacinthe avec comme propriétaires Léo Théroux et Léo Trudel, il y a deux ans? Par la suite soit en 1951-52, le club local a conquis pour une deuxième année consécutive le championnat de la ligue Provinciale et est en train de le remporter pour une troisième année consécutive. C'est donc dire que Léo Théroux, qui fut président et gérant d'affaires du club, s'est dépensé sans relâche pour la bonne cause du hockey dans notre ville et qu'il a droit aujourd'hui à toute notre sympathie dans la maladie. Tous les sportsmen s'unissent à nous, pour souhaiter à Léo Théroux un prompt rétablissement afin qu'il revienne diriger la barque du club de hockey Saint-Hyacinthe, qui fut toujours en évidence avec lui.

Les meilleurs compteurs de la ligue Provinciale

Mahaffy toujours en tête

Johnny Mahaffy, des Lyons de St-Hyacinthe a compté 2 buts et mérité 3 assists au cours des deux joutes de son club en fin de semaine pour ainsi demeurer en tête des compteurs de la Ligue Provinciale de hockey avec 80 points. Mahaffy a maintenant 26 buts et 54 assists à son actif et mène par un point sur son coéquipier Claude de Savary, dont les 28 buts et 51 assists lui valent 79 points.

Fern. Gladu, du même club, est passé en 3e place à la suite de sa belle tenue en fin de semaine alors qu'il a compté cinq buts et mérité un assist. Gladu a maintenant 36 buts et 38 assists pour 74 et est ex-aequo avec Eddie Emberg, du Ste-Thérèse.

	B	A	Pts
John Mahaffy, S.-Hya.	26	54	80
Claude Savary, S.-Hya.	28	51	79
Fern. Gladu, S.-Hya	36	38	74
Eddie Emberg Ste-Thé.	33	41	74
Paul Saindon, S.-Hya.	37	35	72
Spike Laliberté, S.-Hya.	25	39	64
Gerry Gravel, Ste-Thé.	26	35	61
Réal Jacques, S.-Hya.	23	38	61
J.-Guy Renaud S.-Jérôme	17	44	61
Roland Duranceau, Lach.	37	23	60

Les As de Ste-Hélène remportent deux éclatantes victoires

Les As de Sainte-Hélène ont connu beaucoup de succès dans leurs récentes joutes hors-concours alors qu'ils ont triomphé deux fois en autant de joutes. Ce club a tout d'abord donné une leçon de hockey au Sainte-Rosalie en l'emportant décisivement 11-2 dans une joute rapide qui fut tout à l'avantage des As. Les trois étoiles de la joute furent: Réal Vadnais, qui y alla de cinq francs buts; Roland Bédard 4 buts et Maurice Barnabé, un but trois assistances. Romain Vermeersch compta un des deux buts des vaincus.

Dans l'autre joute hors-concours, le Sainte-Hélène a défait le Saint-Cyrille 4-1 dans une joute enlevante au possible. M. Barnabé fut le meilleur des As avec deux buts tandis que Bédard et Vadnais se mirent de nouveau en évidence avec un but. Roland Ladouceur évita le blanchissage à son club en comptant dans la session médiane.

Dr PAUL-R. BOISVERT

Spécialiste

YEUX — OREILLES — NEZ — GORGE

certifié du C.M.C.P.Q. & R.C.P.S.

Heures de bureau: Après-midi, 2 à 5 h. Soir, 7 h. à 8 h. 30 (jeudi excepté)

Adresse: 1613, Boul. Girouard. Tél. 4-8154 Saint-Hyacinthe

Un nouveau **MARCHAND HUDSON** *à votre service...*

J.-H. GUILLEMETTE

390, rue Brodeur, La Providence — Tél. 4-5785 — Saint-Hyacinthe

Nous sommes heureux d'annoncer notre nomination au sein de la grande famille de marchands Hudson. Vous êtes invité à visiter notre salon d'exposition et à voir pourquoi nous sommes tellement ravis de la fabuleuse Hudson Hornet 1953 et de sa compagne à prix modique, la spectaculaire Hudson Wasp.

Voyez les couleurs harmonieuses de l'intérieur, avec choix de deux ensembles se mariant au fini extérieur. Voyez et prélassez-vous dans les nouveaux coussins en caoutchouc éponge avec rebords rembourrés et roulés pour plus de confort.

Essayez les Hudson 1953 sur la grande route! Ressentez leur adhérence à la chaussée—résultant de la carrosserie "step-down" exclusive et du plus bas centre de gravité des automobiles canadiennes ou américaines.

En 1953, Hudson présente deux autres magnifiques Hudson à prix modique—la nouvelle Hudson Super Wasp et la Hudson Wasp.

Quelle que soit la Hudson que vous choisissiez, vous aurez un moteur à haute compression de tout repos, vous offrant un surcroît de puissance en tout temps.

Vous êtes cordialement invité à

VOIR ET À CONDUIRE LA FABULEUSE

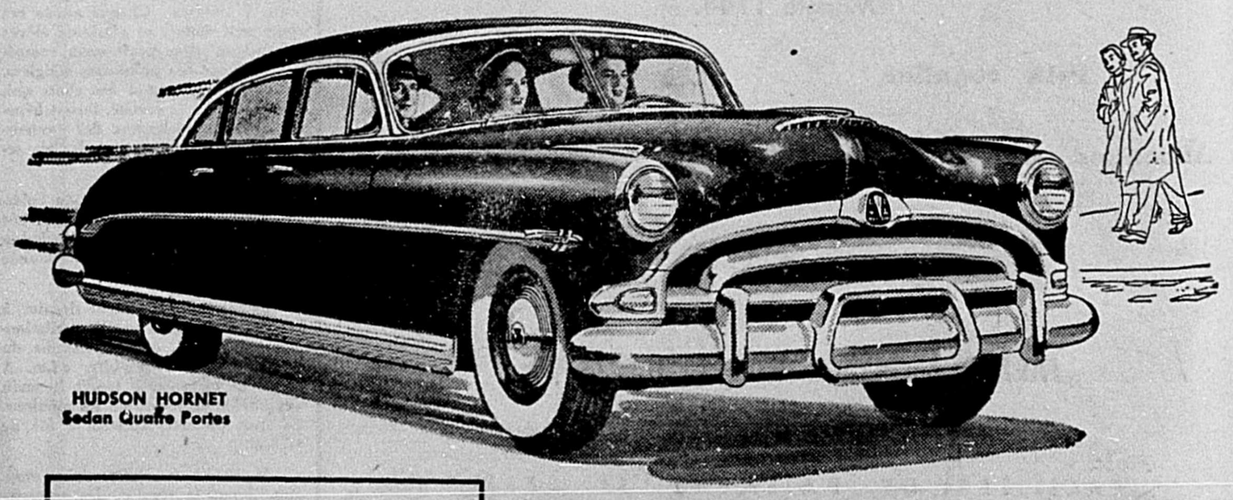
HUDSON HORNET

ET SA COMPAGNE À PRIX MODIQUE

LA SPECTACULAIRE

HUDSON WASP

pour 1953



HUDSON HORNET
Sedan Quatre Portes

L'ENTRETIEN EST NOTRE AFFAIRE

Notre service d'entretien moderne est outillé pour répondre à tous vos besoins. L'entretien est assuré par des experts sous la direction de surintendants entraînés à l'usine. Quel que soit le modèle ou la marque de voiture que vous conduisiez, nous serons heureux de vous aider à solutionner tout problème de réparation. Venez donc nous voir; nous vous attendons!

Avant d'acheter une voiture voyez-nous et conduisez une

HUDSON "53"

Capote genre HUDSON-AIRE HARDTOP sans majoration sur les sedans et coupés réguliers.

Les garnitures ordinaires et autres spécifications et accessoires pourront être modifiés sans préavis.

LE CLUB STE-THÉRÈSE JOUERA ICI, SAMEDI SOIR

Au tour du Saint-Jérôme de nous rendre visite mercredi soir, le 4

"Mes joueurs doivent réaliser qu'ils ne peuvent plus se permettre de prendre aisément les choses et qu'ils devront jouer avec brio en fin de semaine et contre le Saint-Jérôme, mardi et mercredi soirs, s'ils aspirent vraiment à la premiè-



ARTHUR LESSARD

re position du circuit" de dire le pilote Oscar Aubuchon des Lions à sa conférence de presse lundi dernier. Au moment d'écrire ces lignes, les Lions sont installés solidement en deuxième position du circuit Therrien, un point seulement de la première place détenue par le Saint-Jérôme.

Foule-record attendue pour samedi soir

La direction du club local s'attend bien à ce qu'une foule-record assiste à la joute de samedi soir, à l'aréna local, alors que nos joueurs recevront la visite des Castors de Ste-Thérèse. L'équipe locale sera au grand complet et compte bien l'emporter décisivement mais le gérant Arthur Lessard aligne les vétérans Paul Hébert, Jean-Paul Renaud, Gerry Gravel, trois ex-Lions, Eddie Emberg, Johnny Gauthier et autres et il compte bien sur eux pour retourner avec un triomphe. L'action ne devrait donc pas manquer dans cette joute et tous ceux qui se rendront à l'aréna samedi devraient être témoins d'une joute enlevante du commencement à la fin.

Au tour du Saint-Jérôme, mercredi soir

Le Saint-Hyacinthe jouera sa deuxième joute locale mercredi soir prochain alors que les Alouettes de Saint-Jérôme seront nos hôtes. Si on se rappelle la dernière partie entre les deux clubs, on peut être assuré d'assister à du jeu excitant du commencement à la fin. Cette joute est de plus d'une extrême importance puisque les deux premiers clubs dans le classement se feront face et que du résultat des deux joutes de samedi et mercredi, pourrait dépendre le classement final des équipes.

Le gérant Oscar Aubuchon s'est déclaré des plus confiants de pouvoir conduire son club à deux victoires afin de prendre possession de la première position.

Encore une fois, amateurs de hockey, ne manquer pas d'assister en grand nombre aux deux joutes locales, soit demain soir alors que Ste-Thérèse sera le club visiteur et mercredi soir alors que le Saint-Jérôme sera notre hôte.

Corset Spirella

Ajustement de corsets et brassières
Supports de maternité
Ceintures post-opératoire

Pour rendez-vous
TEL. 4-6735
Mme F. Provost
2296, RUE LAFRAMBOISE
Saint-Hyacinthe

JACQUES-R. GAUTHIER, c.a.
COMPTABLE AGREE

SAINT-HYACINTHE :
990, RUE HOTEL-DE-VILLE,
TEL. 4-8469

MONTREAL :
9448, RUE FOUCHER,
DU. 6423

AU CINÉ

Tél. 4-4171 — Tél. 4-4171

Maska
ST. HYACINTHE QUE.

CETTE SEMAINE

VEN. - SAM.
30 - 31 JAN.
Continuel samedi de 1 hre à la fermeture



Tom Conway
Hillary Brooke
dans
"Confidence Girl"

Le 6e Chapitre de la Série
"MYSTERIOUS ISLAND"

DIM. - LUN. - MAR.
1 - 2 - 3 FEV.
Continuel Dim. Matinée lundi à 1.30 p.m.



AU MEME PROGRAMME

Muriel LAWRENCE
William CHING
dans
"BAL TABARIN"

SUJET COURT

MERCREDI - JEUDI
4 - 5 FEV.
Matinée Mercredi à 1.30 P.M.



Joseh Cotten
Teresa Wright
dans
"Steel Trap"

LES DERNIERES NOUVELLES



PRESIDENT — M. Louis-Marie Morin, un sportsman des mieux connus et des plus populaires de S.-Hyacinthe, a été élu président de l'Association Sportive Inc., qui est propriétaire du club de baseball, les "Athlétiques" de Saint-Hyacinthe de la ligue Provinciale.

Nous félicitons donc les directeurs de leur choix et nous sommes convaincu qu'ils ont choisi en M. Morin un grand connaisseur en matière de baseball qui saura en compagnie de George MacDonald nous monter une équipe de fort calibre qui nous représentera avantageusement dans le circuit Molini.

Les nombreux amis de M. Morin se sont réjouis de sa nomination à ce poste et la vaste expérience qu'il possède sera des plus profitables pour tous. Nos félicitations M. Louis-Marie Morin et bon succès dans vos nouvelles fonctions.

L'A.H.A.Q. désire sévir contre les 'durs-à-cuire' de son organisation

L'A.H.A.Q. a envoyé des avertissements très sévères à tous les clubs de son organisation afin de mettre un frein aux joueurs, moniteurs ou préposés des équipes et autres qui s'en prenaient aux officiels soit en les frappant, ou encore en leur lançant des jurons.

Voici une copie de ce qu'a fait parvenir cette association aux équipes junior ,sénior et majeur.

Amendes en vigueur le 1er février 1953.

— Tout moniteur ou autre préposé d'un club à qui l'arbitre ordonne de quitter le banc des joueurs ou un joueur qui écope d'une punition d'inconduite, d'une punition extrême d'inconduite, ou d'une punition extrême, sera mis à l'amende par l'Association et demeurera suspendu jusqu'à ce que cette amende ait été acquittée.

— Tout joueur, gérant, moniteur ou préposé d'un club qui sera nommé sur le rapport des arbitres sur la joute comme étant coupable de jurements ou autre langage grossier ou abusif, avant, durant, ou après toute partie de l'A.H.A.Q. sera mis à l'amende par l'Association et demeurera suspendu jusqu'à ce que cette amende ait été acquittée et pour toute offense subséquente la même amende sera imposée et il sera de plus suspendu pour une période fixée par l'Association.

— Amendes :	Jr. A	Sr.	Maj.
Mauvaise conduite	$5.00	$5.00	$10.00
Inconduite extrême			
Punition extrême	$15.00	$15.00	$25.00

John Sosh serait-il réengagé comme joueur-gérant ?

Les Athlétiques de Philadelphie, de la ligue Américaine de baseball, ont renouvelé leur entente avec les Athlétiques de Saint-Hyacinthe, de la ligue Provinciale, catégorie "C", nous annonce officiellement le dévoué président du club local, M. Louis-Marie Morin.

L'entente complète entre ces deux clubs a été signée par George MacDonald, gérant-général du club local avec Art. Ehlers, gérant-général du Philadelphie. Comme on le sait, en 1952, le club de baseball Saint-Hyacinthe a remporté le championnat pour baisser pavillon que la finale contre les Braves de Québec, 4 parties à 3 et avec Trice, notre meilleur lanceur sur la liste des blessés. L'on peut donc conclure que la saison 1952 a été excellente et que l'entente avec les Athlétiques a été magnifique ce qui veut dire que l'on a droit d'espérer à une autre excellente saison en 1953.

John Sosh nous reviendra-t-il ?

Voilà une question que plusieurs amateurs de baseball se posent et que nous serons en mesure de répondre d'ici une quinzaine de jours au plus. Pour notre part, nous sommes sous l'impression que ce joueur-gérant, qui a connu une très bonne saison en réussissant un "tour de force" soit conduire le club au championnat tout en jouant superbement derrière le marbre, sera de retour en 1953.

Sosh s'est fait de grands amis dans notre ville en se montrant un parfait "gentleman" en incitant ses joueurs à une combativité extraordinaire dans chacune des joutes et en sachant maintenir l'harmonie au sein du club durant toute la saison. John n'a certes pas su plaire à tous, dans la manière de conduire le club sur le terrain, mais que peut-on exiger de plus d'un gérant qui conduit son club au championnat et qui en plus, joue avec brio derrière le marbre ? Nous espérons donc que la direction réussira à mettre sous contrat cet habile joueur-gérant pour 1953.

Le gérant-général George MacDonald nous a annoncé que l'entraînement du club débutera au début du mois d'avril à Savanagh, Georgie; et que plus de 35 joueurs se rapporteront au gérant. De ce groupe, 20 à 25 joueurs seront envoyés par les Athlétiques.

Nous vous donnerons d'autres nouvelles concernant la nouvelle édition 1953 dans ce journal dans un avenir rapproché.

Nouveaux directeurs

La direction du club de baseball local nous a appris la bonne nouvelle que les sportsmen Marcel Solis et J.-D. Desrosiers avaient accepté de faire partie du nouveau bureau de direction du club de baseball S.-Hyacinthe. La réputation de MM. Solis et Desrosiers n'est plus à faire dans notre ville et nul doute qu'ils seront un précieux atout pour cet organisme.

L'ENTENTE AVEC PHILADELPHIE EST RENOUVELÉE



Nous reconnaissons
l'Etoile
...de la semaine

Les honneurs du meilleur joueur de hockey de la semaine reviennent d'emblée au Maskoutain FERNAND "ROCKET" GLADU, rapide ailier droit des Lyons. En effet, notre as de la semaine a grandement brillé en comptant cinq francs buts en plus de se mériter une assistance dans les deux joutes de fin de semaine contre le Lachine pour être le pivot offensif du club local. Jusqu'ici, le "Rocket" a réussi 36 francs buts et s'est mérité 38 assistances pour un haut total de 74 points et l'on peut voir son nom en troisième position des compteurs de la Provinciale.

Il nous fait donc grandement plaisir de baisser notre chapeau devant FERNAND GLADU pour ses exploits depuis le début de la saison et surtout dans les dernières joutes du club local.



N.B.—Des mentions honorables vont aux athlètes suivants: Johnny MAHAFFY, qui a réussi à compter son deux-centième but de sa carrière à Lachine, samedi soir, et qui continue de mener le bal chez les compteurs du circuit Therrien; MICHELIN, combatif joueur de défense qui a fait un brillant retour au jeu après une absence d'un mois en inspirant ses coéquipiers par sa solide tenue; Réal JACQUES, diminutif joueur d'ailier gauche qui s'est mérité un total de 12 points dans les 4 dernières joutes du club local et enfin le quilleur André GAGNON, qui a réussi un haut triple de 547 dont un simple de 229.

En fait de fruits et légumes frais, j'ai tout ce qu'il me faut à
l'EPICERIE CASCADES

Tél. 4-5175
J. Z. Gauthier B.A.A.
ARCHITECTE
715, RUE CHOQUETTE
SAINT-HYACINTHE
jno

ON DEMANDE
VENDEURS ou VENDEUSES, pour vente à domicile.
Compagnie de Montréal produisant chocolats.
Faites de l'argent à temps partiel.
Ecrire à M. L., C.P. 140, Saint-Hyacinthe.

Excellente comédie dans le spectacle des "Ice Follies"

Il y a toujours une bonne quantité de comédie dans le spectacle annuel des "Ice Follies" tout comme il y a toujours des décors et des costumes magnifiques et tout comme il y a immanquablement une splendeur inouïe dans les numéros à grand déploiement offerts. Cette année, plus que jamais, la comédie est d'excellente qualité et il ne fait aucun doute que si les adultes se trouveront à rire à gorge déployée au moins une vingtaine de fois durant le spectacle, les enfants, eux, seront fous de joie.

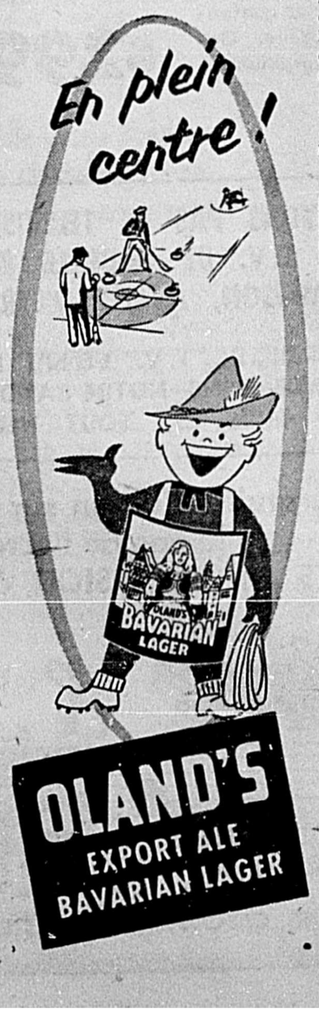
Les "Ice Follies", qu'on applaudira au Forum du 8 au 15 février, avec matinées dimanche le 8, samedi le 14 et dimanche le 15, sont vraiment un spectacle taillé sur mesure pour la famille entière et n'oubliez pas d'y conduire les enfants. Ils auront autant de plaisir que s'ils pouvaient, du même coup, visiter le pays des fées et le plus imposant jardin zoologique au monde. Hâtons-nous de dire qu'ils y verront au moins 18 clowns, tous plus comiques les uns que les autres; qu'ils y verront le fameux ourson Inky Dinky et qu'ils y verront aussi une classe où les écoliers sont des mignonnes petites mouffettes, sur patins naturellement, et où le maitre est un hibou imposant ! Naturellement, il y a Frick et Frack, les Hamilton et leurs copains, le nouveau venu Evy Scotvold, un comédien de 17 ans qui est très drôle et n'oublions pas les "Trois Epouvantails", trois fameux comédiens qui sont à la fois des comédiens hors-airs, des acrobates fameux et des mimes d'une rare adresse.

Il faut dire un mot de la "mascotte" des "Ice Follies". On se souviendra que l'an dernier il sagissait d'une chèvre. Cette fois, on verra un petit chien, un épagneul adorable qui fera rire jeunes et vieux. Il est plutôt géant, devrions-nous dire, puisqu'il a fallu plus de 51,000 verges de nylon pour le confectionner, mais vous verrez qu'il est agile malgré son imposante taille et la petite Marie, qui l'amène en promenade, lui fait faire tout ce qu'elle veut.

En un mot, donc, vous ne vous ennuierez pas en assistant au plus nouveau spectacle des "Ice Follies" et nous vous le recommandons fortement. Il ne vous reste qu'à vous procurer vos billets et si la chose est préférable pour vous, vous pouvez facilement les commander par la poste. Vous n'avez qu'à adresser un mandat de poste à la Canadian Arena Company, 2313 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal, où on s'empressera de vous bien servir.



NOMME GERANT — MM. Fernand et Roland Choquette nous ont annoncé officiellement qu'ils avaient engagé le cerbère du club de hockey Saint-Hyacinthe Sam Renaud, comme gérant de leur commerce, c'est-à-dire gérant de la Taverne Saint-Hyacinthe. Sam entrera en fonction au début du mois de février. Nos félicitations à notre vaillant cerbère.



LE HOCKEY DE LA SEMAINE

LIGUE PROVINCIALE

Samedi, 31 janvier
Lachine vs Saint-Jérôme
Ste-Thérèse vs Saint-Hyacinthe

Dimanche, 1 février
Saint-Hyacinthe vs Ste-Thérèse
Saint-Jérôme vs Lachine

Mardi, 3 février
Saint-Hyacinthe vs Saint-Jérôme

Mercredi, 4 février
Saint-Jérôme vs Saint-Hyacinthe
Ste-Thérèse vs Lachine

Jeudi, 5 février
Lachine vs Ste-Thérèse

* * *

LIGUE RICHELIEU

Dimanche, 1 février
Balmoral vs McMasterville

Mardi, 3 février
Ecole des Textiles vs Saint-Bruno

* * *

Classement — Ligue Provinciale

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
S.-Jérôme	43	27	17	9	209	183	63
S.-Hyacinthe	54	27	19	8	234	192	62
Ste-Thérèse	54	23	24	7	191	190	53
Lachine	53	15	32	6	179	198	36

VENTES-RECORD DE LA METEOR "53" !

C'EST LA PLUS ÉLÉGANTE DE TOUTES ! UN PUISSANT MOTEUR V-8 ! ET QUELLE MERVEILLEUSE SUSPENSION !



LA VEDETTE DU CINQUANTIÈME ANNIVERSAIRE

Pneus à paroi blanche, anneaux-garniture de roues chromés — facultatifs moyennant supplément.

V-8 ÉVIDEMMENT !

Performance inégalée dans le domaine des prix modérés

Moteur V-8 *Fury*, de 120 CV — le plus puissant dans le domaine des prix modérés — dans les modèles "Crestline" et "Customline"; moteur V-8 de 110 CV dans les modèles "Mainline". Fabriqués par la compagnie qui a construit plus de moteurs V-8 que tous les autres fabricants réunis! Choix de 3 transmissions: la commande *Merc-O-Matic*, l'économique surmultiplication *Touch-O-Matic* (facultatives, moyennant supplément) ou la boîte de vitesses standard, synchronisée.

Une suspension "ouatée" vraiment plus que moderne

Oui! Les Canadiens sont enthousiasmés par la nouvelle Meteor "53", car c'est l'automobile la plus avantageuse dans le domaine des prix modérés! C'est une voiture superbe . . . nouvelle dans ses moindres détails . . . spacieuse à l'intérieur . . . et d'une élégance suprême! Sa performance est sans pareille! Son moteur V-8 est le plus puissant dans le domaine des prix abordables! Son nouveau "roulement ouaté" est une véritable révélation en fait de confort! La Meteor offre plus et mieux à tout point de vue . . . Pour en avoir la preuve, essayez la Meteor "53" avant d'acheter une nouvelle automobile!

VRAIMENT PLUS QUE MODERNE ! LA Meteor "53".

MERCURY LINCOLN Meteor — SON "ROULEMENT OUATÉ" VOUS ÉMERVEILLERA !

BIENVENU AUTOMOBILES ENR.
GAÉTAN ET RÉAL BIENVENU, PROPRIÉTAIRES
Dépositaire Mercury, Lincoln et Meteor
2850, RUE DESSAULLES — TÉL. 4-5844

LES MEILLEURES AUTOS D'OCCASION SE TROUVENT CHEZ UN VENDEUR METEOR

Saint-Liboire

M. et Mme Aimé Croteau donnaient samedi dernier une soirée aux quilles, auxquels étaient invités parents et amis: M. et Mme Roger Croteau, Saint-Liboire; M. et Mme Roland Croteau, Saint-Liboire; M. et Mme Gabriel Croteau, Saint-Liboire; M. et Mme Roger Quintal, Saint-Liboire; M. André Lagacé, Mlle Jeannine Tessier, Saint-Hyacinthe; M. Germain Lagacé, Saint-Dominique; M. Bernard Ouellette, Montréal; M. Gérald Lagacé, Montréal; Mlle Agathe Touchette, Saint-Liboire; M. et Mme Gérard Lachapelle, Saint-Hyacinthe; M. et Mme Antonio Riendeau, Saint-Liboire; M. et Mme Aimé Dufresne, Saint-Liboire; M. et Mme Valmore Daunais, Saint-Liboire; M. Paul Blanchette, Mlle Marguerite Daunais, S.-Liboire; M. Hervé Touchette, Mlle Thérèse Daunais, Saint-Liboire; M. et Mme Hervé Heine, Saint-Liboire; M. et Mme Alphonse Saint-Onge, S.-Liboire; M. et Mme Léonard Léveillé, Saint-Aimé; M. Henri Tétrault, Saint-Liboire; MM. Raymond et Jacques Croteau, Mlles Rolande, Simone, Cécile, Ginette, Monique et Micheline Croteau Louise Quintal, MM. Robert, Denis, Raynald, Yvon Saint-Onge, Mlles Rosaline et Marie-Claire Saint-Onge Saint-Liboire. Les frais de la musique étaient fournis par M. Valmore Daunais. Mme Aimé Croteau servit un goûter à minuit. Tous se séparèrent à une heure avancée du matin, apportant un agréable souvenir.

Upton

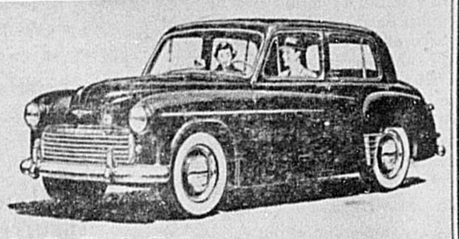
Chez M. et Mme Eugène Rémy, outre leur fille Lucie, Mlle Marie Dumaine, de Montréal.

—Chez M. et Mme Hector Girard, M. et Mme H.-Paul Demers, de Saint-Hyacinthe, ainsi que leur petit-fils, Michel Desrosiers, de Richelieu; M. Paul Boutin et son fils, Serge, de S.-Hyacinthe.

—Chez M. et Mme J.-Paul Donais, M. et Mme Léo Jutras et leur fille, Antoinette, ainsi que M. Laurent Jutras, tous d'Acton Vale.

—Chez Mme Edmour Beaudoin, M. et Mme H. Marcotte, de Saint-Liboire.

Voyez! La même qualité
Le même confort
à UN NOUVEAU BAS PRIX!



HILLMAN minx

Voyez-le aujourd'hui chez votre DISTRIBUTEUR

Service de 24 heures sur toutes les pièces de rechange des produits HILLMAN.

Garage G. Gaumont

VENTE ET SERVICE

1555, rue Saint-Louis Tél. 4-5085
Saint-Joseph — Saint-Hyacinthe

LA LIGUE Classe "B"



Les clubs Berg's et Adrien Chenette ont connu des succès dans la ligue de quilles classe "B" cette semaine en remportant des victoires de 4-0 chacun sur leurs rivaux pour ainsi se rapprocher à un seul point du David et Gladu en première place.

L.-P. Morin en vedette:

L'étoile individuelle de la semaine dans ce populaire circuit fut L.-P. Morin, du David et Gladu, qui roula un haut triple de 530 dont un simple de 206. J.-G. Chabot, du même club, se distingua également avec un triple de 493.

Voici les positions et les sommaires de ces parties:

Position des équipes

1 —	David Gladu	38 pts
2 —	Berg's Ltd.	37
3 —	Adrien Chenette	34
4 —	Indépendant	30
5 —	Marché Langevin	28
6 —	Pharmacie Ravenelle	25

BERG'S Ltd. — H. Charbonneau, 284; G. Déragon, 369; N. Plante, 413 L. Bibeau, 459; A. Gagnon, 412. Total, 1937.

Phar. RAVENELLE — Handicap, 6; J.-C. Mercier, 311; D. Mann, 275; G. Jacques, 300; M. Théroux, 412; G. Blier, 383. Total, 1687.

ADRIEN CHENETTE — J. Verrette, 405; Y. Paris, 429; J.-M. Leduc, 357; M. Frappier, 350; P.-E. Brodeur, 488. Total, 2029.

INDEPENDANT — R. Brodeur, 360; R. Frappier, 331; L. Auger, 469; J. Ducharme, 322; Dummy, 378. Total, 1870.

MARCHE LANGEVIN — Handicap, 72; R. Mongeau, 453; U. Palardy, 368; A. Archambault, 367; R. Phaneuf, 288; R. Charpentier, 480. Total, 2008.

DAVID GLADU — J.-G. Chabot, 493; L. Dumas, 376; A. Blanchard, 349; L.-P. Morin, 530; G. Boucher, 384. Total, 2132.

FOURRURES

Ceux qui préfèrent la qualité, l'obtiennent toujours chez

Omer Desmarais

sans qu'il leur en coûte plus cher.

Une visite est sollicitée.

1045, RUE LAFRAMBOISE, TEL. 4-5620
SAINT-HYACINTHE

REPECHAGE

Rares sont ceux qui savent de façon claire le fameux mot qui court les corridors du Forum, les chambres de joueurs, les bureaux de clubs séniors et professionnels à l'affût de renfort:

Repêchage

Définition: c'est le droit qu'un club professionnel a de s'assurer les services d'un joueur sénior, même si celui-ci a signé toutes les formules imaginables avec un autre club professionnel auquel il a toujours appartenu jusqu'à ce qu'il soit devenu sujet au repêchage.

Quel club?

Le club qui peut s'approprier ainsi les droits sur un joueur sénior doit terminer la saison en cours ou qui vient de se terminer en dernière position de la ligue où évolue ce club.

Quel joueur?

Tout joueur ayant 22 ans révolus et ayant joué la moitié des parties de la saison régulière devient sujet au repêchage. Ainsi c'est une façon comme une autre de renforcir le club qui termine la saison régulière de 70 parties en dernière position.

Exemple

Jacques Plante, fameux gardien de buts du Royal Sr, a fêté ses 22 ans au cours de l'année 1952. Donc après sa 29e partie dans les rangs de la Ligue Sénior du Québec il deviendra un sujet de choix au repêchage. Cette ultime partie a été celle jouée contre les Cataractes récemment. Comme cette année, les Rangers de New-York sont favoris pour finir en dernière position, ils auraient pu s'accaparer les services de Jacques Plante à la fin de la saison 1952-53 à moins que Plante ne soit envoyé à Buffalo après avoir signé un contrat professionnel avec l'organisation des Canadiens, auquel il appartient.

Cependant deux alternatives restaient à Plante.

La première, signer avec Canadien la formule C: Ceci fait, Jacques peut évoluer chez les professionnels avec Buffalo qui est une ferme du Canadien dans l'Américaine jusqu'à ce qu'il soit appelé à remplacer le petit Gerry McNeil, dans quelques saisons.

L'autre alternative de Plante est que s'il n'avait pas signer pour aller à Buffalo, il serait rester avec le Royal Sénior; mais il ne lui restait plus aucune chance d'évoluer dans les buts des Canadiens, car le club qui l'aurait repêché possèdait tous les droits sur Plante, et celui-ci, si un jour voulait faire le grand saut, il devrait garder les buts du club qui aurait fini dernier cette saison, qui semble être pour le moment, les Rangers.

Autre cas

L'an prochain, le Grand Jean Béliveau verra lui aussi son nom inscrit sur les listes de repêchage s'il n'en vient pas à une entente avec le Canadien avec lequel il a rempli une formule B. Vous pouvez être certains que le Canadien fera tout en son possible et l'impossible afin de ne pas laisser partir un tel joueur pour un prix dérisoire.

Les "Waivers"

Le cas se présente assez fréquemment qu'un club qui n'est plus intéressé à faire des chèques pour un joueur qui réchauffe le banc à coeur de parties, le déclare "agent libre". L'engagement, le contrat entre le club et le joueur en question n'est plus valable. N'importe quel club peut le négocier pour la somme de $7,500. Et le pauvre joueur, s'il veut continuer à jouer au hockey, devient un vrai jouet et voyage selon les désirs de son nouveau club, comme un vrai esclave.

Au Bridge

Les fameux bridgeurs Dr Maurice Bédard et Paul-Emile "Café" Houle ont de nouveau capté les honneurs dans le domaine du bridge cette semaine en se méritant les honneurs du point de maître du club Macka. Les vainqueurs ont dû jouer avec brio pour gagner avec un haut total de 69 points soit 9 de plus que le duo Mme C. Lapalme et J.-P. Larocque, qui se sont classés deuxième.

Par suite de ces résultats, Mme Christian Lapalme est montée en tête chez les dames quelques décimales en avant de Mme C. Savary (qui n'a pas pu prendre part au dernier tournoi).

Voici la liste des cinq premières équipes de la dernière soirée:

		pts
1 —	Dr M. Bédard et Paul-Emile Houle	69
2 —	Mme C. Lapalme et J.-P. Larocque	60
3 —	Dr J.-L. Fortin et L. Brazeau	59.5
4 —	Mme A. Morin et Mme E.-J. Bérubé	56.5
5 —	R. Dubé et E.-J. Bérubé	55.5

Voici maintenant la liste des cinq premières dames à date, c'est-à-dire, depuis le début de la saison 1952-53. Comme on le sait, un magnifique trophée sera présenté à la bridgeuse qui aura conservé la meilleure moyenne.

		pts
1 —	Mme C. Lapalme	53.4
2 —	Mme C. Savary	53.2
3 —	Mme J.-L. Fortin	53.0
4 —	Mme J.-P. Larocque	52.7
5 —	Mme E.-J. Bérubé	51.2

Prochain tournoi:

Le président du club de bridge maska, le Dr J.-L. Fortin invite tous les bridgeurs tant de notre ville que de la région à assister en très grand nombre au prochain tournoi du club qui aura lieu jeudi soir à 8 heures dans la spacieuse salle du club Canadien, située en haut du Théâtre Corona, rue Girouard.

LA LIGUE Mutuelle du Commerce



Le club Automobile a remporté une éclatante victoire de 4-0 sur le Casualty lors d'une joute régulière de la populaire ligue de quilles de la Mutuelle du Commerce cette semaine. Jean Sergerie a conduit son club à la victoire avec une belle performance de 446 dont un haut simple de 174. Dans les autres rencontres à l'affiche, les Réclamations on difficilement eu raison du Feu 3-1 alors que l'Underwriting a blanchi la Comptabilité 4-0.

Voici les sommaires de ces parties:

FEU— Handicap, 42; Mlle G. Gévry, 271; A. Fontaine, 232; Mlle M. Probst, 324; M. Fontaine, 310; G. Borduas, 434. Total, 1583.

RECLAMATIONS — Mlle P. Chabot, 310; J. Boudreau, 270; Mlle R. Beauregard, 310; J.-L. Cloutier, 382; M. Laprés, 334. Total, 1606.

COMPTABILITE — Handicap, 48 Mlle O. Jean, 213; M. Laporte, 368; Mlle H. Meunier, 260; F. Ménard, 319; R. Laprés, 347. Total, 1555.

UNDERWRITING — Mlle D. Cadieux, 269; J.-M. Lemieux, 341; Mlle L. Ballard, 330; J.-C. Cadieux, 371; R. St-Onge, 385. Total, 1696.

CASUALTY — A. Bergeron, 350; Mlle L. Borduas, 195; Mlle D. Cormier, 192; M. Brabant, 277; P. Millier, 373. Total, 1387.

AUTOMOBILE — Handicap, 75; R. Michel, 274; Mlle R. Deschamp, 256; Mlle T. Messier, 245; L. Plamondon, 264; J. Sergerie, 446. Total, 1560.



Ligue Mixte Maskoutaine

Le Croissant d'Or, du sportsman Roma Desmarais, a continué sa belle poussée dans la ligue de quilles classe "A" cette semaine en remportant une victoire de 3-1 sur le Gaylord pour ainsi dominer une autre semaine le classement des équipes. Le Théâtre Maska a remporté une belle victoire de 3-0 l'autre joute étant nulle sur l'Hôtel Ottawa tandis que le Dow Brewery a difficilement défait le Bijouterie Choquette 3-1.

Les étoiles:

Le meilleur joueur de la semaine fut sans contredit André Gagnon, du club Théâtre Maska, qui a roulé un imposant triple de 547 dont un simple de 229, pour être le grand héros dans la victoire de son club. Les autres à mériter des mentions honorables sont J. Gauthier, du Dow Brewery et F. Bédard, du Croissant d'Or, qui ont réusi des triples de 472.

Vocici le classement et les sommaires de ces parties:

Positinon des équipes

1 —	Croissant d'Or	35 pts
2 —	Dow Brewery	27
3 —	Théâtre Maska	26
4 —	Hôtel Ottawa	25
5 —	Taverne Choquette	24
6 —	Gaylord	20

THEATRE MASKA — A. Gagnon, 547; Mme J. Larivière, 330; J.-G. Halley, 370; Mlle L. Cordeau, 311; R. Turcotte, 469. Total, 2027.

HOTEL OTTAWA — Handicap, 18; G. Blier, 390; Mme P. Phaneuf, 349 L. Daigneault, 332; C. Petit, 452; P. Gazaille, 400. Total, 1941.

DOW BREWERY — B. Paquin, 386; V. Gauthier, 325; Dummy, 303; H. Gagnon, 407; J. Gauthier, 472. Total, 1893.

BIJOUTERIE CHOQUETTE — O. Girouard, 312; R. Cousineau, 296; L. Bibeault, 450; P. Dion, 409; R. Maynard, 379. Total, 1846.

GAYLORD — Handicap, 123; G. Desjardins, 404; D. Parenteau, 296; R. Kelly, 323; Mlle M. Hébert, 294; P. Hébert, 315. Total, 1756.

CROISSANT d'OR — R. Mongeau, 387; P. Paradis, 316; P. Lemay, 360; F. Bédard, 472; R. Charpentier, 435. Total, 1970.

Dr J.-C. Laurence
D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
505, RUE MONDOR
Tél. 4-9343
Saint-Hyacinthe



GRAND SPECIAL DE FEVRIER
POUR QUELQUES SEMAINES SEULEMENT

Au Petit Paris
R. C. Desbiens, prop.

Pour les mardi, mercredi et jeudi seulement:
TOUTES PERMANENTES
à pads chimiques $5.00
à froid $8.00
demi-permanente, à froid $6.00

Donnez votre appointement à bonne heure.

N'oubliez pas notre

Rouge Baiser
Nouveau format
or et noir, de toute beauté.



1654, rue des Cascades, TEL. 4-4292

Achetez de préférence d'une maison canadienne-française!

LE MAGASIN MODERNE

VOUS OFFRE DE VRAIES AUBAINES CHAQUE SEMAINE.

BAS NYLON
Seconds, — mais de belle qualité, .59

BAS NYLON
de première qualité, provenant d'un manufacturier de renom. 60 aiguilles, 15 deniers, 1.29

BAS de CACHEMIRE
POUR DAMES
Grandeurs: 9 à 10½. Rég. $1.50 .98





CHEMISES DE TOILETTE
en broadcloth uni
Teintes: gris, drabe, bleu.
Grandeurs: 14½ à 16½. SPECIAL, 1.98

BAS — LAINE ET COTON
pour messieurs
Rég. .69, SPECIAL, .49

BAS — LAINE ET NYLON
"Mercury", de première qualité. Garantis pour 90 jours à compter de la date d'achat.
Rég. $1.95 — SPECIAL, 1.59

ET PLUSIEURS AUTRES ARTICLES OFFERTS A DE REELS PRIX D'AUBAINES APRES L'INVENTAIRE

LE MAGASIN MODERNE

C.-O. LUSSIER, prop. G. BEAUDET, gérant

548, rue Mondor Tél. 4-6564

SAINT-HYACINTHE

Gobeille & Brouillette Enr.

vous offrent le summum de qualité et perfection

UN APPAREIL DE TÉLÉVISION

Motorola

MODÈLE 1953



NOUVEAU 17" — MODELE DE TABLE

Tout ce qu'il y a de plus perfectionné en fait de TELEVISION.

Image parfaite, réception des meilleures, peu importe la distance du poste de relais. Dispositif spécial qui élimine 98% des interférences. Tonalité parfaite. Antenne intérieure. Modèle de table dont les lampes et les pièces sont garanties pour un an.

Le meilleur achat en TV, — A BAS PRIX.

Meilleure image et tonalité renommée "Golden Voice".

Nouveau chassis à pouvoir concentré. Cabinet plastique ébène. Garantie d'un an sur le tuge-image et toutes les pièces.

$299.95



NOUS N'ENVOYONS PAS DE TELEVISEURS EN APPROBATION — LES APPAREILS DE T.V. DE GOBEILLE & BROUILLETTE NE VONT PAS DE MAISON EN MAISON, AVANT D'ETRE VENDUS.

CHAQUE APPAREIL DE T.V. VENDU PAR GOBEILLE & BROUILLETTE EST ESSAYE D'AVANCE DANS NOTRE RAYON MODERNE DE SERVICE ET NOUS GARANTISSONS QU'IL EST TOUT NEUF QUAND VOUS LE RECEVEZ.

Garantie gratuite d'un an sur les pièces et les lampes, — lampe de l'écran comprise

EXPERTS en TELEVISION à votre disposition chez

Gobeille & Brouillette ENR.



LE FOYER DU MEUBLE MODERNE

1191, RUE DES CASCADES, TEL. 4-6424, SAINT-HYACINTHE